



Rapport de gestion 2014

srgssr.ch/rg2014

Sommaire

3 La SSR en bref

- 4 Avant-propos du président de la SSR

6 Mandat

- 6 Bases légales
- 7 Stratégie d'entreprise
- 7 Formation et culture
- 9 Solidarité
- 10 Péréquation financière pour des programmes pour tous
- 11 Redevance
- 12 Sociétés de gestion
- 12 Desserte radio et télévision
- 14 Surveillance

16 Service public

- 16 Le service public, notre engagement
- 18 SRF Schweizer Radio und Fernsehen
- 20 RTS Radio Télévision Suisse
- 22 RSI Radiotelevisione svizzera
- 24 RTR Radiotelevisioniun Svizra Rumantscha
- 26 SWI swissinfo.ch
- 28 Le service public en chiffres
- 30 Statistiques radio
- 46 Statistiques TV

60 Qualité

- 60 La qualité, notre ambition
- 62 SRF Schweizer Radio und Fernsehen
- 63 Conseil du public SRG.D
- 64 RTS Radio Télévision Suisse
- 65 Conseil du public RTSR
- 66 RSI Radiotelevisione svizzera
- 67 Conseil du public Corsi
- 68 RTR Radiotelevisioniun Svizra Rumantscha
- 69 Conseil du public SRG.R
- 70 SWI swissinfo.ch
- 71 Conseil du public SWI swissinfo.ch

72 Collaborateurs

- 72 Notre responsabilité à l'égard des collaborateurs
- 74 Ressources humaines en chiffres

76 Corporate Governance

- 76 Une gestion et un contrôle responsables
- 77 Assemblée des délégués
- 82 Structure de l'Association
- 83 Structure de l'entreprise
- 84 Conseil d'administration
- 92 Comité de direction
- 99 Rémunération
- 100 Société régionale SRG Deutschschweiz
- 101 Société régionale RTSR
- 102 Société régionale Corsi
- 103 Société régionale SRG SSR Svizra Rumantscha

105 Comptes annuels 2014

- 106 Rapport sur la situation financière
- 110 Comptes annuels maison mère
- 110 Compte de résultat
- 111 Bilan
- 112 Tableau de financement
- 113 Tableau des capitaux propres
- 114 Principes régissant l'établissement des comptes
- 115 Principes d'activation et d'évaluation
- 117 Annexe
- 129 Proposition
- 130 Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels
- 131 Comptes du groupe
- 129 Compte de résultat
- 132 Bilan
- 133 Tableau de financement
- 134 Tableau des capitaux propres
- 135 Principes régissant l'établissement des comptes
- 135 Principes de consolidation
- 137 Annexe
- 154 Proposition
- 155 Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés
- 156 Impressum

La SSR en bref

La SSR compte cinq unités d'entreprise et la Direction générale. En outre, elle détient six filiales en participation majoritaire. Avec un effectif de 6 100 employés ou 5 000 postes à plein temps (hors filiales), un chiffre d'affaires de 1,65 milliard de francs, 17 stations radio et 7 chaînes TV, y compris des émissions en romanche, ainsi que des sites Internet et des services de télétexte, la SSR est la plus grande entreprise de médias électroniques de Suisse. Ses radios et, en prime time, ses chaînes TV dominent le marché dans les quatre régions linguistiques suisses face à la concurrence étrangère qui dispose de moyens financiers considérablement plus importants.

Entreprise média de droit privé gérée selon les principes du droit des sociétés anonymes, la SSR se réclame du service public. Son mandat repose sur la Constitution fédérale, la loi sur la radio et la télévision (LRTV), l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV) et la Concession. La SSR ne poursuit aucun but lucratif et se finance pour près de 75 % par la redevance et 25 % par ses activités commerciales. Elle est indépendante aux plans politique et économique.

Unités d'entreprise



Filiales

Technology and Production Center Switzerland AG
Publisuisse SA
Teletext Suisse SA
Telvetia SA
MxLab AG
MCDT AG

11 arguments en faveur de la révision de la LRTV



Raymond Loretan
Président SSR

Grâce à une révision de la loi sur la radio et la télévision (LRTV), un nouveau modèle de financement du service public audiovisuel devrait être instauré en 2018/2019. Il vaudra pour la SSR ainsi que pour 34 diffuseurs privés bénéficiant de la redevance. Le Parlement l'a adopté à une large majorité, mais l'Union suisse des arts et métiers (USAM) s'y oppose. Elle a lancé un référendum. La votation aura lieu le 14 juin 2015. Compte tenu des enjeux pour le financement de la SSR, nous rappelons ici brièvement 11 arguments en faveur de la révision de la LRTV.

Un nouveau modèle moderne et adapté à l'ère numérique

Aujourd'hui, la redevance sur les postes de radio et de télévision est anachronique, car une part importante des utilisateurs suit les émissions sur ordinateur, tablette ou téléphone portable. Vu que la quasi-totalité des ménages possède un appareil de réception, il est plus simple, plus économique et plus équitable de remplacer la redevance sur les appareils par une redevance généralisée à tous les ménages se basant sur le registre des habitants. Il n'y aura plus de resquilleurs ni de contrôles effectués par Billag. En outre, la bureaucratie sera diminuée: il n'y aura par exemple plus besoin de notifier un changement d'adresse.

Opting out: les non-utilisateurs exemptés pendant cinq ans

Les personnes qui n'ont aucun appareil de réception pourront être exonérées de la redevance pendant cinq ans grâce à l'opting out.

Il ne s'agit pas d'un impôt

La nouvelle redevance n'est pas un impôt. Elle est, en termes juridiques, une «redevance répercutant des frais». Assurer le financement du service public par l'impôt serait beaucoup plus onéreux: les cantons seraient autorisés à prélever 17 % des recettes fiscales alors que Billag prélève environ 4 %.

La baisse de la redevance bénéficiera aux ménages

Le montant de la redevance à payer par les ménages passera de 462 francs à quelque 400 francs: pour une fois, le prix d'une redevance diminue au lieu d'augmenter! Les propriétaires de résidences secondaires ne devront plus la payer deux fois. Les résidents de maisons de retraite ou d'autres institutions ne devront plus s'en acquitter, l'institution prendra la redevance en charge. Les ménages qui perçoivent des prestations complémentaires AVS/AI pourront être exonérés rétroactivement sur cinq ans en cas de surendettement.

...et les PME ne paieront rien ou une redevance moindre

Les entreprises assujetties à la TVA et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 500 000 francs par an – soit 75 % des sociétés – ne paieront rien. Pour celles dont le chiffre d'affaires varie entre 500 000 et un million de francs (9 % des entreprises), la facture sera allégée: elles s'acquitteront de 400 francs au lieu de 612 francs aujourd'hui. Par conséquent, 84 % des sociétés profiteront d'emblée de la nouvelle loi. Les entreprises disposant de plusieurs filiales profitent aussi du nouveau système.

L'éthique des entreprises en matière de paiement laisse à désirer: selon un rapport du Conseil fédéral, seule une minorité des entreprises assujetties paie son dû dans le cadre du système actuel. Si la révision de la loi devait être refusée, le régulateur appliquerait le système existant de manière conséquente, ce qui engendrerait une charge nettement supérieure pour l'économie. Un journal dominical, habituellement critique envers la SSR, écrivait dernièrement que le référendum de l'USAM pourrait «s'avérer être une erreur lourde de conséquences» pour l'économie.

Des redevances modérées pour les entreprises

Les entreprises soumises à la TVA et dont le chiffre d'affaires oscille entre 1 et 5 millions de francs s'acquitteront d'une redevance de 1000 francs. Le taux appliqué sera progressif et modéré: les établissements réalisant un chiffre d'affaires compris entre 100 millions et un milliard de francs paieront ainsi 15 600 francs; ceux dont le chiffre d'affaires est supérieur à un milliard de francs, 39 000 francs. Les redevances ne seront plus perçues par succursale, mais en une seule fois. La redevance pour les entreprises se fondera sur le registre de la TVA. Elle portera sur le chiffre d'affaires assujetti à la redevance, ce qui allégera la facture de secteurs comme le tourisme, la gastronomie, la santé et la formation. Conclusion: la majorité des entreprises paiera moins, voire plus rien, raison pour laquelle Gastro-suisse, entre autres, soutient la nouvelle loi.

Payer deux fois?

Les employés s'acquittent d'impôts sur le revenu, de taxes et de redevances en tant que personnes physiques. Mais il est logique et approprié que les entreprises, en leur qualité de personnes morales, paient également leur part d'impôts, de taxes et de redevances.

L'économie utilise plus que jamais l'offre de la SSR

L'offre de la SSR est largement utilisée par les acteurs économiques: par le biais des autoradios dans les véhicules d'une entreprise et des radios dans de nombreux établissements, mais aussi et surtout grâce à la diffusion en ligne. Bien que la quasi-totalité des sociétés disposent d'un appareil de réception, très peu d'entre elles s'acquittent de la redevance: il en résulte un manque de crédibilité et une telle attitude ne correspond pas à un bon esprit citoyen.

Contribution équilibrée entre les ménages et l'économie

Les ménages s'acquitteront de 85 % de la redevance et l'économie de 15 %; cette répartition est équilibrée.

Soutien accru pour 34 diffuseurs privés

34 stations et chaînes radio-tv privées locales bénéficieront davantage de la redevance: la quote-part qui leur sera attribuée pourra augmenter de 4 % aujourd'hui à 6 %. Elles recevront en outre un soutien financier important afin de faciliter la migration coûteuse mais indispensable de la bande FM (analogue) vers la distribution par DAB+ (digitale).

La SSR poursuit son programme d'économies

Le nouveau système ne rapportera pas un centime de plus à la SSR. Certains cercles sous-entendent que si ce système entrait en vigueur, le Conseil fédéral, qui fixe d'ores et déjà le montant de la redevance, aurait carte blanche pour l'augmenter et la porterait bientôt à 1000 francs. Cet argument est dénué de sens: le montant de la redevance dévolu à la SSR n'a pas évolué depuis des années. La dernière hausse de la redevance, en 2007, a uniquement bénéficié aux diffuseurs radio et tv privés. La SSR poursuivra ses programmes d'économies indépendamment du résultat du 14 juin.

Notre mandat

L'activité de la SSR repose sur la Constitution fédérale, sur la loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV), sur l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV) et sur la Concession SSR.

Bases légales

Constitution fédérale

L'article 93 de la Constitution précise que la législation radio/TV relève de la Confédération. Radio et télévision doivent contribuer à l'éducation et au développement culturel, à la libre formation de l'opinion et au divertissement; elles doivent tenir compte des particularités du pays et des besoins des cantons, présenter fidèlement l'actualité et refléter équitablement la diversité des opinions. Enfin, la Constitution garantit l'indépendance de la radio et de la télévision, de même que l'autonomie dans la conception des programmes. La Constitution prévoit une autorité d'examen des plaintes (AIEP), indépendante du Parlement et du gouvernement.

LRTV, ORTV

La LRTV spécifie entre autres le mandat de programme, la diffusion, l'organisation et les modalités de financement de la SSR. En vertu de celle-ci et de l'ORTV, la SSR s'organise de manière à garantir son autonomie et son indépendance, à bénéficier d'une gestion efficiente, d'une direction et d'une coordination nationales, à prendre en compte les intérêts des régions linguistiques, à représenter le public en son sein et à mettre en œuvre les principes découlant du droit des sociétés anonymes.

Quiconque veut capter les chaînes de radio et de télévision doit s'acquitter d'une redevance dont le montant est fixé par le Conseil fédéral en fonction des critères suivants:

- assurer le financement des chaînes SSR et de ses autres offres journalistiques,
- soutenir les chaînes au bénéfice d'une concession,
- financer les activités découlant du recouvrement de la redevance et de l'obligation de la payer et d'annoncer les récepteurs,
- soutenir la Fondation pour les études d'audience,
- mettre en place les réseaux d'émetteurs requis par les nouvelles technologies.

Concession

La Concession définit le mandat que la SSR est chargée de remplir à travers l'ensemble de ses chaînes de radio et de télévision et d'autres services journalistiques.

En **radio**, la SSR diffuse:

- trois chaînes pour chaque région linguistique (Suisse romande, Suisse alémanique et Suisse italienne),
- une chaîne en romanche,
- une chaîne pour la Suisse romande et une autre pour la Suisse alémanique, qui reprend le caractère et les contenus du programme de base, mais se distingue par un profil musical spécifique,
- une chaîne destinée aux jeunes de Suisse alémanique,
- trois chaînes musicales dédiées au classique, au jazz et à la pop,
- une chaîne d'information en allemand.

En **télévision**, la SSR diffuse:

- deux chaînes pour chaque région linguistique (Suisse romande, Suisse alémanique et Suisse italienne) en haute définition,
- des émissions en romanche,
- une chaîne en allemand composée de rediffusions,
- une offre en langue française sur Internet, composée d'informations actualisées en continu et d'annonces,
- sur Internet en premier lieu, des émissions portant sur des événements politiques, économiques, culturels ou sportifs d'envergure nationale ou régionale.

L'offre **en ligne** de la SSR englobe:

- des contenus en ligne se rapportant à des émissions (en lien temporel et thématique direct avec des émissions ou des parties d'émissions de nature journalistique),
- des contenus en ligne sans lien avec des émissions, au titre de contributions rédactionnelles dans les domaines de l'information et du sport tant à l'échelle régionale que nationale (limités à 1000 signes max. par article),
- des analyses et des informations sur les émissions,
- des informations de base en rapport avec des émissions éducatives,
- des forums et des jeux associés à des émissions,
- un service en ligne plurilingue destiné à l'étranger (swissinfo.ch),
- un service en ligne pour le public italoophone frontalier (tvsvizzera.it).

La Concession précise en outre qu'avec ses chaînes et ses autres services journalistiques, la SSR contribue:

- à la libre formation de l'opinion à travers une information complète, diversifiée et fidèle, en particulier sur les réalités politiques, économiques et sociales,
- au développement de la culture, à la défense des valeurs culturelles du pays et à la promotion de la création culturelle suisse en tenant compte de la production littéraire, musicale et cinématographique suisse,
- à la formation du public, notamment grâce à la diffusion régulière d'émissions éducatives,
- au divertissement.

Compléments d'information: www.srgssr.ch (SRG SSR > Bases juridiques > Législation).

Stratégie d'entreprise

Outre les objectifs de gestion d'entreprise, la stratégie d'entreprise définit les grandes lignes de développement de l'offre radio, TV et Internet de la SSR.

En 2014, cette dernière a remanié sa stratégie en profondeur: l'objectif principal était de la simplifier, de la raccourcir et de la rendre plus claire. Elle ne comprend désormais plus que 13 objectifs, contre 26 auparavant.

Offre et marché

- Augmenter l'audience globale grâce à l'offre en ligne
- Renforcer l'interaction entre les canaux et Internet
- Miser sur les productions originales
- Maintenir l'âge moyen du public
- Animer les échanges avec le public

Collectivité

- Faire valoir la performance
- Coopérer de façon constructive

Processus

- Miser sur l'innovation
- Harmoniser infrastructure et processus

Finances

- Assurer une politique financière durable
- Viser de nouvelles sources de revenus

Personnel

- Embaucher des «digital natives» – promouvoir la polyvalence
- Encourager les cadres – s'identifier à la SSR

La dernière mouture de la stratégie d'entreprise fixe de nouveaux axes: les échanges avec un large public gagnent en importance et les prestations de la SSR fournies en faveur de la société sont mieux communiquées. Pour le recrutement, la SSR entend s'adresser à la jeune génération qui a grandi avec les nouveaux médias.

La stratégie d'entreprise fixe les objectifs et le calendrier de mise en œuvre. Le Conseil d'administration et le Comité de direction examinent les mesures et les projets chaque année, les objectifs tous les deux ans, et les adaptent aux derniers développements s'il y a lieu.

La stratégie d'entreprise est publiée intégralement sur: www.srgssr.ch (Service public > Mandat).

Formation et culture

Les activités, les salaires, les mandats et les prestations de la SSR ont un impact sur tous les secteurs de l'économie suisse. La SSR confie un volume important de mandats à l'industrie audiovisuelle suisse.

Cinéma

Les films témoignent de la pluralité culturelle et linguistique du pays. Soucieuse d'encourager activement le cinéma, la SSR a créé en 1996 le Pacte de l'audiovisuel, avec le concours de partenaires du secteur cinématographique. Grâce à cet accord,

- plus de 300 millions de francs ont été investis jusqu'ici dans la promotion du cinéma suisse (en 2015, le montant s'élèvera à 22,3 millions);
- plus de 2000 films (cinéma, télévision, documentaires, courts métrages, dessins animés) ont été réalisés avec l'aide du Pacte de l'audiovisuel. Au cours des cinq dernières années, 718 films, tous genres confondus, ont été coproduits par la SSR (voir tableau ci-après).

Promotion cinématographique

Chaîne	2014	2013	2012	2011	2010
Schweizer Radio und Fernsehen (SRF)	67	68	69	67	58
Radio Télévision Suisse (RTS)	63	52	46	60	49
Radiotelevisione svizzera (RSI)	23	22	17	23	16
Radiotelevision Svizra Rumantscha (RTR)	5	2	1	6	4

Musique

La musique est à la radio ce que le film est à la télévision. Comme pour le cinéma, la SSR a consacré sa collaboration avec les représentants de la scène musicale par une Charte de la musique suisse, signée en 2004, afin de promouvoir les œuvres musicales nationales et d'encourager les talents. La SSR s'engage à renforcer la présence de la musique suisse sur ses ondes radio. Par musique suisse, on entend tout enregistrement ou toute diffusion en direct d'un compositeur, d'un interprète ou d'un producteur suisse, ou tout enregistrement à participation suisse substantielle.

Charte de la musique suisse: part de musique suisse diffusée à la radio (en % du temps de diffusion)

Station	2014		2013		2012		2011	
	Objectif	Part	Objectif	Part	Objectif	Part	Objectif	Part
Radio SRF 1	20	21,7	20	18,7	20	14,6	20	16,6
Radio SRF 2 Kultur	20	29,3	20	24,9	20	19,7	20	27,0
Radio SRF 3	20	17,0	20	20,0	20	20,1	20	19,8
Radio SRF Virus	50	51,0	50	51,6	50	56,4	50	60,8
Radio SRF Musikwelle	42	40,1	42	42,5	45	36,8	43	42,1
RTS La Première	16	14,5	16	18,3	15	19,6	15	16,7
RTS Espace 2	18	12,7	18	15,6	20	15,2	20	12,8
RTS Couleur 3	21	16,0	21	19,3	21	19,2	21	22,4
RTS Option Musique	12	14,6	12	14,2	12	14,2	11	13,4
RSI Rete Uno	10	11,0	10	11,8	10	11,9	12	9,0
RSI Rete Due	15	15,1	15	16,4	15	18,0	15	16,0
RSI Rete Tre	12	13,2	12	12,8	10	11,0	10	10,3
Radio Rumantsch	45	49,6	45	47,2	50	45,7	45	48,7
Radio Swiss Classic	30	30,3	30	33,1	30	31,5	27	30,3
Radio Swiss Jazz	30	37,3	30	30,0	30	29,8	30	30,4
Radio Swiss Pop	30	31,2	30	31,1	30	30,2	27	28,0

Littérature

La SSR réserve aussi une place de choix à la littérature sur ses antennes radio et télévision. Les émissions «Entre les lignes», «La librairie francophone», «Dernier rêve avant la nuit» ou «Lire délire» (RTS), «BuchZeichen», «52 beste Bücher», «Schnabelweid» ou «Literaturclub» (SRF), «Geronimo letteratura», «Blu Come un'Arancia», «Segnalibro» ou «Libriintasca» (RSI) et «Magazin da cultura» ou «Marella» (RTR) sont de véritables promoteurs de la lecture et du marché du livre suisse. Depuis 2007, la SSR est le partenaire média des Journées littéraires de Soleure. La Radio Télévision Suisse (RTS) décerne depuis la seconde moitié des années 80 le «Prix des auditeurs» dans le cadre du Salon du livre de Genève, et depuis 2005 elle remet le «Prix RTS Littérature Ados», le seul prix de littérature francophone destiné à des adolescents de 14 à 16 ans.

Solidarité

Conformément à sa mission, la SSR assure la desserte du pays en programmes de radio et de télévision. Elle rend compte de la réalité suisse aux plans national et régional-linguistique et, pour ce qui est de la radio, au plan local également, dans tous les domaines qui intéressent la société: politique, culture, économie, sport, divertissement, etc. Enfin – et c'est là l'essentiel – la SSR affiche sa volonté de souder les différentes parties du pays, afin de promouvoir les échanges entre les régions linguistiques et donc la compréhension mutuelle. La SSR se distingue des diffuseurs commerciaux pour les raisons suivantes:

- elle tient compte des régionalismes et des minorités,
- elle encourage la diversité des sujets, des contenus et des formats,
- elle crée de la culture, elle ne se contente pas de la diffuser,
- elle mise sur la qualité, sur la crédibilité et sur la pertinence, pas sur les taux d'écoute,
- elle est indépendante des intérêts politiques ou économiques.

Une télévision sans frontières

Conformément à la LRTV, la SSR est tenue de rendre accessibles les programmes de télévision aux personnes handicapées sensorielles; l'ORTV en règle les détails. Dispositions légales mises à part, la SSR a également passé un accord avec les associations concernées, s'engageant à améliorer ses prestations dans le domaine de l'intégration des malvoyants et des malentendants.

→ **Sous-titrage:** l'ensemble des programmes TV diffusés sur les premières chaînes entre 19 h 00 et 22 h 00 (prime time) sont sous-titrés, de même que le direct retransmis le week-end à partir de midi. En outre, d'autres programmes sont également sous-titrés en dehors du prime time. Depuis la fin 2009, un tiers des émissions sont sous-titrées, toutes régions linguistiques confondues. En 2012, la SSR s'est également engagée à publier les sous-titres sur Internet; les émissions proposées en Video On Demand sur les sites Internet de RTS, RSI et SRF peuvent donc être visionnées avec des sous-titres.

→ **Langue des signes:** depuis janvier 2008, RTS, SRF et RSI proposent une fois par jour le téléjournal en langue des signes.

→ **Audiodescription:** elle permet aux malvoyants de suivre un film grâce à des commentaires placés entre les dialogues. En 2014, la SSR a diffusé 241 émissions en audiodescription (SRF 112, RTS 52 et RSI 77). La SSR programme au moins 24 films par an en audiodescription dans chaque région linguistique (le nombre d'émissions dépend des possibilités d'échanges avec l'étranger).

Chaîne du Bonheur

L'aide humanitaire est une tradition à la SSR. Fin 2011, le partenariat qui associait la SSR à la fondation Chaîne du Bonheur a pris la forme d'une nouvelle convention de collaboration signée le 9 janvier 2012 par le président, par le directeur de la Chaîne et par le directeur général SSR. La version remaniée de la convention reprend l'essentiel du document initial: partenariat étroit entre les deux institutions, impliquant le soutien exclusif des médias SSR lors des appels de dons lancés à l'échelle nationale après une catastrophe, en Suisse ou à l'étranger.

La Chaîne du Bonheur est totalement autonome en ce qui concerne la gestion de ses finances. A l'avenir, la SSR aimerait informer davantage sur les collectes et sur l'utilisation des dons. N'étant pas une œuvre d'entraide, la Chaîne du Bonheur organise les collectes avec 25 organisations suisses accréditées. Soumis à un audit financier serré, ses fonds comptent parmi les mieux contrôlés de Suisse. En 2014, elle a participé à 175 projets dans 49 pays, à raison de 99,7 millions de francs. La plus grande collecte organisée à ce jour remonte à 2005; elle avait permis de réunir 227 millions de francs en faveur des victimes du tsunami. Hormis le soutien qu'ils accordent aux journées de collecte, les médias SSR veillent à assurer la plus grande transparence sur l'utilisation des fonds. Schweizer

Radio und Fernsehen (SRF) diffuse l'émission «Glückskette aktuell» (durée: cinq minutes), tous les dimanches à 9h45 sur Radio SRF 1 et Radio SRF Musikwelle.

Péréquation financière pour des programmes pour tous

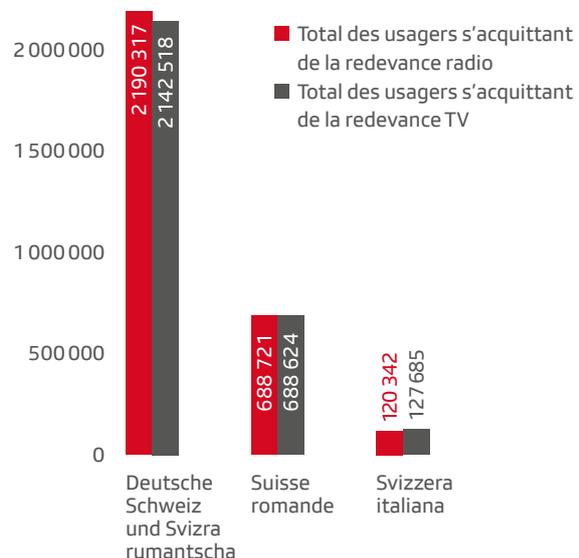
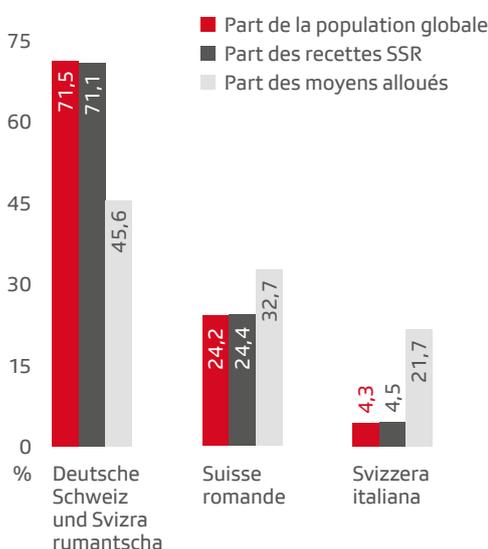
Entreprise à but non lucratif, la SSR œuvre, avec ses programmes, en faveur de la collectivité et du service public. Elle enregistre un chiffre d'affaires annuel de 1,65 milliard de francs. Elle assure son financement à 75 % par la redevance et à 25 % par les recettes commerciales et des revenus issus entre autres de la vente d'émissions à d'autres diffuseurs.

La SSR reverse les recettes de la redevance et de la publicité aux unités radio/TV des quatre régions linguistiques, selon une clé de répartition. Cette péréquation financière fait que les unités d'entreprise Radio Télévision Suisse (RTS), Radiotelevisione svizzera (RSI) et Radiotelevision Svizra Rumantscha (RTR) reçoivent une part plus importante des recettes que celle à laquelle elles auraient droit. La SSR affecte les recettes de la redevance exclusivement aux programmes qu'elle est

tenue de produire en vertu du mandat de prestations. Les recettes provenant du sponsoring, du programme et des prestations de service de même que la contribution fédérale à swissinfo.ch vont directement aux unités d'entreprise. Fixée dans le cadre du plan financier et du processus budgétaire de toute l'entreprise, l'allocation des moyens est soumise à l'approbation du Conseil d'administration. Elle repose sur les éléments suivants:

- socle destiné à financer l'offre de programmes dans la région linguistique selon la Concession; ce socle peut être relevé pour les besoins de la télévision en cas d'évolution positive des recettes publicitaires,
- allocation structurelle destinée à couvrir les charges liées aux activités nationales communes, à l'infrastructure des bâtiments et à la diffusion des programmes,
- attributions destinées à des activités spéciales, notamment à la diffusion internationale des programmes,
- attributions destinées à des projets d'envergure.

Péréquation financière 2014



Redevance

Selon la LRTV, toute personne domiciliée en Suisse, qui capte les chaînes de radio et de télévision, est tenue de payer la redevance, indépendamment des chaînes regardées ou des stations écoutées, indépendamment aussi du mode de réception (antenne, câble, satellite, téléphone, mobile, Internet). Seules peuvent être exonérées les personnes bénéficiaires de prestations AVS ou AI conformément à la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité (LPC).

C'est le Conseil fédéral qui fixe le montant de la redevance destinée essentiellement au financement des chaînes de radio et de télévision de service public. Une partie est attribuée aux radios et aux télévisions privées qui s'acquittent d'un mandat de prestation spécifique. Certains montants sont également affectés à la promotion des nouvelles technologies, à la recherche d'audience et à l'encaissement de la redevance (Billag).

Le montant de la redevance est le même pour toutes les régions (Suisse romande, Suisse alémanique, Suisse italienne), qui ont droit à des programmes de qualité équivalente. Cette répartition entre les régions linguistiques est une particularité du service public de la SSR. Elle stipule que les régions linguistiques doivent produire des programmes de qualité équivalente, avec une conséquence évidente sur la redevance. Si la SSR se cantonnait à des programmes en une seule langue nationale, la redevance serait d'environ 270 francs.

La redevance, comparaison internationale

La SSR dispose de plus de 1,65 milliard de francs par an pour financer 17 stations de radio et 7 chaînes de télévision dans quatre régions linguistiques. Elle n'a donc pas à craindre la comparaison, la somme étant conséquente à l'échelle de la Suisse, mais plutôt modeste en regard de celle des autres pays. Le montant de la redevance fait toutefois régulièrement l'objet de débats publics. Il est souvent comparé à celui prélevé à l'étranger. Ces comparaisons montrent que les pays fortement peuplés ont une redevance plus faible, du fait de la répartition des coûts fixes (personnel, infrastructures) sur un nombre plus important de personnes. Pour que la comparaison soit pertinente, il y a lieu de tenir compte des facteurs suivants:

- la taille de la population,
- le nombre de communautés linguistiques et leurs besoins en termes de programmes,

Redevances

Par an, en CHF, TVA incluse

Réception radio à titre privé	169.15
Réception TV à titre privé	293.25
Total	462.40

Réception radio à titre professionnel*	223.85
Réception TV à titre professionnel*	388.55
Total	612.40

Réception à titre commercial**	I	II	III
Réception radio à titre commercial	223.85	372.95	514.90
Réception TV à titre commercial	388.55	647.35	893.70
Total	612.40	1020.30	1408.60

* Une entreprise doit s'acquitter des redevances de réception à titre professionnel lorsque les appareils de réception sont destinés à l'information ou au divertissement de ses collaborateurs.

** Une entreprise doit s'acquitter des redevances de réception à titre commercial lorsque les appareils de réception sont destinés à l'information ou au divertissement de ses clients ou de tiers. La réception à titre professionnel est comprise dans la réception à titre commercial (catégories supplémentaires selon les art. 58, al. 3, et 59, al. 3, ORTV).

- la topographie du pays,
- le niveau national des salaires et le renchérissement, qui influencent les coûts de personnel et les coûts de distribution,
- les sources de financement (recettes publicitaires, taille et structure du marché publicitaire, restrictions publicitaires éventuelles),
- les aides publiques directes et les subventions, versées en sus de la redevance, et le recours possible à d'autres sources de financement.

Sociétés de gestion – Dépenses et revenus

La SSR est la plus importante utilisatrice d'œuvres audiovisuelles, musicales et littéraires de Suisse. Elle acquiert les droits d'auteur et les droits voisins nécessaires directement auprès des ayants droit, par ex. les auteurs, les artistes et les producteurs de films. Mais elle paie aussi au titre de redevances de droits d'auteur, notamment pour la diffusion et la mise en ligne, des sommes non négligeables aux sociétés de gestion (Suisa, SSA, ProLitteris, Suissimage, Swissperform). En 2014, elle leur a versé 54 millions de francs.

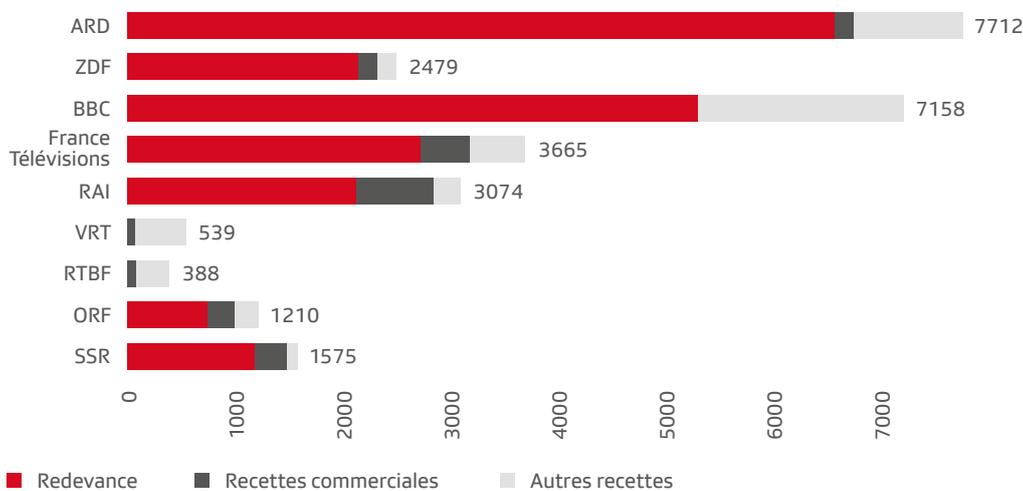
En parallèle des sommes qu'elle dépense pour acquérir des droits, la SSR encaisse des rémunérations de droit d'auteur en tant qu'ayant droit (principalement pour la retransmission de ses programmes). Elle perçoit ces rémunérations de la part des sociétés de gestion Suissimage, ProLitteris et Swissperform par le biais de la CRT (Communauté d'intérêts radio et télévision). En 2014, elle a encaissé 8,5 millions de francs.

Desserte radio et télévision

La SSR offre différents modes de réception des programmes radio et TV. On peut donc dire que la quasi-totalité des foyers sont desservis en Suisse. Le public profite des avantages liés aux nouvelles technologies. C'est pourquoi la SSR, convaincue de l'avenir numérique des deux médias, continue à investir dans la radio et dans la télévision, en misant, par exemple, sur la télévision à haute résolution (HDTV et Dolby Digital) et sur la radio numérique (Digital Audio Broadcasting, DAB). Dans le cadre de ce renouvellement, le DAB a été remplacé par la nouvelle technologie DAB+ en octobre 2012 dans toute la Suisse, doublant ainsi pratiquement le nombre de programmes par émetteur sans changer d'infrastructure.

En 2014, la SSR a exploité 1050 émetteurs pour la diffusion radio et 230 installations dévolues à la télévision.

Total des recettes 2013, en millions de francs



Source: Union Européenne de Radio-Télévision (UER); cours de conversion de l'euro en franc suisse 1.20

Réception radio

Au total, 1050 installations analogiques et numériques

Terrestre: Réception des chaînes SSR par antenne-râteau, par antenne intérieure ou par antenne de voiture:

- DAB+, la radio numérique: desserte de toutes les chaînes de la région linguistique et des chaînes favorites des autres régions linguistiques. Des bouquets numériques, différents selon les régions linguistiques, sont aussi disponibles.
- FM, la radio analogique: desserte des stations de la région linguistique et des premières stations des autres régions linguistiques.

Câble (via opérateur): Réception – au minimum – des stations SSR de la région linguistique et de la première station des autres régions linguistiques.

Satellite: Réception numérique des 17 stations via Hot Bird d'Eutelsat.

Internet: Réception des 17 stations SSR diffusées en live-streaming par ses entreprises. De nombreuses émissions sont également disponibles en streaming ou en podcast sur les sites Internet.

Réception TV

Au total, 230 installations numériques

Terrestre: TNT (télévision numérique terrestre), la TV numérique nationale: desserte des deux chaînes SSR de la région linguistique, de la première chaîne des autres régions linguistiques et, en Suisse alémanique, de la chaîne de rediffusion SRF info.

Câble (via opérateur): RTS Un, RTS Deux, SRF 1, SRF zwei, SRF info, RSI LA 1 et RSI LA 2.

Satellite: Réception de sept chaînes SSR via Hot Bird d'Eutelsat: RTS Un HD, RTS Deux HD, SRF 1 HD, SRF zwei HD, SRF info HD (à partir de mars 2015), RSI LA 1 HD et RSI LA 2 HD. La diffusion par satellite devant être cryptée pour des raisons de licence et de droits d'auteurs, la réception des chaînes de télévision SSR nécessite une carte Sat Access. Afin de pouvoir assurer la sécurité des cartes, celles-ci seront remplacées au fur et à mesure au cours des prochaines années.

Internet: En passant par le site Internet des chaînes TV SSR, possibilité de visionner en direct les programmes live et en différé des émissions en streaming ou en podcast. Certaines plateformes (Wilmaa ou Zattoo, par exemple) permettent de visionner les chaînes SSR sur un écran d'ordinateur, grâce à un logiciel.

IPTV (via opérateur): Internet Protocol Television: les données sont transmises par protocole internet (IP). Des bouquets numériques, différents selon l'opérateur et la région linguistique, sont aussi disponibles. IPTV se base aussi sur la technologie Internet; pour en profiter, il faut cependant disposer d'une Set Top Box du fournisseur concerné.

HbbTV (Hybrid broadcast broadband TV), aussi appelée Smart TV: cette nouvelle technologie allie télévision numérique et Internet. Comme pour le télétexte, le programme TV propose des informations complémentaires. Si l'offre de base est accessible sans connexion Internet, cette dernière est nécessaire pour profiter de l'intégralité des services proposés. Lors du passage à un autre programme, une icône apparaît, renvoyant à l'offre HbbTV. Les informations sont accessibles sur simple pression du bouton rouge de la télécommande.

Desserte universelle en situation de crise

La SSR étant structurée comme une entreprise nationale, elle est en mesure d'informer la population même en situation d'urgence. Elle peut, par exemple, alerter les habitants (système d'information Icaro) pour leur donner des instructions concernant le comportement à adopter. Si la situation empire, la SSR fait office d'organe d'information officiel du Conseil fédéral, capable de communiquer en tout temps avec la population, en vertu des contrats de prestations.

Lors des crises graves, la SSR est l'organe d'information officiel du Conseil fédéral. Des conventions de prestations garantissent que ce dernier peut s'adresser en tout temps à la population. Dans le cas où la production et la diffusion régulières des programmes ne sont plus garanties, les journalistes et les techniciens de la SSR assurent, sous la responsabilité directe du Conseil fédéral, un programme radiophonique d'urgence en trois langues.

Surveillance

Les recettes de la redevance sont soumises à un contrôle interne des plus stricts. Par ailleurs, la SSR est tenue de rendre des comptes au Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

Dans son rapport annuel, la SSR expose sa gestion au cours de l'exercice sous revue. Elle propose en outre un regard tourné vers l'avenir, à travers un budget et une planification sur cinq ans.

L'Office fédéral de la communication veille à ce que la SSR et ses unités d'entreprise respectent les dispositions de la loi, de la concession et des principaux accords internationaux. Les plaintes sont quant à elles du ressort des organes de médiation et de l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision (AIEP).

Cinq organes de médiation pour les réclamations du public

La SSR compte cinq organes de médiation, un pour les programmes de radio et de télévision de chacune des régions linguistiques et un pour swissinfo.ch. Ils servent d'intermédiaires entre les personnes qui déposent des réclamations et les responsables des programmes. Les émissions les plus suivies (informations et téléjournal) sont aussi celles qui font le plus souvent l'objet de réclamations et c'est la programmation

TV qui suscite le plus de critiques. La plupart des plaintes déposées dans les derniers cinq ans ont été considérées comme infondées par les organes de médiation.

L'AIEP, instance d'examen des plaintes

Les plaintes peuvent être déposées auprès de l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision (AIEP). Celle-ci reçoit plus de plaintes contre la SSR que contre les diffuseurs privés, en raison de la richesse de l'offre SSR et de son statut d'entreprise de service public. Quoi qu'il en soit: l'AIEP en a accepté moins d'une sur six.

Les conseils du public

Les conseils du public et les commissions des programmes des organes de la SSR servent d'interface entre les responsables du programme et le public. Les quatre unités d'entreprise régionales et swissinfo.ch ont chacune un conseil du public. En parallèle, il existe plusieurs commissions régionales des programmes en Suisse romande et en Suisse alémanique. Leurs membres, qui représentent différentes catégories de population, évaluent le travail de la SSR. Pour les responsables du programme, ce sont des interlocuteurs importants. Les conseils du public s'expriment régulièrement sur les émissions de la SSR. Dans leur rapport annuel, ils publient leurs observations et leurs propositions d'amélioration. Pour en savoir plus, lire le chapitre Qualité.

Le Conseil suisse de la presse

Le Conseil suisse de la presse est une organisation de milice qui veille à la qualité du journalisme suisse. Véritable référence en matière de déontologie journalistique, la «Déclaration des devoirs et des droits du/de la journaliste» est reconnue comme contraignante par toutes les unités d'entreprise. Ses directives sont à la base du travail des journalistes et des rédacteurs suisses; la plupart des chaînes radio et TV de la SSR les ont même adoptées explicitement dans leur charte éditoriale. La SSR siège au conseil de fondation.

La plupart des plaintes concerne la presse écrite; les auditeurs et les téléspectateurs insatisfaits s'adressent plutôt aux organes de médiation de la SSR et à l'AIEP. ■

Pour en savoir plus

Le chapitre ci-après consacré au service public fournit de plus amples informations sur les activités de service public réalisées par la SSR en 2014.

srgssr.ch

Le site Internet SSR informe sous «Service public» dans le détail sur le mandat de la SSR. Les sujets sont nombreux: pluralité, solidarité, mandat d'information, promotion de l'éducation et de la culture, sport, divertissement. Le site fournit également des informations sur la stratégie d'entreprise, sur la Charte d'entreprise et sur la Charte du programme de la SSR.

metro.srgssr.ch

Que signifie le service public? Que fait la SSR des sommes perçues au titre de la redevance? Metro apporte les réponses à ces questions et à bien d'autres encore.

Le Service public en vidéo

Les cinq vidéos suivantes donnent un aperçu des activités de la SSR et des différents aspects du Service public, à voir sur www.youtube.com/srgssrservicepublic:

- Au service du public
- Service public et culture
- Service public et efficacité
- Service public et sport
- Service public et qualité

Le service public, notre engagement

Nos valeurs restent fermement enracinées, mais les besoins évoluent: le service public s'est toujours développé dans une étroite interaction avec la société, ses préoccupations et ses besoins. Qu'est-ce que le service public est à même d'offrir à l'ère du numérique et de l'audiovisuel? Quelle plus-value apporte-t-il? Le nombre de canaux d'information a augmenté de manière exponentielle. Conséquence: l'information est devenue un «produit de base» à tendance inflationniste.

Flots d'informations

Dans la chaîne de valorisation de la «matière première» qu'est l'information, un changement de paradigme s'est produit. Les médias professionnels (journaux, radio, TV, sites Internet journalistiques) ne sont plus les seuls pourvoyeurs d'information. La numérisation est synonyme de démocratisation: tout utilisateur média peut diffuser des contenus sur le net. L'interaction est le moteur de ce développement. Or, les utilisateurs sont aujourd'hui submergés par des flots continus d'informations qui ne sont bien souvent ni contrôlées et mises en contexte, ni approfondies et pondérées.

Recherche et mise en contexte

C'est là que le service public audiovisuel joue un rôle primordial: détachée de tout intérêt économique ou politique, la SSR mise sur un journalisme de qualité. Même dans le monde du numérique, elle en applique les principes élémentaires, à savoir rechercher, contrôler, expliquer et mettre en contexte toutes les informations qu'elle diffuse, voire même corriger les erreurs qui peuvent se produire. Sélectionner les informations pertinentes, en dégager les enjeux, donner une orientation au grand public: à l'ère du multimédia, ces principes restent le devoir et le privilège d'un service public moderne.

Pour un débat démocratique

Les taux d'audience ne dictent pas leur loi: la fidélité de l'information est une évidence journalistique et un devoir légal de la SSR. A l'ère du numérique, l'offre audiovisuelle de la SSR contribue à ce que les citoyennes et les citoyens des quatre régions linguistiques de Suisse, en particulier les plus jeunes, puissent être bien informés et se forger leur propre opinion.

Les rédactions de la SSR ne traitent pas seulement de sujets dont le public est friand. Elles abordent aussi des questions complexes qu'il est nécessaire d'approfondir et de mettre en contexte. La SSR apporte ainsi une importante contribution à la qualité du débat démocratique et à la société du savoir.

Un pays pluriculturel

Le service public revêt par ailleurs une véritable dimension politique, celle de renforcer la cohésion des quatre régions linguistiques. En Suisse alémanique, en Suisse romande ou en Suisse italienne, la loi donne à toute citoyenne et à tout citoyen le droit à une offre audiovisuelle équivalente. La Suisse romanche bénéficie quant à elle d'une offre spécifique adaptée de moindre envergure. Aucune région linguistique n'est désavantagée, aucune n'est privilégiée: c'est depuis toujours la clé de la stabilité du pays et le fondement de l'essor économique. Cette fonction de lien est autant l'expression que le moteur de notre société née du consentement mutuel.

Plusieurs acteurs du marché accomplissent cette mission de service public aux côtés de la SSR: les médias privés (radio, télévision, journaux, portails en ligne) contribuent eux aussi à donner une assise la plus large possible au service public dans la société.

Fonction de lien à l'échelon national

Créer un vécu commun fait aussi partie du mandat de service public de la SSR. Dans une Suisse multilingue et multiculturelle, la SSR est donc un élément fédérateur. Les différentes générations, professions et cultures se rejoignent autour de ses émissions et partagent des expériences communes, ce qui est de plus en plus rare (et donc d'autant plus important) dans une société marquée par une fragmentation croissante.

Un grand nombre d'émissions et de projets orchestrés par la SSR à l'échelle interrégionale contribuent à une meilleure compréhension entre les groupes linguistiques et, ainsi, à la cohésion nationale. Les projets suivants en constituent autant d'exemples: échange des présentateurs du «Tagesschau» et du «19h30» entre SRF et la RTS (mars 2013), semaine de la radio «Allegra Rumantschs» de SRF (juin 2013), mois thématique «Die Schweizer – Les Suisses – Gli Svizzeri – Ils Svizzers» (novembre 2013), échange de présentateurs du «Tagesschau» et du «Telegiornale» entre SRF et la RSI (mars 2014), série de documentaires «Sur tous les fronts avec le CICR» (avril 2014).

Ces liens sont d'autant plus importants à l'heure de la privatisation croissante de domaines qui étaient jusqu'à présent publics et contribuaient à un sentiment d'appartenance. Dans plusieurs pays européens, les disciplines sportives les plus populaires ont été privatisées dans une large mesure et ne peuvent être suivies que sur des chaînes payantes. C'est par exemple le cas en France et en Italie: si un Italien veut suivre

son équipe favorite, il doit verser l'équivalent de 500 francs par année à l'opérateur de télévision payante Sky, détenu par le magnat américain des médias Rupert Murdoch – et tout cela uniquement pour le football.

Rôle phare de la SSR en Suisse

Le dénominateur commun de la société s'étirole, le ciment de la Suisse s'effrite. Le rôle phare de la SSR sur les plans politique, social et culturel devient de plus en plus déterminant, et ce d'autant plus dans un monde de l'information dans lequel domine la transmission technique et sans relief de contenus et dans lequel les informations qui relèvent du domaine général et public ne constituent la référence que dans une mesure limitée.

La SSR fait contrepoids à cette évolution problématique pour la collectivité. Par le biais de son service public audiovisuel, elle définit, défend et renforce les frontières du public et du général. Elle traite des sujets fondamentaux et fournit des programmes essentiels, indépendamment de tout quota. Pour toutes ces raisons, la SSR continue de revêtir un rôle (de) phare pour la population dans les quatre régions journalistiques suisses. ■



Schweizer Radio
und Fernsehen

Quelle a été la contribution de SRF au mandat de singularité?

Parts élevées de productions maison et de musique suisse

La part très élevée de productions maison à la radio et à la télévision donne la mesure de l'importance qu'accorde SRF au mandat de singularité. L'exemple suivant est éloquent: en 2014, les productions maison représentaient 90 % du programme de SRF 1 en prime time. Cette proportion atteste des efforts déployés par SRF pour se démarquer des diffuseurs privés et assurer un niveau de qualité élevé: on n'est jamais mieux servi que par soi-même.

Un autre aspect du mandat de singularité rempli par SRF est la part comparativement très élevée de musique suisse diffusée sur les ondes radio. Radio SRF 1 et Radio SRF 3 ciblent toutes deux une proportion de 20 %, Radio SRF Virus même de 50 %. A cela s'ajoutent de nombreux reportages sur la musique suisse et des projets d'encouragement s'inscrivant sur le long terme tels que «SRF 3 Best Talent» ou «SRF Virus 8x15».

Des informations indépendantes de première main

L'un des piliers du mandat et de l'offre de SRF est l'information, autrement dit sa contribution à la formation d'opinion. SRF mise sur un journalisme différencié qui met en contexte et révèle les mécanismes des phénomènes de société et de la vie politique.

Le travail des correspondants de SRF atteste de l'exemplarité de SRF en matière de singularité dans l'information. Alors que les agences constituent les seules sources d'un nombre croissant de médias, SRF dispose d'un réseau mondial de correspondants fournissant des informations de première main. En Europe, seuls quelques prestataires de service public disposent d'un tel réseau: par ex. la BBC, ARD et ZDF, France Télévisions et la SSR, un poids plume en comparaison.

Sur quatre continents, environ 40 correspondants étrangers permanents ou en mission suivent l'actualité de leur zone d'affectation pour le compte de SRF. En Suisse, quelque 25 journalistes couvrent les différentes régions du pays. Grâce à leur réseau de contacts et à des recherches approfondies, basées notamment sur d'innombrables entretiens, ils mettent les événements et leurs conséquences en contexte et fournissent des informations et des analyses de fond aux programmes de SRF.

Leurs contributions constituent l'un des fondements de l'indépendance et de l'intégrité de la couverture médiatique.

Tous les deux ans, les correspondants à l'étranger de Radio SRF se réunissent une semaine en Suisse. En 2014, cette rencontre s'est tenue du 1^{er} au 6 juin. Au Musée de la communication de Berne, les journalistes ont pu recueillir les retours du public à l'occasion de la Journée des correspondants.

De nombreux auditeurs ont profité de cette «journée portes ouvertes» pour en savoir plus sur le métier et jeter un coup d'œil dans les coulisses. Durant toute cette journée articulée autour du thème «Weltweit zuhause» («Chez soi dans le monde entier»), Radio SRF 1 a diffusé ses programmes en direct du musée. Pour une fois, c'étaient les correspondants qui étaient à l'honneur, et non plus seulement leurs reportages.

Quelle a été la contribution de SRF au mandat de formation?

Des offres éducatives diversifiées

En 2014, SRF a mené à bien sa mission éducative dans ses programmes radio, TV et multimédia. A la télévision, l'émission «Einstein» a par exemple consacré plus de 25 heures à des actualités touchant à tous les domaines scientifiques, tandis que les «Sternstunden» ont réuni des invités de marque, parmi lesquels le président allemand, Joachim Gauck, autour de questions centrales de notre temps.

A la radio, le magazine scientifique «Wissenschaftsmagazin» a mis chaque semaine la recherche en avant et l'émission quotidienne «100 Sekunden Wissen» a expliqué des termes tels que «arpégiateur» ou «Waqf» au grand public durant près de neuf heures au total. La plate-forme culturelle srf.ch a permis aux internautes d'accéder en toute liberté aux émissions de radio et de télévision, ainsi qu'à des contenus web exclusifs.

Mais la transmission du savoir au sens large a également pris d'autres formes: les nouvelles et les informations de fond, les documents et les reportages, en particulier, avaient toujours pour but d'orienter et d'éclairer le public sur l'actualité. De nombreux débats l'ont par ailleurs aidé à se forger une opinion sur différents thèmes. Les quiz, les fictions ou encore les ouvertures des manifestations sportives ont aussi contribué à leur manière à la formation du public.

Une réorganisation porteuse d'avenir

Dans le but de donner plus de poids aux thèmes scientifiques, SRF a mis sur pied le domaine spécialisé «Wissen und Gesellschaft» en 2014. Les rédactions des émissions «Einstein», «SRFmySchool», «Netz Natur», «Kulturplatz» et «Sternstunden», ainsi que la rédaction scientifique spécialisée y sont rattachées sur un modèle trimédia. Cette configuration permet aux équipes de renforcer leur collaboration et de profiter des synergies lors de projets communs: chaque rédaction traite le thème concerné selon son angle de vue.

SRF fait école depuis 50 ans

En 2014, le programme pédagogique «SRFmySchool» a fêté son cinquantenaire. A cette occasion, une rétrospective spéciale a été diffusée, retraçant un demi-siècle de programmes scolaires et éducatifs à la télévision. De nombreuses perles d'archives ont illustré la formidable évolution du système éducatif, de l'enseignement frontal en noir et blanc à la plateforme multimédia. Tout au long de l'année, «SRFmySchool» a diffusé environ 200 heures d'émission sur les thèmes les plus divers, de «Jung und überschuldet» («jeune et endetté») à «Die Schweiz wird zugebaut» («la Suisse asphaltée et bétonnée»).

Le programme de «SRFmySchool» est en grande partie accessible en ligne. Des supports pédagogiques sont mis gratuitement à la disposition des enseignants sous forme de comptes rendus, de plans de cours et de suggestions d'activités. Le remaniement du site Internet a permis de simplifier l'utilisation numérique des contenus de la télévision éducative et d'accéder à de nouvelles dimensions interactives, à l'instar de la série de graphiques «Wissen in Grafiken».

Des points forts trimédia

SRF a également développé des points forts sur plusieurs vecteurs dans le but d'approfondir des thèmes spécifiques sur une plus longue durée et sous différentes formes. Le centenaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale a par exemple servi de tremplin à un voyage dans le temps autour de la saga historique «Anno 1914» de «Schweiz aktuell», qui retraçait le quotidien en Suisse au début du siècle dernier.

La Grande Guerre et son influence sur le cours de l'histoire ont aussi été illustrées par d'autres formats, notamment par les émissions «10vor10» et «DOK», ainsi que par des pièces radio-phoniques et un dessin animé interactif. Ce point fort, qui s'est déroulé sur environ neuf mois, était accessible sur la plateforme culturelle srf.ch.

La série «Barock – mon amour», consacrée au grand courant artistique des XVII^e et XVIII^e siècles et à ses corrélations avec les tendances à l'excès et à l'individualisme de la société actuelle, a aussi été l'un des temps forts de l'année 2014. Sans oublier la thématique des «Big Data» et le projet «Nationalpark LIVE», deux autres points forts de l'année 2014. ■



Radio Télévision
Suisse

Quelle a été la contribution de la RTS au mandat de divertissement?

La RTS, tant en radio qu'en TV, propose aux auditeurs et aux téléspectateurs romands des programmes de divertissement de production propre, soit des jeux et des émissions d'humour et de divertissement, qui ont la volonté d'être fédérateurs et dans lesquels les Romands se reconnaissent. Elle privilégie les émissions produites en public, qui mettent en valeur les artistes suisses tout en gardant un œil intéressé sur la production internationale. Tour d'horizon.

Réaffirmer l'identité romande

Les programmes de divertissement et les jeux sont diffusés en prime time sur RTS Un pour la TV et sur La Première pour la radio. L'émission «Les Coups de Cœur d'Alain Morisod» réunit sur scène et en public une pléiade d'artistes confirmés ou jeunes talents, francophones ou alémaniques, permettant ainsi de dépasser les frontières linguistiques. La RTS innove par ailleurs régulièrement en produisant et en diffusant de nouveaux formats de divertissement dont l'une des valeurs-clés est l'identité romande. Ainsi l'émission «Génération(s)» allie musique, danse, quiz, images d'archives et humour pour redécouvrir le meilleur des cinq dernières décennies et créer des liens entre les générations. Adapté d'un format canadien, «Un air de famille» fait vivre une expérience inoubliable aux familles romandes: unies par une même passion, le chant, elles se produisent pour la première fois ensemble à la télévision, soutenues avec émotion par le public.

La culture générale au rendez-vous

Divers jeux de la RTS contribuent à une acquisition ludique des savoirs: en TV, «Cash» sillonne la Suisse romande pour faire remporter mille francs aux candidats en répondant à 10 questions en 10 minutes tandis que «Télé La Question» permet de tester sa culture générale. Partenaire de la Loterie romande, la RTS propose également de se divertir en suivant les candidats des «Clés de la Fortune», dont les plus chanceux peuvent remporter cent mille francs. L'auditeur, quant à lui, joue au quotidien avec «Les Dicodeurs», une émission phare de La Première qui se déplace chaque semaine dans une autre ville romande.

Les petits et grands noms du rire

L'humour valorise aussi, d'abord, les artistes suisses. En TV, grâce au label «Rire en scène» (samedi 20 h 10 sur RTS deux), le public découvre un programme d'humour très souvent innovant. Le choix des spectacles captés et des galas produits per-

met aux téléspectateurs de repérer des talents parfois peu connus en faisant confiance aux choix du diffuseur. La notion de service public s'inscrit là dans une démarche qualitative ou tout au moins de découverte de talents. En outre, les caméras de la RTS s'invitent tout au long de l'année dans les salles romandes pour immortaliser les spectacles des humoristes locaux, conservant ainsi une empreinte patrimoniale de ces arts vivants. Grâce à ses partenariats, notamment avec le Montreux Comedy Festival ou Morges-sous-rire, la RTS permet à son public de retrouver sur le petit écran les grands noms du rire.

La RTS contribue ainsi activement à l'existence d'un vivier d'artistes dans toutes les disciplines du divertissement en Suisse romande, ceci tant en TV qu'en radio grâce à l'émission satirique «L'agence», diffusée le dimanche matin sur La Première ou à de multiples séquences sur Couleur 3. Le ton enlevé, satirique, audacieux, hilarant parfois de Couleur 3 demeure la «marque de fabrique» de la chaîne jeunes de la RTS.

Cuisines et terroirs

Les émissions culinaires TV «Al dente», «Pique-Assiette» ou «Descente en cuisine» font partager au plus grand nombre le goût des bonnes choses. Une autre émission à succès, «Un dîner à la ferme», fait pour sa part découvrir au public la richesse des produits du terroir et la vie dans différentes exploitations du pays. Les agriculteurs de chaque canton invitent à tour de rôle leurs homologues à partager un repas typique de leur région dans leur ferme, avec, en 2014 une escapade du côté de la Suisse alémanique et du Tessin.

Quelle a été la contribution de la RTS au mandat démocratique?

Comment passionner les Suisses autour des thèmes politiques? C'est l'un des objectifs prioritaires des rédactions Actualité tant TV que radio.

Un nouveau studio TV pour décrypter l'actualité

La mise en place du nouveau Studio HD de l'Actualité RTS TV a été l'un des événements RTS de l'année 2014. Ce studio HD, dans lequel sont produits notamment «Le 19h30», «Le 12h45» ou «Couleurs locales», a favorisé une véritable révolution technologique mais aussi éditoriale. Il permet depuis cet été de présenter de façon plus lisible les enjeux de l'actualité quotidienne avec une plus grande variété dans le traitement de l'information. A côté des sujets traditionnels, et des invités en direct, le

nouveau studio permet, grâce à ses murs images, de mieux mettre en évidence certains éléments chiffrés ou contextuels. Un journaliste peut ainsi donner en direct des explications en s'appuyant sur des éléments graphiques diffusés simultanément à l'antenne. Cette approche journalistique permet une narration plus fluide et plus claire, de quoi aider chacun à se faire sa propre opinion!

Une lecture éclairée de la vie politique

L'objectif est le même en radio. C'est bien dans le sens d'un développement du concept d'agora – la politique est entendue ici au sens grec du terme, polis, c'est-à-dire les affaires de la Cité – que la rédaction radio a poursuivi ses réflexions. Ainsi, en renforçant ses effectifs au Palais fédéral, la radio s'est dotée d'une force qui permet non seulement de couvrir l'actualité, mais surtout de tisser des liens, de relier des événements, d'analyser et de décrypter ce qui fait la vie politique de la Suisse. La rédaction Actualité de la radio met en avant les acteurs de la vie politique, et pas uniquement les politiciens. En d'autres termes, elle cherche à incarner cette vie politique par tous ceux qui y sont associés d'une manière ou d'une autre, qu'il s'agisse des entrepreneurs, des jeunes, des intellectuels, etc.

La rédaction veut montrer ce qui se cache derrière les faits d'actualité grâce à un journalisme analytique; elle vérifie inlassablement les propos, les vérités et les contre-vérités. Pour exemple, la rédaction Actualité a créé une séquence quotidienne dans la matinale de La Première consacrée au «fact checking». De manière générale, la rédaction Actualité radio relie les événements pour leur donner un sens et adapte ainsi la focalisation sur la politique nationale à des micro-événements locaux, aux événements à l'étranger, à des faits historiques, etc.

Suivre l'actu en continu

Autre nouveauté majeure, le lancement de RTS Info en continu. Cette offre améliorée de l'Actualité radio, TV et web est diffusée sur RTS Un le matin puis sur RTS Deux, sur rtsinfo.ch, sur RTS+ (HbbTV) et sur toutes les applications mobiles de la RTS. Elle a pour vocation principale de fournir un flux d'information en continu sur les différentes plateformes de la RTS en associant les rédactions radio, TV et multimédia. La structure organisationnelle mise en place et les outils choisis ont permis, dès fin 2014 (lancement en janvier 2015), de proposer à nouveau des contenus d'actualité TV («Le 12h45», «Le 19h30», «Couleurs locales») et, c'est une nouveauté, des contenus radio en vidéo («La matinale» avec les flashes, les chroniques, l'invité du

matin et également des éléments de «Forum») ainsi que divers enrichissements issus des programmes de la RTS.

Ces démarches journalistiques, tant télévisuelles que radio-phoniques, décryptent les facteurs de la cohésion nationale, interrogent notre démocratie directe, développent une perspective historique, sondent les classes d'âge, associent tant les leaders d'opinion que les «penseurs» d'une Suisse multiculturelle et multilingue et permettent ainsi aux auditeurs, téléspectateurs, internautes ou mobinautes de saisir aussi complètement que possible les enjeux de la Suisse actuelle. ■



Radiotelevisione
svizzera

Quelle a été la contribution de la RSI au mandat culturel?

Cette année encore, la RSI a grandement contribué à la promotion de la culture sur les trois médias que sont la télévision, la radio et Internet, en mettant l'accent sur la création culturelle en Suisse italienne. Elle s'est illustrée par de belles productions TV maison, ainsi que par les reportages de son programme «Storie», qui ont mis en image des sujets culturels et des faits passionnants en lien direct avec la partie italophone du pays. Citons également la série de la SSR consacrée au travail du CICR, à laquelle la RSI a consacré un plateau spécial, et la nouvelle émission de divertissement «Come dire», dont les débats en direct menés par les invités en plateau sont suivis de la diffusion d'un film. Avec «Notte Noir» et «Fakebook», la RSI a également proposé deux séries web maison, plébiscitées notamment par le jeune public.

Film

Dans le cadre du «Pacte de l'audiovisuel», la RSI a produit plus de 28 longs métrages, documentaires et courts métrages suisses. Plusieurs de ces productions ont été saluées dans des festivals nationaux et internationaux.

Musique

En 2014, la RSI s'est particulièrement investie dans le domaine de la musique classique, avec une saison de concerts proposant 20 enregistrements de l'Orchestra della Svizzera Italiana (OSI). Elle a également soutenu d'importantes productions internationales par l'entremise de son chœur et de son orchestre baroque. Au total, la RSI a ainsi programmé 53 émissions de radio (env. 4800 min), 4 productions TV (env. 315 min) et plusieurs streamings en ligne diffusant de grands concerts. A cela se sont ajoutés les programmes musicaux ordinaires de la RSI – notamment les émissions radiophoniques de Rete Due «ReteDue-Cinque», «Shéhérazade», «I capricci di Nicolò» et «Le mille e una nota», ainsi que l'émission de télévision «Paganini» diffusée chaque semaine. Sans oublier deux séries de concerts de jazz organisées dans la région et d'autres émissions consacrées au jazz telles que «Birdland».

Littérature

En 2014, la RSI a porté beaucoup plus d'attention à la littérature suisse, que ce soit dans ses programmes de radio-télévision ou sur Internet. Elle s'est activement associée à une dizaine de manifestations littéraires organisées en Suisse italienne, notamment «Primavera Locarnese», ChiassoLetteraria»

et «Poestate Lugano», et a également participé à d'autres événements majeurs.

Parmi les programmes radiophoniques consacrés à la littérature, citons les émissions de fond «Blu come un'arancia» (avec une part de littérature suisse d'environ 20 %), «Geronimo Lettere e Libri», «Laser» et «Moby Dick», ainsi que l'émission d'actualité culturelle «Il Segnalibro», qui accorde une attention spéciale aux auteurs suisses et au monde de l'édition local. Sans oublier les émissions de radio «Il Punto» et «Foglio volante», qui n'ont cessé de s'intéresser à la littérature tout au long de l'année. Côté télévision, les nouvelles parutions littéraires sont au cœur de l'émission «turné», qui s'est enrichie à l'automne 2014 d'une nouvelle rubrique intitulée «Fotomatò». Pour sa part, «Cult TV» a consacré douze épisodes à la littérature, dont cinq à des auteurs suisses.

«turné» possède par ailleurs son propre site web et propose des conseils de lecture dans sa rubrique «Le lettura della settimana». L'émission «Il Segnalibro» est également présente sur le Web, sur le portail de Rete Due.

Quelle a été la contribution de la RSI au mandat d'intégration?

Le département Information de la RSI accorde une grande attention à la thématique «Intégration» du mandat de service public de la SSR, et ce sur tous les canaux disponibles (radio, télévision et Internet). Réfléter la réalité, expliquer et classer les événements: tels sont les objectifs d'intégration que la programmation de la RSI ne perd jamais de vue.

Pour toucher un public aussi vaste que possible, la RSI utilise toujours l'italien standard et renonce volontairement à tout jargon spécialisé ou guindé. Elle vérifie la qualité des contenus journalistiques de façon consciencieuse et en continu. Cette tâche particulière est confiée à un service interne de la RSI, qui met au jour tous les aspects de l'intégration, analyse les questions de fond et documente régulièrement ses travaux dans des rapports détaillés.

«il Ponte»

Plusieurs offres de la RSI veillent spécifiquement à remplir la mission d'intégration du mandat de service public. Un bon exemple de cet engagement est le magazine hebdomadaire «il Ponte» (diffusé le samedi à 12 h 45 sur RSI LA 1), qui s'inté-

resse à la coexistence entre les étrangers établis en Suisse et la population résidante suisse, et plus particulièrement à l'intégration des étrangers dans la communauté locale. Son titre – «il Ponte», le pont – est déjà tout un programme: l'émission a pour objectif de rapprocher les gens, de faciliter le dialogue, d'encourager la compréhension mutuelle et d'évoquer les problèmes qui peuvent naître soit de la cohabitation de plusieurs communautés étrangères entre elles, soit de la coexistence des citoyens suisses et des citoyens étrangers. Le choix des sujets est large: histoire des émigrés tessinois, questions d'éducation et d'emploi, solidarité avec les réfugiés, esprit communautaire, droits de l'homme.

«tvsvizzera.it»

La RSI œuvre activement à renforcer la présence de la Suisse à l'étranger, comme en atteste le lancement du portail Internet «tvsvizzera.it» au début de l'année 2014. Pensée pour promouvoir la Suisse auprès de nos voisins méridionaux, cette nouvelle offre souhaite de rendre compte, d'une façon nouvelle et différenciée, de l'actualité quotidienne suisse et italienne et plus spécialement de celle qui concerne les zones frontalières. Le concept et la réalisation du site permettent de mieux comparer les deux approches culturelles, dans le seul désir de promouvoir la compréhension et le dialogue entre les deux pays. Le portail cherche également à familiariser un vaste public avec les spécificités, les vertus et les valeurs de la Suisse. Avec sa grande diversité de programmes de radio et de télévision et les nombreux contenus extraits des archives de la RSI, la plateforme vise à bâtir un pont solide entre la Suisse et l'Italie.

Sous-titrage et langage des signes

Le sous-titrage des émissions de télévision est devenu un outil indispensable pour faciliter l'accès des personnes malentendantes à l'offre de RSI. Il est complété par la transcription en langage des signes du téléjournal de 18 h, «TG flash», qui offre une édition d'information complète aux personnes atteintes de déficiences sensorielles.

Dans ce domaine, l'ordonnance sur la radio et la télévision (art. 7 ORTV) oblige la SSR à «augmenter peu à peu, jusqu'à un tiers du temps total de transmission, la proportion d'émissions télévisées sous-titrées diffusées dans le cadre du programme rédactionnel de chaque région linguistique». Comme par le passé, RSI s'est parfaitement acquittée en 2014 de son obligation d'adapter certaines émissions télévisées aux malentendants et aux malvoyants. ■



Radiotelevision
Svizra Rumantscha

Quelle a été la contribution de RTR au mandat de divertissement?

Le divertissement fait aussi partie du service public classique. Comme l'illustrent les exemples suivants, RTR remplit son mandat de divertissement dans le cadre de ses programmes quotidiens, d'émissions spécifiques et de manifestations qu'elle organise.

Tournée «chant au tour»

C'est l'histoire d'une rencontre entre sept auteurs-compositeurs et des instrumentistes de différents horizons musicaux. Tel a été le point de départ d'une tournée de concerts organisée par RTR. Deux concerts classiques, deux concerts de jazz et deux concerts de musique populaire ont eu lieu dans les Grisons, mais pas seulement: une manifestation s'est tenue à Zurich, une autre à Fribourg, dans le but de faire connaître la Svizra Rumantscha et de rapprocher un plus large public de RTR. Trois concerts ont été enregistrés et diffusés sur Radio Rumantsch. L'édition 2014 était la deuxième de «chant au tour», après un lancement réussi en 2012.

Fête du 1^{er} août sur le petit écran

En 2014, RTR a réalisé l'émission nationale consacrée aux festivités du 1^{er} août, retransmise en direct de Zernez où l'on célébrait aussi le centenaire du Parc National Suisse. Le thème de l'émission était tout trouvé: le parc, son histoire, ses habitants et sa faune.

La chasse dans «Telesguard» ...

Dans les Grisons, la chasse fait couler beaucoup d'encre. En revanche, les images sont rares. D'où l'idée de trois journalistes de RTR d'accompagner des chasseurs pendant une semaine et d'en tirer une série de cinq reportages TV que RTR a diffusés chaque jour dans «Telesguard» entre deux saisons de chasse.

... et sur Radio Rumantsch

En 2014, Radio Rumantsch a une fois de plus répondu à l'appel des chasseurs: d'une vallée à l'autre, ces derniers ont pu se souhaiter bonne chasse en musique. Ces trophées mélodieux ont eu une grande résonance. A une heure radiophonique plutôt creuse, entre 21 h 00 et 22 h 00, l'émission est devenue culte.

Portraits décalés de candidats

En 2014, les citoyens grisons ont élu les membres de leur parlement et de leur gouvernement. Cinq candidats et une candidate se disputaient cinq sièges au gouvernement. RTR en a

dressé des portraits animés qu'elle a diffusés dans «Telesguard» sous le titre de «Candicartoons»: un mariage réussi entre divertissement et information politique.

«Vita capita»

Les tribulations de la famille Cafilisch à Surgonda: un feuilleton radiophonique où fiction et réalité romanche s'entrecroisent, par exemple lorsque le président du Conseil d'Etat en personne fait une apparition. Diffusé quotidiennement en semaine, ce soap-opéra est entré en 2015 dans sa quatrième année.

Quelle a été la contribution de RTR au mandat démocratique?

Pour la libre formation de l'opinion

Dans ses programmes radio et TV, RTR remplit un mandat de service public à l'intention du public romanche. La diversité de ses informations politiques, économiques et sociales aide le public à se forger sa propre opinion, comme l'illustrent les exemples ci-dessous.

Elections au Conseil d'Etat et au Grand Conseil

Durant toute la campagne et le dimanche des élections, RTR a observé, analysé et commenté à la radio, à la télévision et en ligne les pratiques, les tactiques et la rhétorique politiques, à l'échelon du canton comme dans les régions. La couverture de ces rendez-vous citoyens a principalement pris la forme de débats télévisés, de discussions radiophoniques, de reportages, de dossiers en ligne et d'analyses de «Smartvote». Sans oublier les portraits humoristiques et informatifs des «Candicartoons», qui ont remporté un franc succès. En collaboration avec Samedia SA et le journal régional de SRF dans les Grisons, RTR a organisé devant un large public sa première manifestation de lancement de campagne. Diffusée en direct sur rtr.ch, elle s'est conclue par la communication des résultats d'un sondage électoral. Le public a ainsi pu disposer d'une vue d'ensemble des partis, des candidats et de leurs chances dès les premières heures de la campagne.

Actualité politique et économique

Dans le canton des Grisons, un processus de restructuration politique fait progressivement fléchir le nombre de communes, ce dont RTR s'est fait le porte-voix en 2014. De la fusion de plusieurs entités de Basse-Engadine est née la plus grande commune de Suisse en superficie: Scuol. Avec le soutien de la rédaction régionale d'Engadine, RTR a pu suivre le long processus politique qui a conduit à cette décision. A l'image de leur

voisine, les rédactions de la Surselva et du Mittelbünden ont couvert l'actualité politique, économique et sociale de leur région, relayant les discussions sur l'hôtel de luxe de Vals ou les dissensions au sujet de l'hôpital régional de Samedan. Rares ont été les assemblées communales qui n'ont pas trouvé d'écho dans une émission radio ou TV, que ce soit sous la forme d'une brève nouvelle ou d'un reportage détaillé. Car RTR est toujours au cœur l'actualité locale et régionale.

RTR et la politique nationale

Depuis Berne, les deux correspondants de RTR au Palais fédéral couvrent l'actualité politique nationale, qu'elle concerne la Suisse tout entière ou plus particulièrement la région romanche. Parmi les thèmes qui ont agité les esprits en 2014 figurent la protection du loup, la législation consécutive à l'initiative sur les résidences secondaires ou encore le deuxième tunnel routier au Saint-Gothard. La rédaction du Palais fédéral ne néglige pas pour autant les autres régions de Suisse. Elle contribue aussi à la formation d'opinion sur les questions politiques et économiques discutées en dehors des Grisons.

Durant les sessions parlementaires, RTR produit l'émission de télévision «Controvers» depuis Berne. Les députés grisons y débattent des projets de loi à l'examen au Conseil national et/ou au Conseil des Etats. Une interprétation simultanée est assurée pour les parlementaires non-romanchophones.

Rédaction au Grand Conseil

RTR met un point d'honneur à ce que la division de l'information de Coire couvre quotidiennement les activités du Grand Conseil. Conséquence: les rédactrices et les rédacteurs disposent d'un important savoir-faire qui leur confère un regard acéré sur l'actualité du pouvoir législatif, qu'il débattre de nouvelles lois, approuve des crédits supplémentaires ou élise les nouveaux membres du conseil de banque de la Banque cantonale des Grisons.

Votations dans les Grisons

Quatre fois par année, les rédactions mobilisent un grand nombre de personnes pour les dimanches de votation. RTR honore ainsi une longue tradition d'analyse et de couverture médiatique à la radio, à la télévision et en ligne lors des votations et des élections communales, régionales, cantonales et nationales.

«Minisguard»: la démocratie pour les plus jeunes

«Minisguard» est la seule émission d'information télévisuelle

de Suisse qui s'adresse aux enfants de six à douze ans. Elle est diffusée le samedi en fin d'après-midi. «Minisguard» présente les nouvelles de manière attrayante et aide le jeune public à comprendre et à mettre en contexte l'actualité mondiale, qu'elle traite des révolutions arabes, des élections aux Etats-Unis ou d'un tremblement de terre dans les Grisons. La rédaction ne recule pas non plus devant les sujets sensibles et complexes tels que le terrorisme ou la crise financière. ■



Quelle a été la contribution de swissinfo.ch au mandat de représentation de la Suisse?

Le mandat de swissinfo.ch s'adresse principalement à un public international s'intéressant à la Suisse. Ce public ne possède souvent pas (encore) le fond de connaissances nécessaires pour comprendre la complexité des réalités politiques, économiques, sociales ou culturelles de ce pays. Ce dernier est parfois perçu comme un bloc plus ou moins monolithique, voire réduit à certains clichés.

C'est là que le travail d'explication et de contextualisation de swissinfo.ch lui permet de mieux percevoir les subtilités helvétiques ou de mieux comprendre, par exemple, les raisons d'un vote populaire qui aurait pu heurter les sensibilités internationales.

Pour y parvenir, une vue d'ensemble différenciée de la Suisse est essentielle. Avec sa rédaction multilingue basée au centre du pays, à l'intersection des diverses régions, swissinfo.ch garde et offre d'emblée cette vue d'ensemble.

Les journalistes francophones, germanophones et italophones forment une seule rédaction suisse dans laquelle ils débattent ensemble chaque jour de la manière de raconter de façon adéquate l'actualité et la réalité helvétiques: cet état de fait garantit qu'au final, la production éditoriale de swissinfo.ch «tient compte des particularités du pays et des besoins des cantons» tel que le demande l'art. 2, al. 2 de la Concession.

Quelle a été la contribution de swissinfo.ch au mandat d'information à l'étranger?

S'agissant de la compréhension à l'étranger pour les intérêts de la Suisse, il n'est jamais aussi crucial de la susciter que lors des crises de réputation qu'elle a connues ces dernières années. L'image d'une Suisse tolérante et multiculturelle a ainsi été mise à mal lors de la fameuse votation sur les minarets. Il est revenu à swissinfo.ch de contextualiser clairement ce vote et de dire au monde, notamment arabe, que les musulmans continuaient d'être libres de prier dans leurs mosquées helvétiques.

En 2014, le séisme a eu lieu le 9 février, et la communauté internationale s'est mise à débattre de la question de savoir si

l'acceptation de l'initiative sur l'immigration de masse signifiait que la Suisse était devenue xénophobe et égoïste. Sachant à quel point les ambassades en Suisse se basent sur la couverture éditoriale de swissinfo.ch pour les rapports qu'elles écrivent et adressent à leurs capitales, le traitement précis, équilibré et différencié par ses dix rédactions linguistiques des tenants et aboutissants de cette votation et des conséquences tirées par les responsables politiques a grandement contribué à calmer le débat et à expliquer combien, malgré le vote, la Suisse travaille dur à trouver une solution qui respecte aussi bien la volonté démocratique que le souhait de maintenir ses bonnes relations avec le reste de l'Europe. Le succès statistique (trafic sur le site) de la production éditoriale de swissinfo.ch autour de cette votation a montré le grand besoin à l'étranger de comprendre correctement ce qui se passait.

Aborder les sujets délicats

Deux autres sujets pouvaient faire l'objet d'un malentendu. Sur la question des réfugiés d'abord, l'adoption en 2013 par le peuple d'un durcissement du droit d'asile pouvait donner l'impression que la Suisse fermait ses portes. Les reportages et les analyses de swissinfo.ch ont montré, malgré les difficultés d'accueil des réfugiés et certaines oppositions au sein de la population ou de pouvoirs locaux, comment la Suisse reste l'un des principaux pays européens d'accueil des réfugiés de pays d'Afrique et du Proche-Orient en crise, sans être un paradis sur lequel ils pourraient fantasmer.

L'autre sujet, toujours délicat en 2014, a été les banques suisses et leurs pratiques critiquées sur le plan international. Là aussi, des analyses et un projet de datajournalisme de swissinfo.ch ont tenté de clarifier la situation pour éviter à l'étranger des jugements à l'emporte-pièce sur tout un pan de l'activité économique suisse et montrer que, dans ce cas aussi, la réalité n'était pas blanche ou noire, mais adoptait entre ces deux extrêmes toutes les variantes de gris.

Entretenir le lien avec la patrie

A côté de ce public international, le mandat de swissinfo.ch lui attribue un second public officiel, les Suisses de l'étranger. La Concession de la SSR demande qu'elle «encourage les contacts entre la Suisse et les Suisses de l'étranger». Comment y parvient swissinfo.ch? D'abord, en s'assurant que des dossiers complets sur les votations fédérales sont chaque fois disponibles deux mois à l'avance en français, en allemand et en italien, afin de permettre aux électeurs éparpillés dans le monde de se forger à temps une opinion avant de voter par correspon-

dance, et d'apporter ainsi leur contribution au débat politique de leur pays.

Ensuite, en privilégiant une approche magazine en profondeur au-delà des soubresauts inégaux de l'actualité, swissinfo.ch permet aux Suisses de l'étranger de ne rien manquer des événements et des évolutions majeurs, et d'être informés sur l'essentiel sans devoir s'immerger quotidiennement dans une abondante presse suisse. Pour des citoyens helvétiques pleinement occupés par leur vie à l'étranger, c'est une manière idéale de pouvoir maintenir un contact de qualité à peu de frais avec leur patrie d'origine. ■

Le service public en chiffres

Coûts	2014 en CHF 1000	2014 en %	2013 en CHF 1000	2013 en %
Contenu des programmes*				
Information	582 943	36	578 102	36
Culture, société, éducation	294 496	18	312 524	20
Musique, jeunesse	119 995	7	122 671	8
Sport	287 309	17	226 477	14
Divertissement, films	344 773	21	340 339	21
Activités pour tiers	18 323	1	16 402	1
Total	1 647 839	100	1 596 515	100
Productions maison et productions de tiers				
Productions maison radio	423 904	26	425 181	27
Productions de tiers radio	8 820	1	8 846	1
Productions maison TV	1 027 301	62	982 586	61
Productions de tiers TV	169 491	10	163 500	10
Activités pour tiers	18 323	1	16 402	1
Total	1 647 839	100	1 596 515	100
Distribution des programmes				
Distribution des programmes radio	55 036	45	49 870	44
Distribution des programmes TV	68 273	55	62 918	56
Total	123 309	100	112 788	100
Lobbying				
Lobbying, événements, monitoring des dossiers concernant la SSR	240	100	240	100
Total	240	100	240	100

* En raison de la reclassification d'émissions et à des fins de comparaison, les coûts 2013 ont été adaptés à la nouvelle structure

Explications

Contenu des programmes*

Les valeurs indiquées sont des valeurs consolidées. Il n'est pas fait de distinction entre les médias radio, TV et Internet.

Le domaine «Sport» comprend aussi le coût des droits de retransmission.

Le domaine «Activités pour tiers» comprend le coût des prestations qui ne font pas partie des activités concessionnées, par exemple:

- la réalisation de campagnes et de festivals;
- l'organisation de visites guidées des studios;
- la production de DVD/CD (B2B);
- l'achat de licences;
- la fourniture de prestations aux filiales;
- la vente de programmes à des tiers (par exemple Telepool);
- les cartes Sat Access.

Productions maison et productions de tiers*

Les productions maison recouvrent les émissions radio ou TV que les unités d'entreprise produisent elles-mêmes, par exemple, en radio: «Echo der Zeit» (SRF), «En ligne directe» (RTS), «Mille voci» (RSI), «Palaver» (RTR); et en TV: «SRF bi de Lüt» (SRF), «A bon entendeur» (RTS), «Il giardino di Albert» (RSI), «Cuntrasts» (RTR).

Les productions de tiers comprennent les émissions de radio ou de TV achetées, comme les séries «Grey's Anatomy», «House of Cards» et «Revenge» ou encore les fictions et les documentaires achetés.

Concernant les «Activités pour tiers», se reporter aux explications ci-dessus.

* Les domaines de support Finances et Controlling, Ressources humaines, Communication, Logistique et Informatique, Archivage et Gestion des immeubles génèrent des coûts qu'il n'est pas possible d'imputer à un seul contenu de programme et à une seule méthode de production. Aussi les coûts sont-ils répartis entre les différents contenus des programmes et méthodes de production.

Distribution des programmes

La distribution des programmes TV comprend les coûts de diffusion des chaînes SSR par le réseau numérique terrestre (TNT) et par satellite.

- TNT: 4 chaînes dans chacune des régions de Suisse romande et de Suisse italienne et 5 chaînes en Suisse alémanique et en Suisse romanche.
- Satellite: les 7 chaînes de la SSR en qualité standard et parallèlement en qualité HD (Simulcasting), y inclus SRF info à partir de mars 2015.
- Internet et HbbTV: tous les programmes de la SSR (à l'exception de la HbbTV sur SRF info) de même que les émissions spéciales non diffusées à la télévision.

La distribution des programmes radio comprend les coûts de diffusion des stations SSR par antenne (maison ou voiture) et par satellite.

- Antenne OUC maison ou voiture: trois stations de la région linguistique et la première station de chacune des autres régions. Le programme de RTR (Radio Rumantsch) n'est diffusé qu'aux Grisons.
- Antenne DAB+ (Digital Audio Broadcasting) maison ou voiture: le réseau DAB+ de la SSR relaie 12 à 13 stations suivant la région linguistique. En Suisse alémanique, trois stations SSR et depuis décembre 2012 les journaux régionaux de Radio SRF 1 sont en outre diffusés sur le réseau DAB+ de SwissMediaCast.
- Satellite: les 17 stations de la SSR.
- Internet: les 17 programmes de la SSR et également les journaux régionaux de SRF 1.

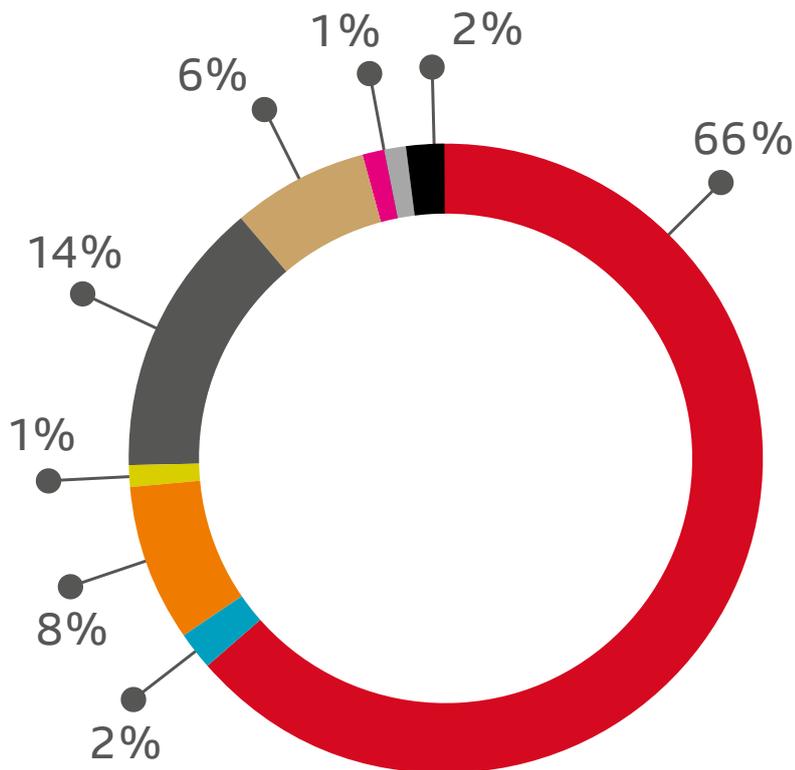
Lobbying

La position «Lobbying» comprend le coût des prestations suivantes:

- organisation et réalisation de rencontres d'information des parlementaires;
- réalisation de matériel de base (fiches d'information, prises de position écrites dans le domaine Political Affairs);
- reconduction du mandat de base Political Affairs confié en 2011 à l'agence furrerhugi. ■

Statistiques radio

SRG SSR

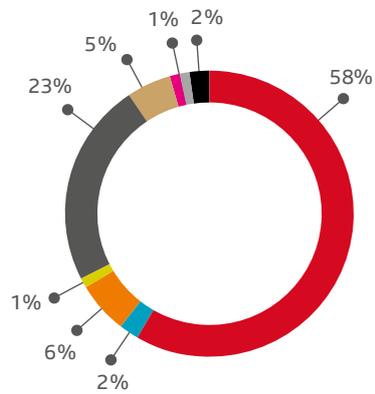


- Musique (Suisa)
- Musique (contenu rédactionnel)
- Animation
- Radio service
- Actualité et information
- Culture et formation
- Pièces radiophoniques
- Divertissement
- Sport
- Autres émissions

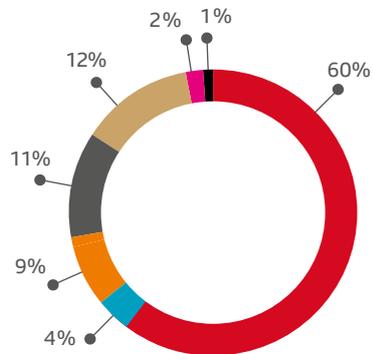
Y compris les programmes nationaux Radio Swiss Pop, Radio Swiss Classic et Radio Swiss Jazz

Différences d'arrondis possibles

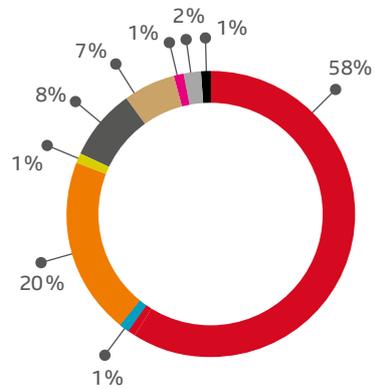
SRF Schweizer Radio und Fernsehen



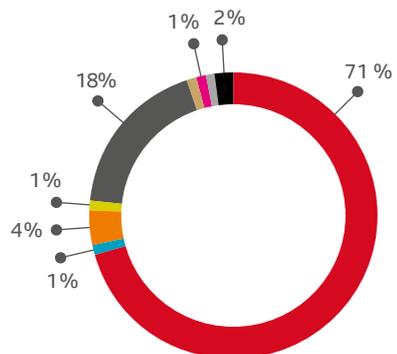
RTS Radio Télévision Suisse



RSI Radiotelevisione svizzera



RTR Radiotelevision Svizra Rumantscha

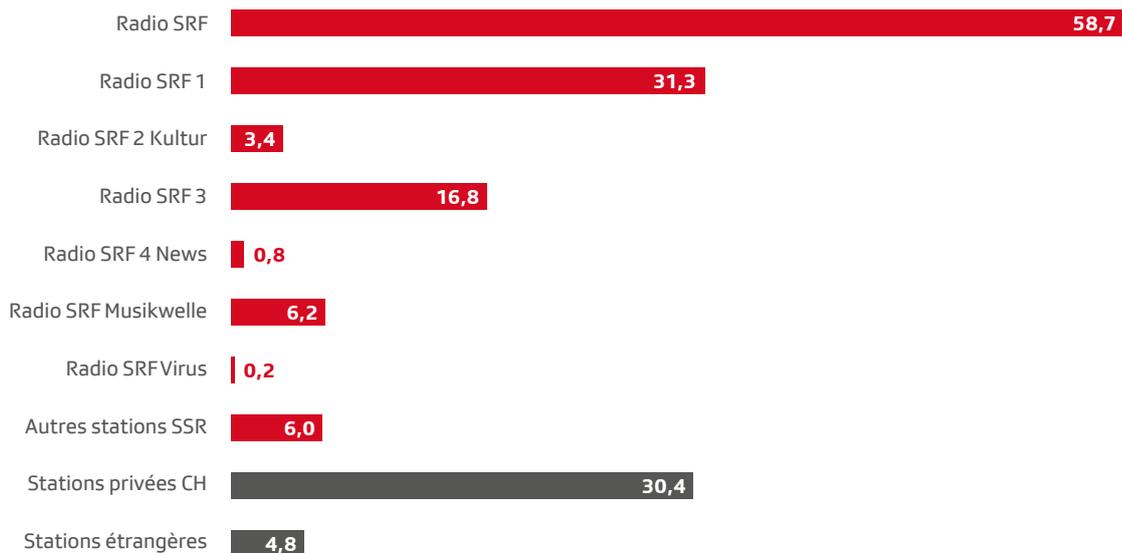


Statistiques radio

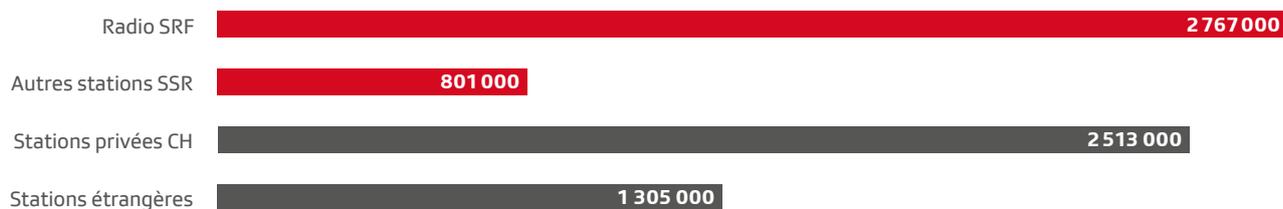
Tous les détails sur la production des programmes, sur le nombre de clics et sur les effectifs figurent dans la publication «Chiffres, données, faits».



Parts de marché en %



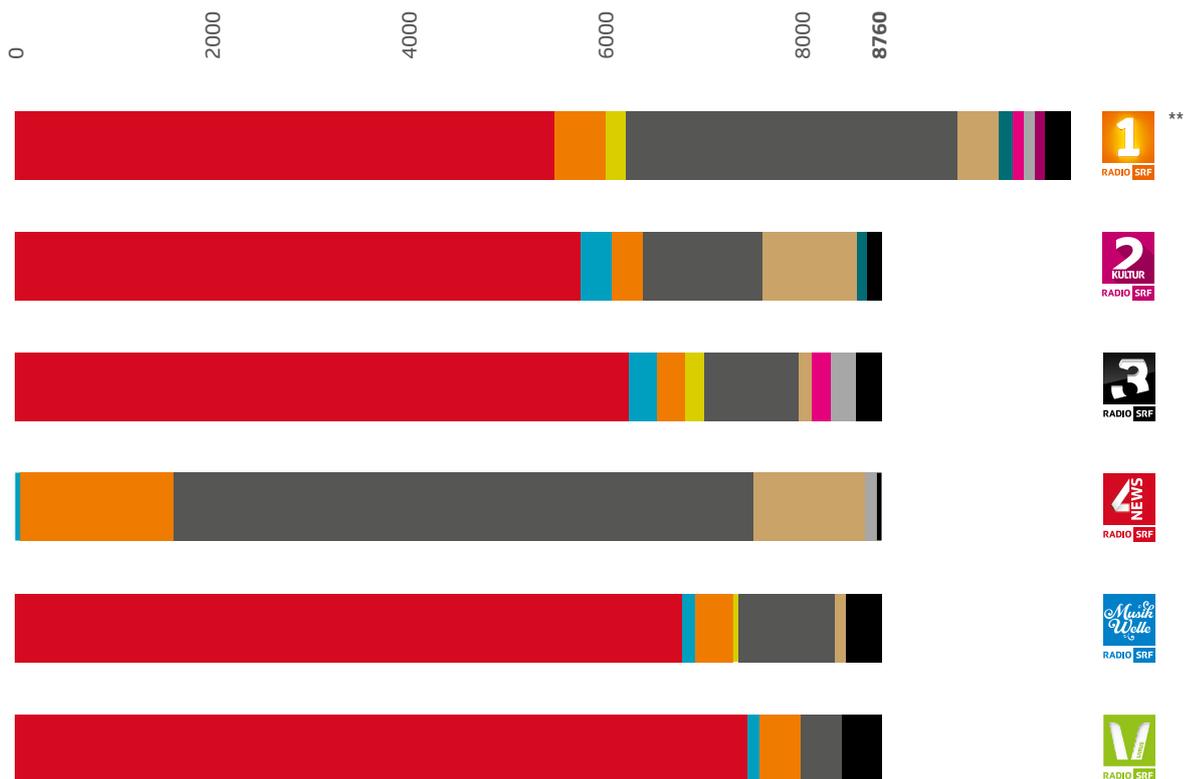
Pénétration Ø nombre d'auditeurs par jour



Pour les statistiques suivantes, voir www.srgssr.ch/rg2014 (Service public > Statistiques radio):
Parts de marché et pénétration par groupes d'âge

Source: Mediapulse panel radio, Media Reporter Radio, Deutschschweiz, lu-di 24 heures, public dès 15 ans révolus

Heures de programme par rubrique



- Musique (Suisa)
- Musique (contenu rédactionnel)
- Animation
- Radio service
- Actualité et information
- Culture et formation
- Pièces radiophoniques
- Divertissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions*

Valeur annuelle: 8760 heures
(programme généraliste: 365 jours, 24h/24)

Programmes nationaux Radio Swiss Pop, Radio Swiss Classic et Radio Swiss Jazz voir pages 43–45.

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment des différentes manières d'animer une émission à la radio. La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

*Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

** A Radio SRF 1, le total effectif dépasse 8760 heures par an en raison de la diffusion en parallèle des journaux régionaux

Heures de programme par rubrique	SRF 1*	SRF 2 Kultur	SRF 3	SRF 4 News	SRF MW	SRF Virus
■ Musique (Suisa)	5454	5721	6200		6742	7407
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	5454		6018			7325
Classique		5273				
Folklore, ethno		91			6519	
Jazz		26				
Concerts en direct (tous styles)		330	183		167	82
Divers					56	
■ Musique (contenu rédactionnel)	43	313	291	50	133	133
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	43	2	273		4	133
Classique		214			7	
Folklore, ethno		38	18		118	
Jazz		58			4	
Divers		1		50		
■ Animation	514	306	283	1546	384	414
Animation – musique classique, accompagnement	239	306	217		298	355
Animation – actualité, culture, société				1546		
Animation humoristique						9
Animation – information musicale	33		13		18	39
Animation interactive	242		53		68	11
Animation – lecture						
■ Radio service	206		192	30	52	37
Météo	68		89	29	45	23
Infotrafic	130		103			
Solidarité (par exemple Chaîne du Bonheur)	9				7	
Icaro				1		
Autres						14
■ Actualité et information	3350	1217	955	5865	975	426
Nouvelles, journal, flashes	650	447	648	1043	571	426
Actualités régionales	1747				14	
Reportages d'actualité en direct						
■ internationaux			8	9		
■ nationaux et régionaux			36	13		
Débats sur des sujets d'actualité						
■ thèmes du jour						
■ internationaux et nationaux	131			452		
■ nationaux et régionaux	68	17	5			
Elections et votations	3		7	83		
Autres émissions d'actualité	86			1836		
Sujets politiques et économiques	254	243	33			
■ internationaux et nationaux	131	131	75	831	378	
■ internationaux	30	23		387		
■ nationaux et régionaux	7		17	329		
Société, aspects sociaux, religion	61	356	62	112		
Consommation et loisirs, émissions de conseil	99		48		12	
Rencontres, entretiens, portraits	59		16	770		
Autres émissions d'information	24					
■ Culture et formation	417	952	130	1131	110	45
Sciences	20	58				
■ Sciences et technique	7	38	29	404		2
■ Sciences humaines		19	4			
■ Médecine, santé	4	19	16		4	
■ Nature, animaux	4		3			
■ Environnement, écologie	2	14	4			

Heures de programme par rubrique	SRF 1*	SRF 2 Kultur	SRF 3	SRF 4 News	SRF MW	SRF Virus
Pays et peuples						
■ Comptes rendus de voyage						
■ Documentaires sur la Suisse	35		2		4	
■ Documentaires sur l'être et son environnement		30				
Histoire						
■ Histoire en général		38	2			
■ Histoire internationale		5				
■ Histoire suisse		29	2		2	
■ Histoire des mœurs et société	11					
Arts et médias	50	116				
■ Documentaires sur les arts		26				
– Beaux-arts	4	51	2	66		
– Cinéma	4	73	14	127		4
– Littérature	46	189	5	64	4	1
– Arts dramatiques	3	81	6	35		
– Musique	3					16
■ Radio, télévision, autres médias	10					1
– Politique et développement des médias		12	12			
– Emissions d'archives					22	
■ Rencontres, entretiens, portraits	182	65	17		31	21
■ Magazines d'information culturelle		17		435		
■ Documentaires de création						
■ Autres émissions sur les arts		20				
Emissions de formation		7	12		22	
Religion						
■ Services religieux, messes, sermons		19			17	
■ Autres émissions religieuses	32	26			4	
■ Pièces radiophoniques	139	98	17			
■ Divertissement	112	44	198		32	2
Shows, variétés musicales						
Jeux, concours, jeux de compétition	60	44	120		32	
Cirque et artistes						
Talkshows			43			
Humour et cabaret	52		28			2
Emissions de divertissement populaire						
Autres émissions de variété			7			
■ Sport	116		246	121		
Retransmissions sportives			67	24		
Résultats et magazines sportifs			113	45		
Résultats et magazines sportifs (plusieurs disciplines)				52		
Autres émissions sportives	116		66			
■ Emissions pour les enfants	98					
■ Autres émissions	227	109	248	17	335	296
Présentation des programmes		65				
Bandes-annonces, trailers	227	41	247	17	335	296
Divers		3	1			
Heures de programme par rubrique (total)	10677*	8760	8760	8760	8763	8760

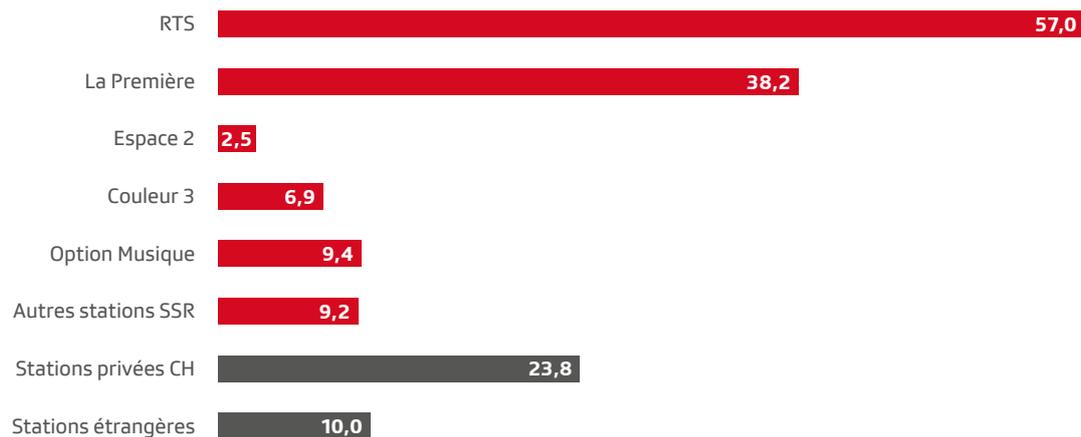
* A Radio SRF 1, le total effectif dépasse 8760 heures par an en raison de la diffusion en parallèle des journaux régionaux

Statistiques radio

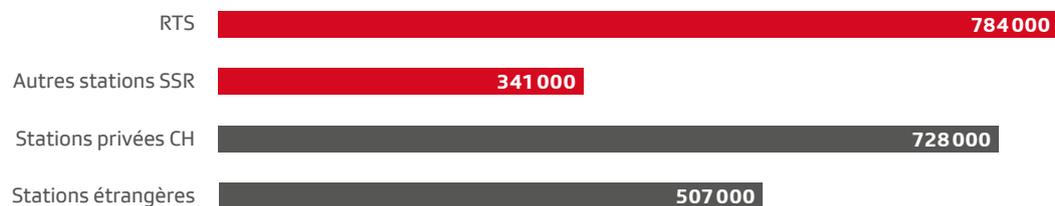
Tous les détails sur la production des programmes, sur le nombre de clics et sur les effectifs figurent dans la publication «Chiffres, données, faits».



Parts de marché en %



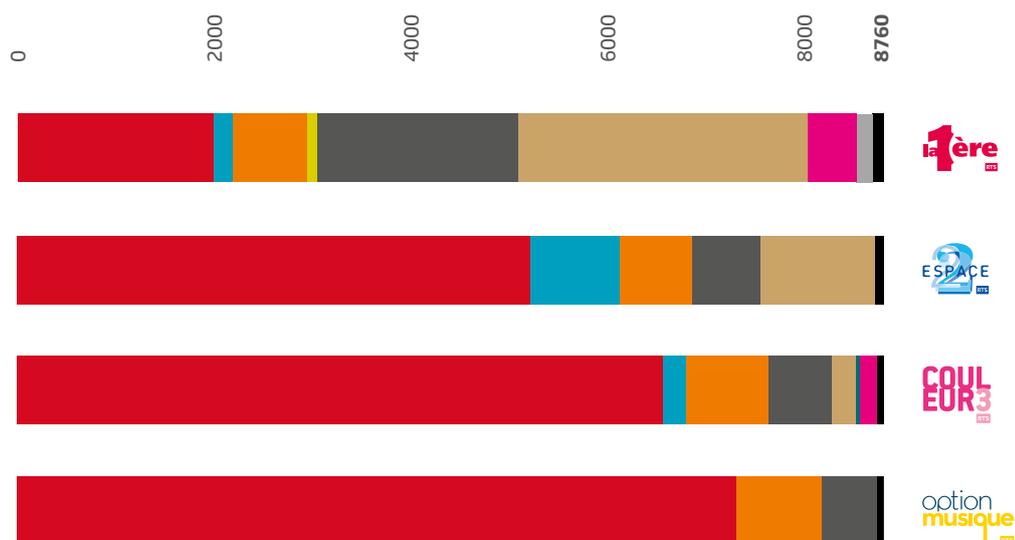
Pénétration Ø nombre d'auditeurs par jour



Pour les statistiques suivantes, voir www.srgssr.ch/rg2014 (Service public > Statistiques radio):
Parts de marché et pénétration par groupes d'âge

Source: Mediapulse panel radio, Media Reporter Radio, Suisse romande, lu-di 24 heures,
public dès 15 ans révolus

Heures de programme par rubrique



- Musique (Suisa)
- Musique (contenu rédactionnel)
- Animation
- Radio service
- Actualité et information
- Culture et formation
- Divertissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions*

Valeur annuelle: 8760 heures
(programme généraliste: 365 jours, 24h/24)

Programmes nationaux Radio Swiss Pop, Radio Swiss Classic et Radio Swiss Jazz voir pages 43–45.

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment des différentes manières d'animer une émission à la radio. La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

*Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

Heures de programme par rubrique	La 1ère	Espace 2	Couleur 3	Option Musique
■ Musique (Suisa)	1978	5187	6524	7268
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	1937	618	6500	7263
Classique	31	4556	19	4
Folklore, ethno				
Jazz				
Concerts en direct (tous styles)				1
Divers	10	13	6	
■ Musique (contenu rédactionnel)	202	897	229	21
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	174	6	229	21
Classique		751		
Folklore, ethno	23	55		
Jazz	2	83		
Divers	3	2		
■ Animation	747	741	836	861
Animation – musique classique, accompagnement	30	134	133	840
Animation – actualité, culture, société	78	4	97	
Animation humoristique	81		518	
Animation – information musicale		454	87	21
Animation interactive	413	3		
Animation – lecture	146	145		
■ Radio service	104			
Météo	42			
Infotrafic	50			
Solidarité (par exemple Chaîne du Bonheur)	9			
Icaro				
Autres	3			
■ Actualité et information	2027	684	642	558
Nouvelles, journal, flashes	1235	556	637	553
Actualités régionales	5		5	5
Reportages d'actualité en direct				
■ internationaux	15			
■ nationaux et régionaux				
Débats sur des sujets d'actualité				
■ thèmes du jour				
■ internationaux et nationaux	168			
■ nationaux et régionaux	257			
Elections et votations	10			
Autres émissions d'actualité	3			
Sujets politiques et économiques				
■ internationaux et nationaux	95			
■ internationaux	53	46		
■ nationaux et régionaux	6			
Société, aspects sociaux, religion				
Consommation et loisirs, émissions de conseil	159			
Rencontres, entretiens, portraits	21	82	66	
Autres émissions d'information				
■ Culture et formation	2935	1161	245	
Sciences				
■ Sciences et technique	251	63	110	
■ Sciences humaines	109	182		
■ Médecine, santé	61			
■ Nature, animaux	27			
■ Environnement, écologie	65			

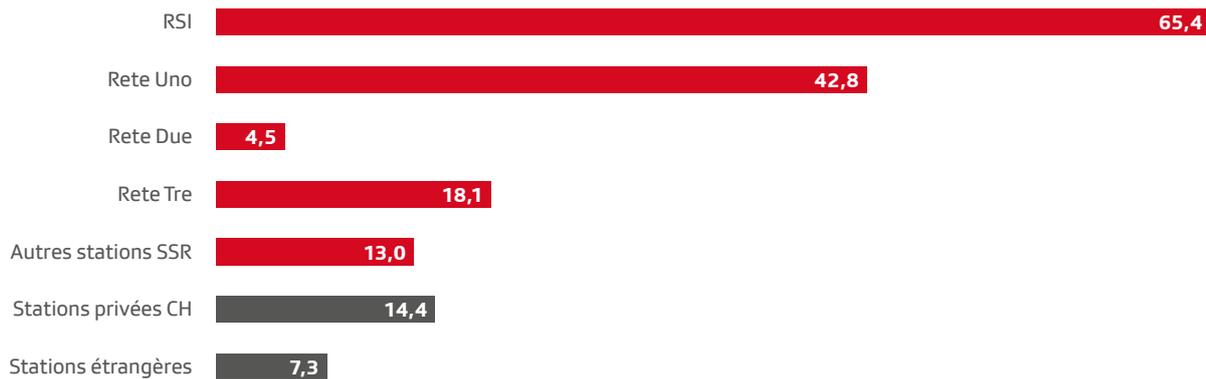
Heures de programme par rubrique	La 1ère	Espace 2	Couleur 3	Option Musique
Pays et peuples				
■ Comptes rendus de voyage	387			
■ Documentaires sur la Suisse	90			
■ Documentaires sur l'être et son environnement	310	94	26	
Histoire				
■ Histoire en général	426	64		
■ Histoire internationale				
■ Histoire suisse		14		
■ Histoire des mœurs et société	80			
Arts et médias				
■ Documentaires sur les arts				
– Beaux-arts	11			
– Cinéma	62	17	91	
– Littérature	91	225		
– Arts dramatiques		16		
– Musique				
■ Radio, télévision, autres médias				
– Politique et développement des médias	78			
– Emissions d'archives	10	63		
■ Rencontres, entretiens, portraits	792	135	18	
■ Magazines d'information culturelle	48	46		
■ Documentaires de création		75		
■ Autres émissions sur les arts		2		
Emissions de formation				
Religion				
■ Services religieux, messes, sermons	2	94		
■ Autres émissions religieuses	35	71		
■ Pièces radiophoniques			50	
■ Divertissement			165	489
Shows, variétés musicales				
Jeux, concours, jeux de compétition				
Cirque et artistes				
Talkshows				
Humour et cabaret			165	489
Emissions de divertissement populaire				
Autres émissions de variété				
■ Sport				164
Retransmissions sportives				82
Résultats et magazines sportifs				
Résultats et magazines sportifs (plusieurs disciplines)				82
Autres émissions sportives				
■ Emissions pour les enfants				
■ Autres émissions			52	114
Présentation des programmes				
Bandes-annonces, trailers			69	114
Divers				
Heures de programme par rubrique (total)	8760	8760	8760	8760

Statistiques radio

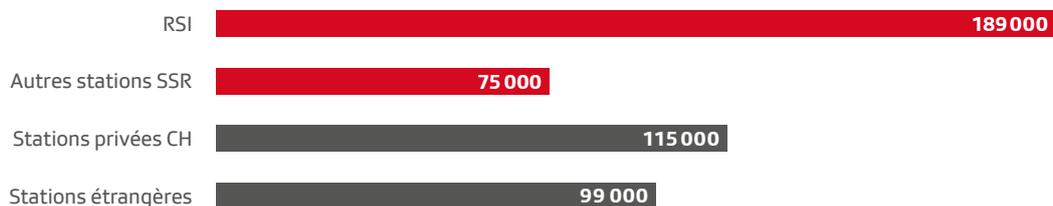
Tous les détails sur la production des programmes, sur le nombre de clics et sur les effectifs figurent dans la publication «Chiffres, données, faits».



Parts de marché en %



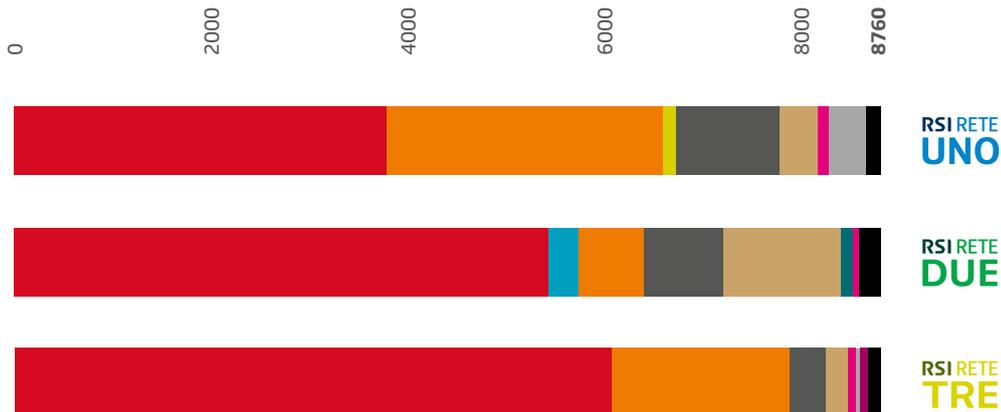
Pénétration Ø nombre d'auditeurs par jour



Pour les statistiques suivantes, voir www.srgssr.ch/rg2014 (Service public > Statistiques radio):
Parts de marché et pénétration par groupes d'âge

Source: Mediapulse panel radio, Media Reporter Radio, Svizzera italiana, lu–di 24 heures,
public dès 15 ans révolus

Heures de programme par rubrique



- Musique (Suisa)
- Musique (contenu rédactionnel)
- Animation
- Radio service
- Actualité et information
- Culture et formation
- Pièces radiophoniques
- Divertissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions*

Valeur annuelle: 8760 heures
(programme généraliste: 365 jours, 24h/24)

Programmes nationaux Radio Swiss Pop, Radio Swiss Classic et Radio Swiss Jazz voir pages 43–45.

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment des différentes manières d'animer une émission à la radio. La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

*Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

Statistiques radio

Tous les détails sur la production des programmes, sur le nombre de clics et sur les effectifs figurent dans la publication «Chiffres, données, faits».



Parts de marché en %



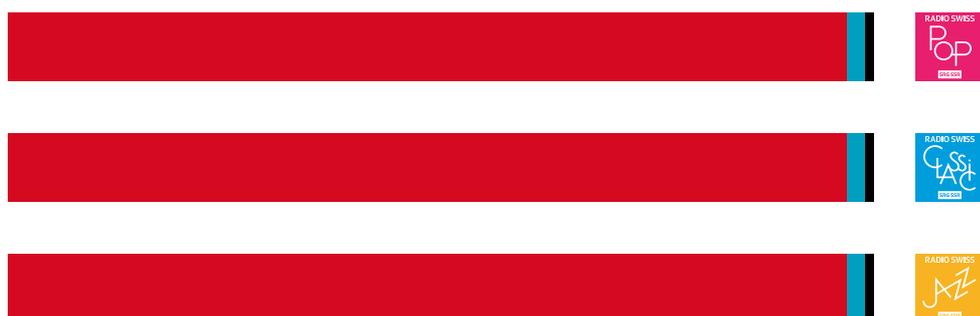
Pour les statistiques suivantes, voir www.srgssr.ch/rg2014 (Service public > Statistiques radio):
Parts de marché par groupes d'âge

Source: Mediapulse panel radio, Media Reporter Radio, Svizra rumantscha, lu-di 24 heures,
public dès 15 ans révolus

Heures de programme par rubrique



SRG SSR



- **Musique (Suisa)**
- **Musique (contenu rédactionnel)**
- **Animation**
- **Radio service**
- **Actualité et information**
- **Culture et formation**
- **Pièces radiophoniques**
- **Divertissement**
- **Sport**
- **Autres émissions***

Valeur annuelle: 8760 heures
(programme généraliste: 365 jours, 24h/24)

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment des différentes manières d'animer une émission à la radio. La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

*Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

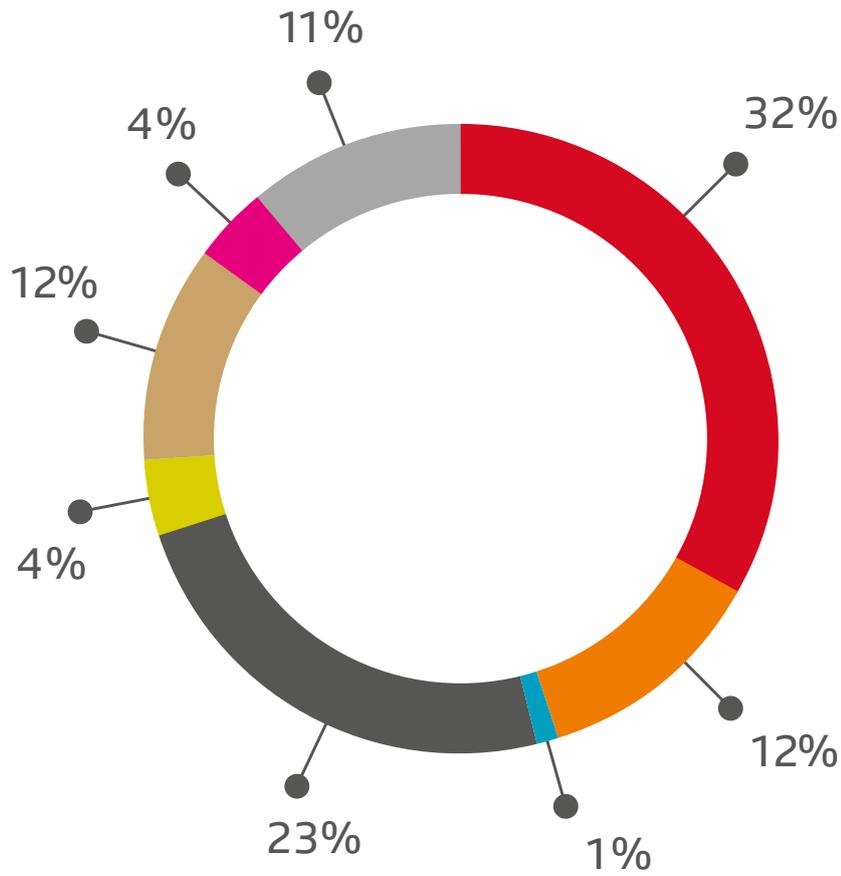
Heures de programme par rubrique	Rete Uno	Rete Due	Rete Tre	Radio Rumantsch	SSatR*
■ Musique (Suisa)	3763	5399	6034	6192	25456
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	3705	158	6023	3385	8675
Classique	6	3267		758	8101
Folklore, ethno	42	353		1777	
Jazz		1050			8680
Concerts en direct (tous styles)	11	72	11	272	
Divers		500			
■ Musique (contenu rédactionnel)	26	303	16	109	560
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	25	5		56	
Classique	1	250		6	560
Folklore, ethno		16		47	
Jazz		25			
Divers		7			
■ Animation	2789	658	1808	352	2
Animation – musique classique, accompagnement	1597	159	339	31	
Animation – actualité, culture, société	1074	149	244	18	
Animation humoristique			318		
Animation – information musicale	81	333	34	118	2
Animation interactive				184	
Animation – lecture	36	17			
■ Radio service	138	30	42	111	
Météo	83	30	42	70	
Infotrafic	36				
Solidarité (par exemple Chaîne du Bonheur)					
Icaro					
Autres	19			42	
■ Actualité et information	1037	804	362	1577	
Nouvelles, journal, flashes	680	564	356	515	
Actualités régionales	176	135	6	417	
Reportages d'actualité en direct					
■ internationaux					
■ nationaux et régionaux					
Débats sur des sujets d'actualité					
■ thèmes du jour				52	
■ internationaux et nationaux					
■ nationaux et régionaux					
Elections et votations	8			10	
Autres émissions d'actualité	75	7		310	
Sujets politiques et économiques					
■ internationaux et nationaux	39	39			
■ internationaux					
■ nationaux et régionaux	39	38			
Société, aspects sociaux, religion	10	10		110	
Consommation et loisirs, émissions de conseil					
Rencontres, entretiens, portraits	10	11		90	
Autres émissions d'information				73	
■ Culture et formation	390	1190	215	81	
Sciences					
■ Sciences et technique	45	12			
■ Sciences humaines		4			
■ Médecine, santé		6	17		
■ Nature, animaux	4	18	13		
■ Environnement, écologie		18	12		

Heures de programme par rubrique	Rete Uno	Rete Due	Rete Tre	Radio Rumantsch	SSatR*
Pays et peuples					
■ Comptes rendus de voyage	7	48			
■ Documentaires sur la Suisse	1	36			
■ Documentaires sur l'être et son environnement		24	21		
Histoire					
■ Histoire en général	10	77			
■ Histoire internationale	1	29			
■ Histoire suisse		36			
■ Histoire des mœurs et société	3	98			
Arts et médias					
■ Documentaires sur les arts					
– Beaux-arts		98	2		
– Cinéma	48	81	90		
– Littérature	21	106	15		
– Arts dramatiques		67			
– Musique					
■ Radio, télévision, autres médias					
– Politique et développement des médias		26	33		
– Emissions d'archives				46	
■ Rencontres, entretiens, portraits	22	189	12		
■ Magazines d'information culturelle		4		35	
■ Documentaires de création					
■ Autres émissions sur les arts	208	172			
Emissions de formation					
Religion					
■ Services religieux, messes, sermons		32			
■ Autres émissions religieuses	20	9			
■ Pièces radiophoniques					
		119		43	
■ Divertissement					
	114	66	85	86	
Shows, variétés musicales					
Jeux, concours, jeux de compétition	39		85	62	
Cirque et artistes					
Talkshows		66			
Humour et cabaret					
Emissions de divertissement populaire	75				
Autres émissions de variété				24	
■ Sport					
	375	44	50	76	
Retransmissions sportives	151			29	
Résultats et magazines sportifs	39	44	50	48	
Résultats et magazines sportifs (plusieurs disciplines)	185				
Autres émissions sportives					
■ Emissions pour les enfants					
	5		81		
■ Autres émissions					
	123	147	67	133	262
Présentation des programmes					
Bandes-annonces, trailers	123	74	67	133	262
Divers					
Heures de programme par rubrique (total)	8760	8760	8760	8760	26 280*

* Total effectif des trois programmes Radio Swiss Pop, Radio Swiss Classic et Radio Swiss Jazz

Statistiques TV

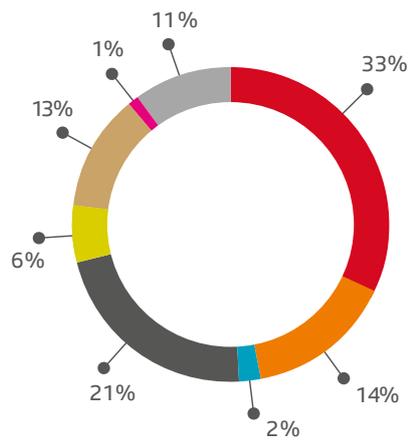
SRG SSR



- Actualité et information
- Culture et formation
- Musique
- Films et séries
- Divertissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions

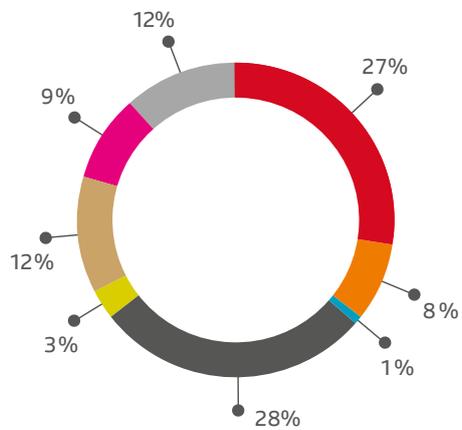
Y compris 3sat et TV5
Différences d'arrondis possibles

SRF Schweizer Radio und Fernsehen



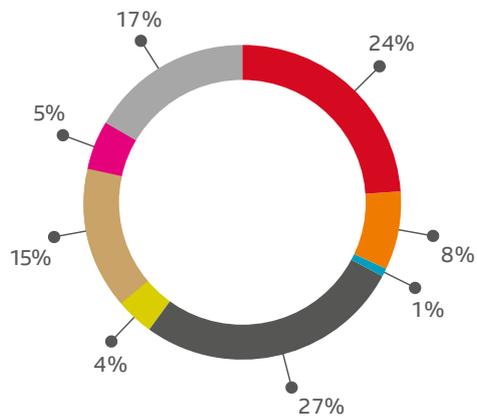
Sans TV5

RTS Radio Télévision Suisse



Sans 3sat

RSI Radiotelevisione svizzera

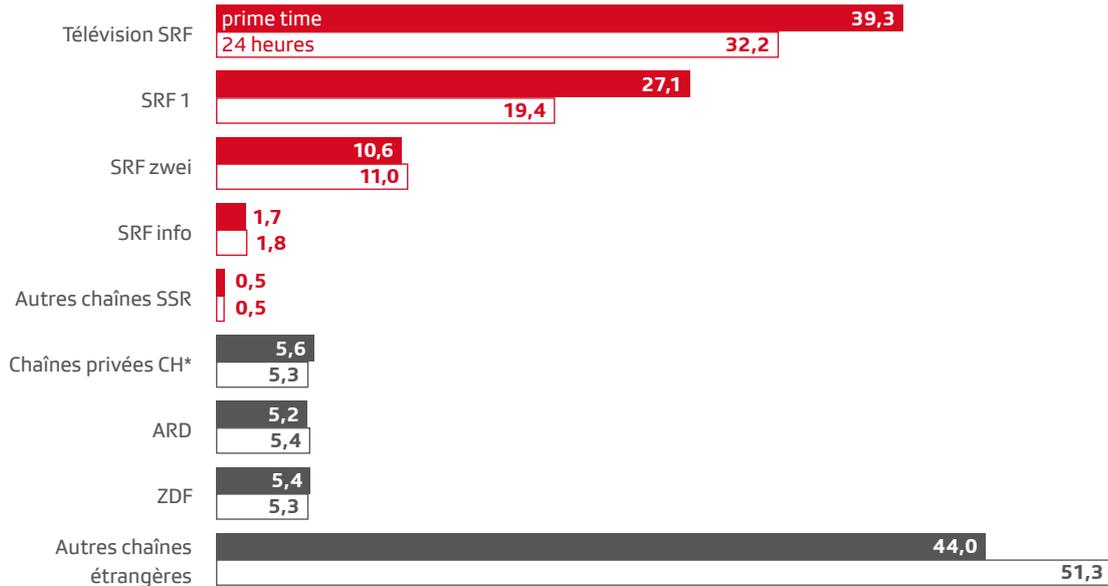


Statistiques TV

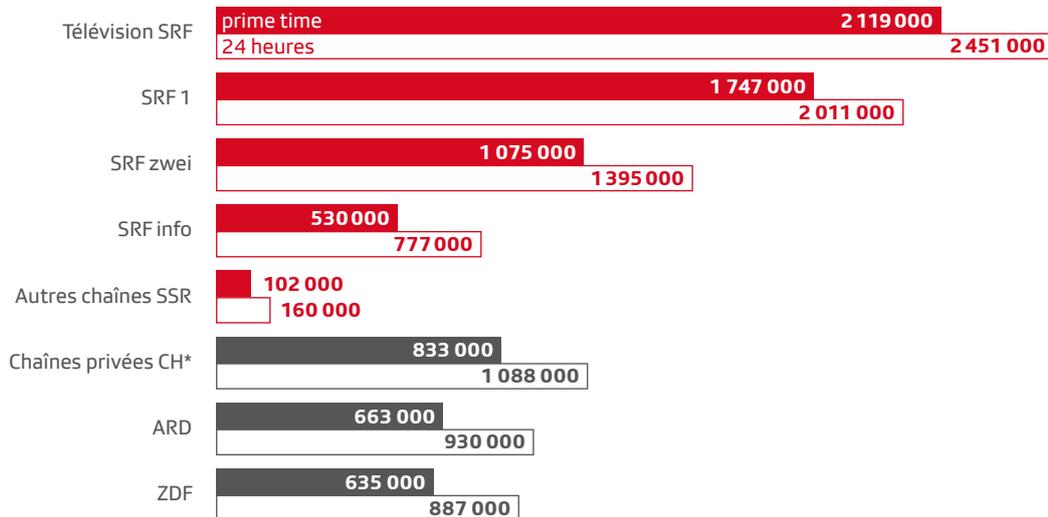
Tous les détails sur la production des programmes, sur le nombre de clics et sur les effectifs figurent dans la publication «Chiffres, données, faits».



Parts de marché en %



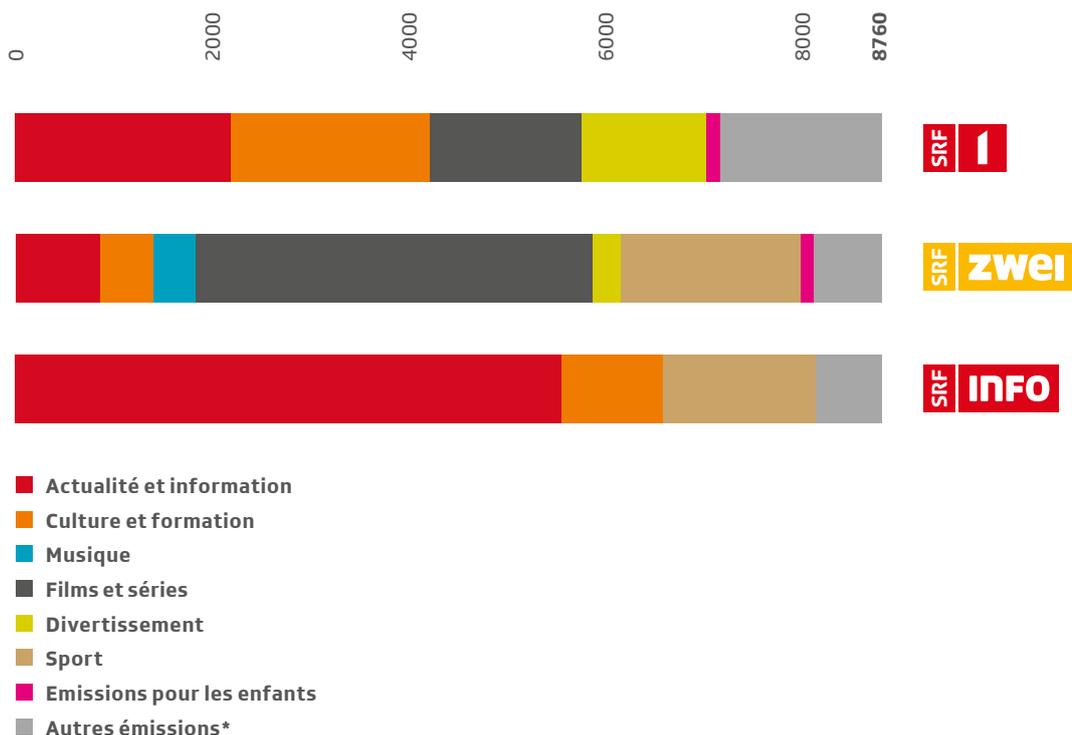
Pénétration Ø nombre de téléspectateurs



■ prime time (overnight +7): utilisation simultanée des émissions diffusées entre 18 h 00 et 23 h 00, y compris rattrapage de cette tranche jusqu'à 7 jours plus tard (public dès 3 ans révolus)
 □ 24 heures (overnight +7): utilisation simultanée des émissions diffusées entre 02 h 00 et 02 h 00, y compris rattrapage de cette tranche jusqu'à 7 jours plus tard (public dès 3 ans révolus)
 Pour les statistiques suivantes, voir www.srgssr.ch/rg2014 (Service public > Statistiques TV):
 Parts de marché et pénétration 24 heures (overnight +7) par groupes d'âge

Source: Mediapulse panel télévision, InfoSys+, Deutschschweiz, lu-di, toutes les plates-formes
 * Comedy Central Schweiz, MTV Schweiz, Nickelodeon Schweiz, Rouge TV, Star TV, Tele Top, Tele Bärn, Tele M1, Tele Züri, 3+, 4+, S1, Léman Bleu, Teleticino

Heures de programme par rubrique



Valeur annuelle: 8760 heures
(programme généraliste: 365 jours, 24h/24)

Heures de programme de Televisiun Rumantscha (TR)
voir pages 50 et 51.

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment de son profil. La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

*Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

Heures de programme par rubrique	SRF 1*	SRF zwei	SRF info	3sat	TR*
■ Actualité et information	2177,9	850,8	5522,8	323,9	85,3
Nouvelles, journal, flashes	529,3		3293,2	103,1	
Actualités régionales	85,0		361,9		
Reportages d'actualité en direct					
■ internationaux					
■ nationaux et régionaux	8,2		18,4		
Débats sur des sujets d'actualité					
■ internationaux et régionaux	59,3		144,6	4,5	
■ internationaux	2,4		4,8	0,8	
■ nationaux et régionaux	118,5		204,2		
Elections et votations	17,5		0,9		
Autres émissions d'actualité	412,0		67,3	24,0	
Sujets politiques et économiques	213,2	31,2	338,0	69,6	
Société, aspects sociaux, religion	46,0		27,7	18,0	
Consommation et loisirs, émissions de conseil	85,1	101,5	263,9		
Rencontres, entretiens, portraits	393,9	33,9	319,1	33,1	
Autres émissions d'information	207,5	684,3	478,6	70,8	85,3
■ Culture et formation	2004,9	545,0	1020,7	495,6	8,7
Sciences					
■ Sciences et technique	270,4	115,2	168,8	27,0	
■ Sciences humaines	172,5		54,6	31,8	
■ Médecine, santé	146,8		197,5		
■ Nature, animaux	202,3	33,6		22,1	
■ Environnement, écologie	6,8				
Pays et peuples					
■ Comptes rendus de voyage	84,5	14,1	10,4	100,0	
■ Documentaires sur la Suisse	122,1	0,3	25,6	64,6	
■ Documentaires sur l'être et son environnement	262,3	226,1	61,6	134,0	
Histoire					
■ Histoire en général	30,1	1,6	6,0	2,6	
■ Histoire internationale	33,5	43,9		0,5	
■ Histoire suisse	14,9		28,5	13,4	
■ Histoire des mœurs et société					
Arts et médias					
■ Documentaires sur les arts					
– Beaux-arts	42,0		37,1	5,0	
– Cinéma	2,0	1,7	0,9		
– Littérature	37,7		46,1	11,0	
– Arts dramatiques	3,0		2,6		
– Musique	13,4	45,7	8,6	12,3	
■ Radio, télévision, autres médias					
– Politique et développement des médias					
– Emissions d'archives					
■ Rencontres, entretiens, portraits	108,1	18,4	66,3	27,8	
■ Magazines d'information culturelle	172,9		145,6	36,5	
■ Documentaires de création	0,6				
■ Autres émissions sur les arts					
Emissions de formation	205,2				8,4
Religion					
■ Services religieux, messes, sermons	27,3		37,1		
■ Autres émissions religieuses	46,5	44,4	123,4	7,0	0,3
Théâtre					
■ Enregistrement de pièces de théâtre					
■ Création théâtrale en studio					

Heures de programme par rubrique	SRF 1*	SRF zwei	SRF info	3sat	TR*
Musique	28,6	417,2	4,8	25,0	
Opéras				2,6	
Opérettes, comédies musicales					
Ballets					
Concerts	11,9		4,8	9,9	
Jazz	0,4	13,1			
Folklore et musique populaire	13,3				
Musique pop et rock, clips	3,0	395,0			
Musique country		9,1		12,5	
Films et séries	1535,7	4020,4		30,7	
Films de cinéma	544,8	1459,3		21,1	
Films de télévision	223,0	63,1		9,2	
Films à épisodes	15,5	10,1			
Séries et feuilletons télévisés	742,4	2189,9			
Courts métrages	2,9	27,4		0,4	
Dessins animés	7,1	270,7			
Divertissement	1253,6	283,5		53,9	3,2
Shows, variétés musicales	215,7	14,2			
Jeux, concours, jeux de compétition	477,0	15,4			
Cirque et artistes	8,5	1,7		1,0	
Talkshows	139,8				
Humour et cabaret	113,8	12,5			
Emissions de divertissement populaire	59,5				
Autres émissions de variété	239,3	239,8		52,8	3,2
Sport	24,3	1824,6	1545,8		
Retransmissions sportives		1010,8	111,4		
Enregistrements (partiels), magazines (une discipline)		175,8	21,4		
Résultats et magazines sportifs		342,3	68,2		
Résultats et magazines sportifs (plusieurs disciplines)	20,0	214,9	1304,0		
Autres émissions sportives	4,3	80,9	40,8		
Emissions pour les enfants	150,5	122,0	14,5		14,9
Autres émissions	1472,3	696,2	651,5		
Présentation des programmes	2,4	2,2	0,9		
Bandes-annonces, trailers	212,7	200,4	94,7		
Emissions publicitaires	674,8	452,1	180,4		
Divers	581,3	36,3	371,0		
Pauses	1,0	5,3	4,5		
Heures de programme par rubrique (total)	8647,8*	8759,7	8760,1	929,1	112,1*

En plus des chiffres cités ci-dessus, la SRF a produit 86 heures et RTR 19 heures d'émission sur le web (web-only) au cours de l'exercice sous revue.

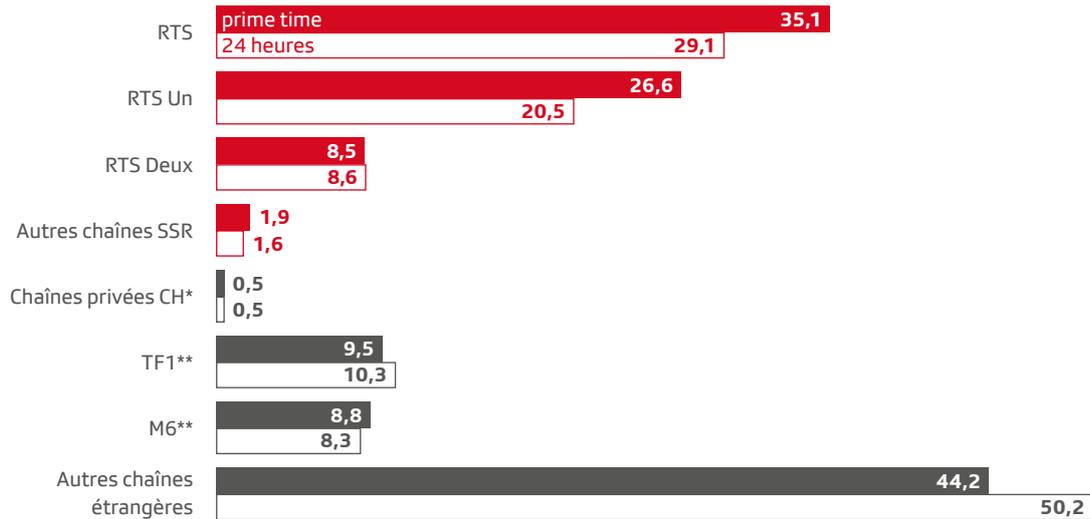
* Les émissions RTR «Telesguard», «Minisguard», «Cuntrasts» et «In pled sin via» sont diffusées sur SRF 1

Statistiques TV

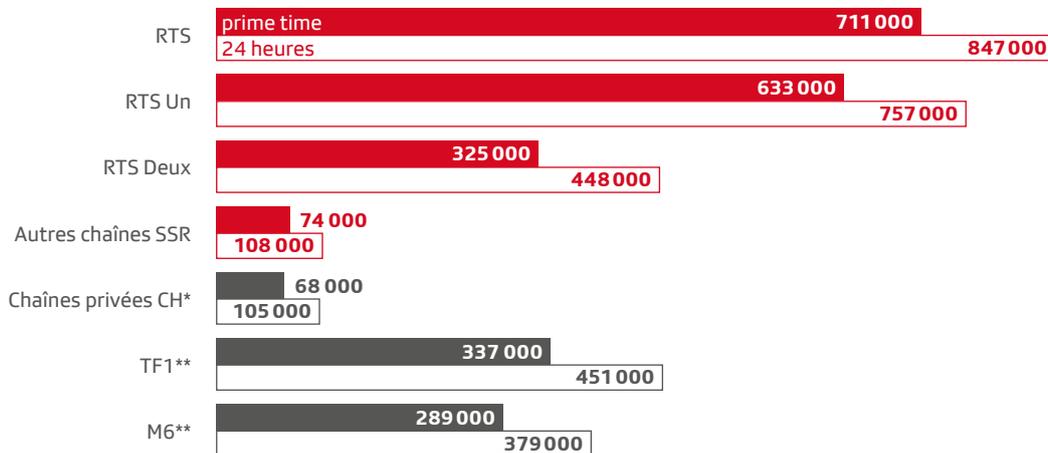
Tous les détails sur la production des programmes, sur le nombre de clics et sur les effectifs figurent dans la publication «Chiffres, données, faits».



Parts de marché en %



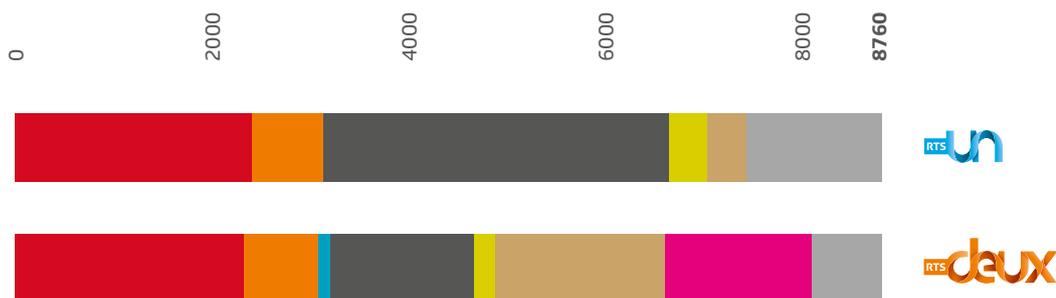
Pénétration Ø nombre de téléspectateurs



■ prime time (overnight +7): utilisation simultanée des émissions diffusées entre 18 h 00 et 23 h 00, y compris rattrapage de cette tranche jusqu'à 7 jours plus tard (public dès 3 ans révolus)
 □ 24 heures (overnight +7): utilisation simultanée des émissions diffusées entre 02 h 00 et 02 h 00, y compris rattrapage de cette tranche jusqu'à 7 jours plus tard (public dès 3 ans révolus)
 Pour les statistiques suivantes, voir www.srgssr.ch/rg2014 (Service public > Statistiques TV):
 Parts de marché et pénétration 24 heures (overnight +7) par groupes d'âge

Source: Mediapulse panel télévision, InfoSys+, Suisse romande, lu-di, toutes les plates-formes
 * Comedy Central Schweiz, MTV Schweiz, Nickelodeon Schweiz, Rouge TV, Star TV, Tele Top, Tele Bärn, Tele M1, Tele Züri, 3+, 4+, S1, Léman Bleu, Teleticino
 ** TF1 et M6: Les données concernent uniquement le signal suisse et ne sont pas comparables à celles de l'année dernière.

Heures de programme par rubrique



- Actualité et information
- Culture et formation
- Musique
- Films et séries
- Divertissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions*

Valeur annuelle: 8760 heures
(programme généraliste: 365 jours, 24h/24)

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment de son profil. La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

* Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

Heures de programme par rubrique	RTS Un	RTS Deux	TV5*
■ Actualité et information	2391,0	2307,5	4296,5
Nouvelles, journal, flashes	1461,3	685,6	1846,7
Actualités régionales	586,7	200,8	
Reportages d'actualité en direct			
■ internationaux			
■ nationaux et régionaux	3,3	4,6	
Débats sur des sujets d'actualité			
■ internationaux et régionaux	13,6	32,1	24,1
■ internationaux	1,3	2,0	
■ nationaux et régionaux	21,6	71,7	133,2
Elections et votations	15,1	18,3	
Autres émissions d'actualité	11,9	440,8	
Sujets politiques et économiques	137,8	500,1	1426,7
Société, aspects sociaux, religion	5,6	19,9	46,0
Consommation et loisirs, émissions de conseil	63,0	167,4	469,0
Rencontres, entretiens, portraits	20,9	79,4	83,7
Autres émissions d'information	49,5	84,8	267,2
■ Culture et formation	717,6	760,9	1224,7
Sciences			
■ Sciences et technique	10,0	28,6	174,9
■ Sciences humaines			
■ Médecine, santé	11,7	46,5	51,5
■ Nature, animaux	83,2	28,7	
■ Environnement, écologie	0,8		
Pays et peuples			
■ Comptes rendus de voyage	34,6	44,2	17,3
■ Documentaires sur la Suisse	54,1	137,7	472,2
■ Documentaires sur l'être et son environnement	397,2	103,2	310,7
Histoire			
■ Histoire en général		18,1	
■ Histoire internationale	6,6	96,8	2,5
■ Histoire suisse	2,5	7,4	53,8
■ Histoire des mœurs et société		3,2	1,7
Arts et médias			
■ Documentaires sur les arts			
– Beaux-arts		3,1	19,9
– Cinéma	2,0	4,3	5,0
– Littérature	0,9	0,9	
– Arts dramatiques			
– Musique	5,4	19,0	53,0
■ Radio, télévision, autres médias			
– Politique et développement des médias			
– Emissions d'archives			
■ Rencontres, entretiens, portraits	5,8	41,2	12,3
■ Magazines d'information culturelle	26,2	74,7	49,9
■ Documentaires de création		1,0	
■ Autres émissions sur les arts			
Emissions de formation			
Religion			
■ Services religieux, messes, sermons	33,0		
■ Autres émissions religieuses	43,6	88,9	
Théâtre			
■ Enregistrement de pièces de théâtre		13,4	
■ Création théâtrale en studio			

Heures de programme par rubrique	RTS Un	RTS Deux	TV5*
Musique	26,7	115,9	40,2
Opéras		2,2	6,6
Opérettes, comédies musicales			
Ballets			
Concerts	3,5	14,6	13,6
Jazz		5,7	
Folklore et musique populaire	1,6	4,0	
Musique pop et rock, clips	21,6	89,4	20,0
Musique country			
Films et séries	3502,8	1456,3	362,4
Films de cinéma	617,8	389,4	179,8
Films de télévision	92,4	86,6	1,4
Films à épisodes		4,6	
Séries et feuilletons télévisés	2780,3	869,3	135,7
Courts métrages	1,2	17,1	39,7
Dessins animés	11,1	89,3	5,8
Divertissement	380,4	208,6	27,7
Shows, variétés musicales	21,1	52,7	
Jeux, concours, jeux de compétition	210,3	79,8	
Cirque et artistes	1,2	3,2	
Talkshows			
Humour et cabaret	127,2	56,8	13,3
Emissions de divertissement populaire	15,9	13,2	
Autres émissions de variété	4,8	2,8	14,4
Sport	399,0	1714,8	
Retransmissions sportives	24,3	211,2	
Enregistrements (partiels), magazines (une discipline)		116,5	
Résultats et magazines sportifs	46,3	1170,6	
Résultats et magazines sportifs (plusieurs disciplines)	320,4	170,1	
Autres émissions sportives	8,1	46,5	
Emissions pour les enfants	24,0	1486,8	115,8
Autres émissions	1318,1	709,2	0,1
Présentation des programmes	7,4	10,7	
Bandes-annonces, trailers	124,3	116,3	
Emissions publicitaires	635,8	319,2	
Divers	549,7	261,7	
Pauses	1,0	1,3	0,1
Heures de programme par rubrique (total)	8759,6	8760,0	6067,4*

En plus des chiffres cités ci-dessus, la RTS a produit 298 heures d'émission sur le web (web-only) au cours de l'exercice sous revue.

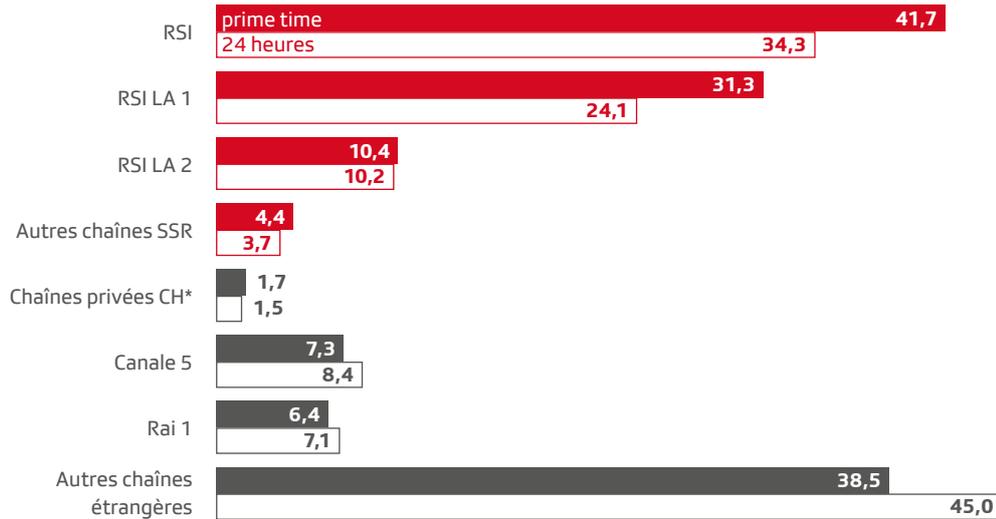
* Tient exclusivement compte des reprises de la RTS relayées en différé dans neuf zones du monde (Afrique, Amérique latine, Asie, Canada, Europe, France Belgique Suisse, Pacifique, Proche et Moyen Orient, USA)

Statistiques TV

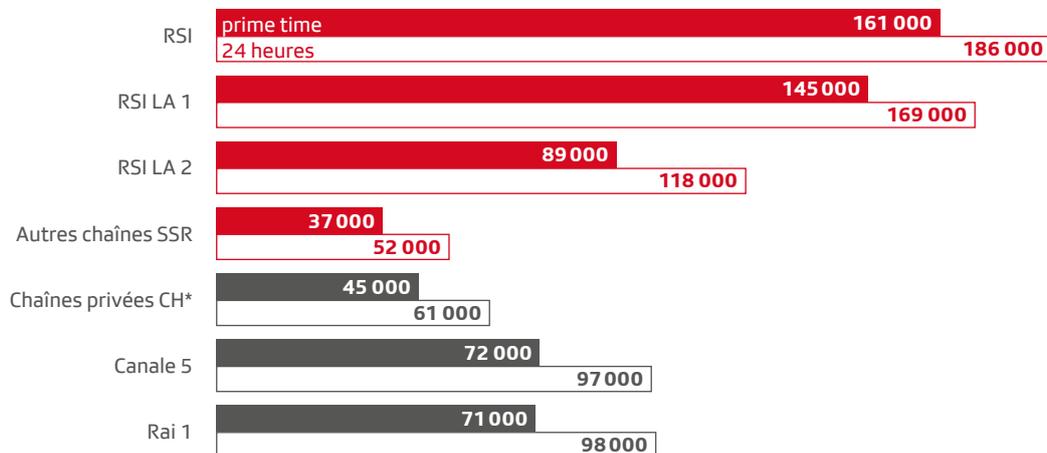
Tous les détails sur la production des programmes, sur le nombre de clics et sur les effectifs figurent dans la publication «Chiffres, données, faits».



Parts de marché en %



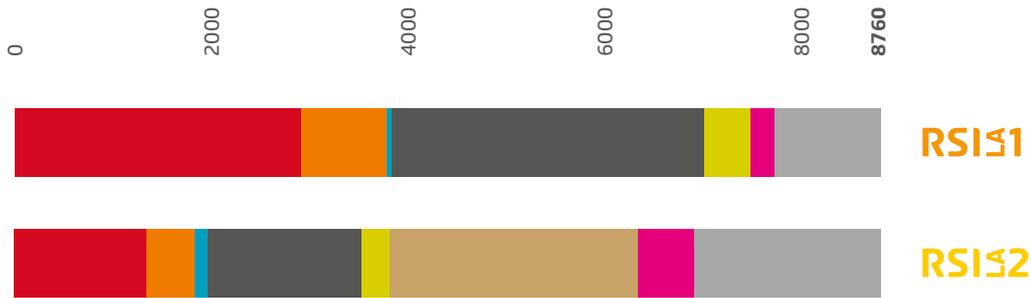
Pénétration ∅ nombre de téléspectateurs



■ prime time (overnight +7): utilisation simultanée des émissions diffusées entre 18 h 00 et 23 h 00, y compris rattrapage de cette tranche jusqu'à 7 jours plus tard (public dès 3 ans révolus)
 □ 24 heures (overnight +7): utilisation simultanée des émissions diffusées entre 02 h 00 et 02 h 00, y compris rattrapage de cette tranche jusqu'à 7 jours plus tard (public dès 3 ans révolus)
 Pour les statistiques suivantes, voir www.srgssr.ch/rg2014 (Service public > Statistiques TV):
 Parts de marché et pénétration 24 heures (overnight +7) par groupes d'âge

Source: Mediapulse panel télévision, InfoSys+, Svizzera italiana, lu–di, toutes les plates-formes
 * Comedy Central Schweiz, MTV Schweiz, Nickelodeon Schweiz, Rouge TV, Star TV, Tele Top, Tele Bärn, Tele M1, Tele Züri, 3+, 4+, S1, Léman Bleu, Teleticino

Heures de programme par rubrique



- Actualité et information
- Culture et formation
- Musique
- Films et séries
- Divertissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions*

Valeur annuelle: 8760 heures
(programme généraliste: 365 jours, 24h/24)

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment de son profil. La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

*Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

Heures de programme par rubrique	RSI LA 1	RSI LA 2
■ Actualité et information	2892,2	1332,4
Nouvelles, journal, flashes	1064,6	363,7
Actualités régionales	1107,4	421,3
Reportages d'actualité en direct		
■ internationaux		
■ nationaux et régionaux	6,4	
Débats sur des sujets d'actualité		
■ internationaux et régionaux		
■ internationaux		2,3
■ nationaux et régionaux	8,4	61,9
Elections et votations	7,5	24,8
Autres émissions d'actualité	0,4	0,1
Sujets politiques et économiques	173,7	113,5
Société, aspects sociaux, religion		0,9
Consommation et loisirs, émissions de conseil	389,1	154,6
Rencontres, entretiens, portraits	111,0	83,0
Autres émissions d'information	23,8	106,4
■ Culture et formation	867,1	480,1
Sciences		
■ Sciences et technique	52,0	33,1
■ Sciences humaines		
■ Médecine, santé		
■ Nature, animaux	184,4	106,1
■ Environnement, écologie	14,2	8,8
Pays et peuples		
■ Comptes rendus de voyage	153,5	98,4
■ Documentaires sur la Suisse	4,0	24,8
■ Documentaires sur l'être et son environnement	35,4	30,5
Histoire		
■ Histoire en général	2,2	0,9
■ Histoire internationale	66,7	1,5
■ Histoire suisse	5,4	3,2
■ Histoire des mœurs et société		6,5
Arts et médias		
■ Documentaires sur les arts		
– Beaux-arts	1,4	5,1
– Cinéma	28,6	4,8
– Littérature		
– Arts dramatiques		
– Musique	15,9	17,3
■ Radio, télévision, autres médias		
– Politique et développement des médias	1,3	
– Emissions d'archives	130,1	7,5
■ Rencontres, entretiens, portraits	21,5	67,5
■ Magazines d'information culturelle	60,3	60,3
■ Documentaires de création	0,9	
■ Autres émissions sur les arts		0,5
Emissions de formation		
Religion		
■ Services religieux, messes, sermons	18,1	
■ Autres émissions religieuses	69,6	1,7
Théâtre		
■ Enregistrement de pièces de théâtre	1,6	1,6
■ Création théâtrale en studio		

Heures de programme par rubrique	RSI LA 1	RSI LA 2
Musique	55,0	140,4
Opéras	1,2	1,2
Opérettes, comédies musicales		
Ballets	6,1	5,7
Concerts	47,7	36,3
Jazz		25,1
Folklore et musique populaire		6,9
Musique pop et rock, clips		65,1
Musique country		
Films et séries	3157,6	1546,8
Films de cinéma	960,3	747,4
Films de télévision	147,8	65,7
Films à épisodes		19,2
Séries et feuilletons télévisés	1997,7	682,5
Courts métrages	0,6	
Dessins animés	51,3	32,1
Divertissement	466,5	284,9
Shows, variétés musicales	4,4	15,3
Jeux, concours, jeux de compétition	445,8	262,6
Cirque et artistes	1,6	2,6
Talkshows		
Humour et cabaret	6,4	1,2
Emissions de divertissement populaire		
Autres émissions de variété	8,3	3,1
Sport	44,9	2511,4
Retransmissions sportives	40,4	1146,4
Enregistrements (partiels), magazines (une discipline)		754,3
Résultats et magazines sportifs	4,5	259,1
Résultats et magazines sportifs (plusieurs disciplines)		234,1
Autres émissions sportives		117,5
Emissions pour les enfants	240,6	577,1
Autres émissions	1035,4	1886,7
Présentation des programmes	3,5	10,5
Bandes-annonces, trailers	267,0	166,2
Emissions publicitaires	366,6	221,1
Divers	397,0	1479,8
Pauses	1,3	9,1
Heures de programme par rubrique (total)	8759,3	8759,8

En plus des chiffres cités ci-dessus, la RSI a produit 344 heures d'émission sur le web (web-only) au cours de l'exercice sous revue.

La qualité, notre ambition

Défense de la liberté de presse et de la liberté d'opinion

Depuis que l'esprit des Lumières prévaut en Europe, les médias indépendants sont considérés comme les garants de la liberté de presse et de la liberté d'opinion. Le rôle, les risques, la qualité et les limites de cette liberté font aujourd'hui l'objet de vives controverses, aussi bien entre les cultures qu'au sein des sociétés démocratiques occidentales. En Europe, les médias ont de plus en plus de détracteurs: les attentats sanglants contre le journal satirique «Charlie Hebdo», l'incendie dans les locaux du «Hamburger Morgenpost», les slogans hostiles à la presse scandés par les manifestants de Pediga à Dresde et l'irruption d'un homme armé sur le plateau de la télévision néerlandaise NOS n'en constituent que les exemples les plus frappants. A cela s'ajoutent la détérioration de l'image du métier de journaliste et les doutes grandissants sur la crédibilité des médias.

Que s'est-il passé? Comment expliquer ces phénomènes? Comment y répondre? Les journalistes sont-ils effectivement aussi médiocres que leur réputation actuelle le laisse entendre? Ou est-ce précisément le journalisme critique, dont les critères de qualité et la mission de promotion de la démocratie sont reconnus, qui est cloué au pilori pour des raisons politico-idéologiques? Faut-il mettre davantage l'accent sur le journalisme de qualité et mieux l'organiser?

Au-delà de toutes ces incertitudes, la tendance suivante se dessine nettement: de plus en plus de personnes reconnaissent et estiment que la qualité est la colonne vertébrale du journalisme indépendant. Les multiples symposiums et rencontres, publications et débats publics organisés sur le sujet, au sein de la branche comme à l'extérieur, attestent d'un intérêt croissant pour la notion de qualité dans les médias. On exige donc des médias qu'ils ne se contentent pas de rendre compte de faits, mais qu'ils proposent des contenus qualitatifs.

La gestion de la qualité à la SSR

En vertu de l'article 3 de la Concession, la création des programmes de la SSR doit satisfaire à des exigences qualitatives et éthiques. Les domaines de programme doivent se distinguer par:

- leur sens des responsabilités;
- leur professionnalisme journalistique;
- leur pertinence;
- leur crédibilité.

Ces quatre critères fondamentaux définis par la Concession de 2007 constituent le fondement de la qualité à la SSR. Sur cette

base, un système de gestion de la qualité éditoriale a été mis en place en 2009. Il se décline en six catégories:

- standards de qualité et normes;
- gestion par objectifs;
- ressources et processus;
- feed-back et contrôles de qualité;
- formation;
- études de marché et d'audience.

Depuis que ce système a été introduit, les unités d'entreprise de la SSR ont développé et perfectionné leurs instruments pratiques. SRF a remanié son concept de gestion de la qualité et mis sur pied une coordination centrale de la qualité. La RTS a créé un poste de délégué à la qualité indépendant de toute hiérarchie. En étroite collaboration avec les producteurs, cette personne analyse la qualité d'un certain nombre d'émissions et engage des mesures d'optimisation. La RSI et RTR ont systématisé leur culture du feed-back et swissinfo.ch a perfectionné ses contrôles de qualité.

De plus, les personnes responsables de la qualité éditoriale se réunissent régulièrement pour échanger expériences et points de vue, examiner les instruments de travail et réfléchir à des questions de fond. Leurs conclusions sont communiquées aux équipes de direction de la SSR et mises à l'ordre du jour des conférences et des séances des rédacteurs en chef, des directeurs de programme et du Comité de direction de la SSR, notamment. En 2014, la question suivante a par exemple été abordée: «Comment montrer l'histoire dans nos médias?».

Au-delà des différences entre les régions linguistiques, toutes les unités d'entreprise de la SSR poursuivent le même objectif: développer un large dialogue structuré afin de s'interroger sur la qualité des processus rédactionnels et de l'offre journalistique et faire en sorte que l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs de la SSR alimentent ce dialogue.

Echange européen sur la qualité journalistique

La liberté des médias est un bien précieux. Elle est étroitement liée aux notions de responsabilité et de crédibilité. Or, les doutes qui surgissent autour de ces valeurs ternissent l'image des professionnels des médias et des entreprises de médias. La solution? Le journalisme de qualité. Il est le garant de la responsabilité et de la crédibilité, car il ne représente aucun intérêt particulier de nature politique ou économique, religieuse ou culturelle.

Ce principe ne s'applique pas seulement à la Suisse, mais à toutes les sociétés éclairées. C'est pourquoi la question de la qualité journalistique doit à l'avenir être abordée à plus large échelle et de manière plus coordonnée. Il convient de développer des réseaux permettant de mettre en place une collaboration durable pour évaluer, promouvoir et garantir la qualité journalistique en Europe afin que les médias conservent leur entière liberté dans les sociétés démocratiques. ■

Gestion qualité et contrôle interne



Assurance qualité: méthode, enseignements, mesures

Pour garantir durablement le niveau de qualité élevé de ses contenus journalistiques, SRF dispose d'un système de gestion de la qualité solidement fondé. En 2014, ses contrôles qualité orientés processus (Q-Checks) habituels ont porté sur deux offres rédactionnelles: «Zambo», programme trimédia pour les enfants et l'émission «Regional Diagonal» de SRF 1, qui se consacre six fois par semaine à des thèmes régionaux des quatre coins de la Suisse. Ces contrôles reposaient sur la même grille d'analyse que précédemment. Des spécialistes internes et externes ont examiné le quotidien des rédactions selon six critères, allant de la conduite par objectifs aux standards de qualité.

S'agissant de «Zambo» p. ex., les experts ont relevé la bonne coordination entre les différents vecteurs radio, TV et offre en ligne. Ils ont aussi noté le sérieux avec lequel les quelque 13 000 enfants de la communauté «Zambo» étaient traités ainsi que le grand nombre de feed-back reçus. Pour l'équipe des contrôles qualité, la rédaction a certes repris des propositions de sujet émanant de forums et de chats, mais elle pourrait traiter de manière plus systématique encore les retours et les évaluations enregistrés. Les experts ont recommandé d'analyser de manière approfondie les feed-back, notamment avec la collaboration de la Recherche d'audience, et de répondre aux appréciations et aux souhaits d'utilisateurs potentiels. Ils plaident aussi pour la révision des concepts d'émission et la formulation d'objectifs précis en matière de reportages.

Pour ce qui est de «Regional Diagonal», l'équipe de spécialistes a particulièrement apprécié les documents de base ciblés et la grande importance accordée aux mesures de formation pour les collaborateurs. Les contrôles qualité ont débouché sur les recommandations suivantes: la rédaction devrait effectuer davantage de recherches qualitatives, développer la présence de l'émission sur srf.ch et renforcer les échanges avec ses homologues de «Schweiz aktuell», format télévisé au contenu similaire.

Formation de base et formation continue

SRF a encouragé le développement professionnel et personnel de ses 2112 collaborateurs (1631 postes à plein temps) en leur proposant des formations pratiques standard ainsi que des ateliers, des stages et des coachings sur mesure. En 2014, 288 offres de formation totalisant 4110 jours ont trouvé preneur, ce qui correspond à environ 2,5 journées de cours par équivalent temps plein.

Adaptées à l'évolution des programmes, les formations journalistiques ont encore accru le savoir-faire disponible dans les rédactions. Un grand nombre de cours (par ex. ceux portant sur la recherche efficace ou sur les techniques de discussion) étaient axés sur les besoins résultant de la convergence, car il s'agit de disposer à long terme de professionnels compétents dans au moins deux médias. Compte tenu des résultats d'un sondage en ligne, SRF a lancé en 2014 un programme de formation de plusieurs modules destiné aux producteurs. Son élément central est un cours de perfectionnement consacré aux tâches de direction qui incombent au quotidien aux producteurs, sans qu'ils occupent pour autant une fonction de cadre. En juillet 2014, SRF a organisé une journée d'impulsion Storytelling qui a permis à des experts internes et externes ainsi qu'à plus de 80 collaborateurs issus de tous les secteurs de l'entreprise de procéder à un échange de vues et d'expériences.

Dans le domaine de la formation à la direction, des formations de base et des formations continues sur mesure ont permis d'accroître le soutien offert aux collaborateurs occupant des fonctions dirigeantes. Visant un management plus efficace, les coachings individuels et ceux destinés aux chefs de projet ont suscité un grand intérêt, de même que les formations de suppléant. Quant aux nouveaux responsables de rédaction, SRF leur a mis le pied à l'étrier en leur proposant un programme complet de formation interne et externe.

Lors de l'exercice sous revue, le deuxième stage de formation trimédia organisé par SRF est arrivé à son terme: 12 journalistes stagiaires ont été formés pendant 24 mois sur les plans théorique et pratique. Durant l'été, six nouveaux apprentis ont entamé leur formation d'employé de commerce ou d'agent en information documentaire. SRF a réitéré son offre de stages de découverte de deux jours dans le domaine commercial et a ainsi permis à 20 jeunes de se familiariser avec les métiers de ce secteur. ■

Les observations du Conseil du public



En 2014, le Conseil du public a examiné 22 émissions à l'occasion de dix séances. Les échanges avec les responsables de SRF ont été nombreux, critiques et constructifs. Le Conseil du public s'est autant penché sur les nouveaux concepts d'émissions que sur les diffusions qu'il avait déjà observées plus tôt. Dans le cadre du contrôle qualité institutionnalisé, il travaille activement avec SRF à l'assurance et au développement qualité de l'entreprise. En 2014, deux types particuliers d'offres ont notamment retenu son attention: les prestations de SRF proposées dans le cadre de la Coupe de monde de football de la FIFA au Brésil et l'offre variée de «Anno 1914».

Temps fort sportif et événement public

Après une phase d'observation intensive, le Conseil du public a conclu que SRF a su convaincre par un programme complet et un bon équilibre entre les reportages sportifs et les informations de fond lors de la Coupe du monde au Brésil. Il n'a pas noté de potentiel d'amélioration, si ce n'est pour ce qui est de certains détails.

SRF a couvert l'événement sportif sur tous ses canaux, avant même le début de la compétition, et a proposé des reportages sur le Brésil, le pays hôte. La part belle a été faite au sport et donc aux directs. En outre, l'unité d'entreprise a proposé pendant près de deux mois de nombreux documentaires et des émissions d'information et de divertissement sur le Brésil. Le Conseil du public est unanime: SRF a su trouver un bon équilibre entre les émissions entièrement dédiées au sport et les informations sur le pays hôte. Les téléspectateurs ont bénéficié d'un service global pendant plus de deux mois et ont pu découvrir de nombreux aspects du Brésil depuis leur salon. L'offre de reportages précédant la compétition a été jugée variée. En résumé, l'offre était équilibrée en termes de contenu, mais le Conseil note que le sujet a été plus que suffisamment traité dans les programmes.

Rendre l'histoire vivante

A l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale, les programmes radio et TV de SRF ont proposé pendant toute l'année une grande variété d'émissions portant sur la vie en 1914 et sur le début de la guerre. Le Conseil du public a observé les deux séries «Anno 1914 – Die Fabrik» sur SRF 1 et «1914: Der 1. Weltkrieg und die Folgen» sur Radio SRF 2 Kultur et en a tiré des conclusions en majorité positives. Alors que certains ont critiqué le manque de communication au sujet de la seconde série, les membres à l'unanimité n'ont pas manqué de souligner l'excellence des informations en ligne.

Echange sur le programme et formation continue

Le Conseil du public a également participé en 2014 aux contrôles qualité globaux de SRF. Il a accompagné et évalué le programme trimédia pour enfants «Zambo» et l'émission de radio «Regional Diagonal».

Pour continuer à se former et pour répondre constamment à ses propres exigences en matière de qualité, le Conseil du public se fait régulièrement informer par les responsables de SRF sur les coulisses et sur les nouveautés, ce qui lui permet de rester à la pointe. Ses membres ont notamment été instruits en détail sur la programmation musicale de la radio SRF et sur la protection de la jeunesse à la radio et à la TV.

En 2014, Roger de Weck, directeur général de la SSR, a rencontré le Conseil du public et discuté avec les membres de différents domaines concernant l'entreprise et la politique des médias.

L'an passé, le Conseil s'est aussi formé lors d'un séminaire de deux jours portant sur les différentes émissions d'actualités de SRF. Le premier jour, les membres ont constitué différents groupes et ont rencontré les responsables de SRF sur place. Un groupe a ainsi visité le studio radio de Berne et un autre la rédaction de «10vor10». Le deuxième jour a complété le séminaire de formation: les membres ont fait part de leurs impressions et des expériences acquises en matière d'élaboration d'émissions d'actualités et ont participé à une table ronde avec des invités de marque. Un grand merci aux nombreux responsables SRF qui ont permis au Conseil du public d'approfondir sa réflexion sur ce sujet grâce à leur engagement exceptionnel. ■

Gestion qualité et contrôle interne



Assurance qualité: méthode, enseignements, mesures

Une qualité perçue et reconnue par les auditeurs, téléspectateurs, internautes ou mobinautes est une priorité absolue pour la RTS. En cela, la gestion de la qualité complète le suivi éditorial quotidien, opéré par les responsables hiérarchiques. De fait, un processus qualité ressemble à un zoom arrière, à une large évaluation qui permet de remettre une émission ou une tranche de programme dans son contexte et son évolution... Mais la qualité doit s'incarner concrètement et ne pas demeurer au niveau d'un article de loi ou d'un simple slogan. Aujourd'hui, la RTS dispose d'un outil qui fonctionne bien, grâce en particulier aux bilans qualité qui se concentrent sur une production, une thématique ou un projet éditorial transmédias à travers un prisme formé d'abord par les valeurs de la RTS et de la Concession. Les bilans qualité se déclinent en trois niveaux:

1. Des données quantitatives relatives à l'audience.
2. Une étude qualitative – le point de vue du public – réalisée par un institut indépendant, couvre les émissions à forts enjeux programmatiques et informe plus en profondeur sur les motivations du public.
3. Les professionnels – la production, la rédaction en chef, le chef de département, le responsable d'études et audience et la déléguée au suivi de la qualité – passent au crible l'émission en notant les principaux éléments positifs et à améliorer. Neuf émissions ont été évaluées en 2014, cinq en radio, trois en TV et une émission transmédiale, en l'occurrence «Le kiosque à musiques». Chaque bilan se conclut par des mesures écrites, accompagnées du nom du responsable qui en assurera la mise en place dans un délai précis.

Pour exemple, les mesures concrètes de deux bilans qualité réalisés en 2014, «Forum» et «Infrarouge» à forts enjeux programmatiques:

«Forum» (émission de radio quotidienne diffusée sur La Première):

- Mieux remettre les sujets dans leur contexte, redonner les fondamentaux afin que les auditeurs soient capables de se faire leur propre opinion.
- Aller vers plus de décryptage: former certains journalistes radio à endosser la posture «d'expert-maison», quitte à être comparés à des experts venus d'autres milieux.

«Infrarouge» (émission de TV hebdomadaire diffusée sur RTS Un):

- Nécessité de mieux scénariser le débat: mieux présenter les données en amont et travailler un élément conclusif pour permettre aux téléspectateurs d'intégrer la synthèse de ce qu'ils ont vu/entendu.

Formation de base et formation continue

Les formations suivies par les collaborateurs des métiers éditoriaux sont une fois de plus en nette augmentation en 2014. Au total, 1 515 personnes (un collaborateur qui suit plusieurs formations est compté plusieurs fois) ont suivi 183 551 heures de formation, soit 207 % de plus qu'en 2013. Cela représente 143 071 heures de formation continue et 40 480 heures de formation initiale. En moyenne, les collaborateurs des départements Actualité et Programmes ont suivi, chacun, deux jours de formation.

Cette progression s'explique en particulier par le déploiement du nouveau studio HD de l'Actualité TV et du nouvel outil de production radio DIGAS. Grâce à sa dimension nationale, DIGAS facilite, entre autres, une meilleure intégration radio-multimédia-autres chaînes de la SSR. En ce qui concerne le nouveau studio HD de l'Actualité TV, il permet l'apport majeur de l'infographie complétant l'information, en plus évidemment d'une meilleure qualité aux plans de la réalisation et de l'image.

Cette année, la Formation a collaboré activement à la concrétisation de ces deux projets stratégiques de grande ampleur en pilotant la mise en œuvre d'actions de formation pour près de 520 collaborateurs des Programmes et de l'Actualité. En 2014, l'encouragement de la relève dans les métiers de l'éditorial est toujours favorisé pour atteindre 23 stagiaires journalistes, animateurs et réalisateurs en totale immersion au sein des rédactions. ■

Les observations du Conseil du public



L'année 2014 aura été l'occasion pour le Conseil du public d'analyser pas moins de 14 émissions ou thématiques, couvrant les domaines de l'actualité, des magazines, du divertissement et du sport. Sport qui marqua fortement cette année, comptant deux rendez-vous majeurs à son calendrier: les Jeux olympiques de Sotchi et la Coupe du Monde de football au Brésil, cette dernière ayant fait l'objet d'une analyse conjointe des conseils du public de Suisse.

Le service public et le sport

Alors que le périmètre du service public est remis en cause par certains, contestant notamment la couverture des événements sportifs, il nous apparaît clair qu'une telle couverture fait partie de la mission du service public, qui, outre les retransmissions des compétitions, offre des compléments de qualité essentiels, qu'il s'agisse de commentaires et compléments directement liés aux compétitions ou de reportages et d'éclairages géopolitiques, permettant de saisir le contexte à la fois global et local dans lequel s'inscrivent de tels événements sportifs, dont la tenue engage des milliards en infrastructures.

Rencontre entre radio et télévision

Du côté de la radio, la nouvelle grille de La Première a su convaincre et renouveler la chaîne phare du service public, tant au niveau de l'information que des programmes. Notons avec satisfaction que l'idée mise en avant par notre Conseil à l'occasion de l'examen de l'émission sur le cinéma «Travelling» a été suivie par la Direction de la RTS et que celle-ci diffuse désormais le soir même les films abordés lors de l'émission du matin. C'est là un bel exemple de travail convergé entre radio et télévision, de même qu'une marque de confiance envers notre Conseil dont nous pouvons nous réjouir. Le Conseil a par ailleurs élaboré un mode de suivi de ses recommandations dès cette année.

«Le 19h30» et «Couleurs locales» sous la loupe

La télévision ne fut pas en reste des analyses, dont la nouvelle formule du grand rendez-vous de l'information a retenu notre attention. Le plateau et ses écrans multiples donnent la sensation d'un relais permanent de l'information, dont nous avons apprécié une meilleure hiérarchisation que par le passé. De même, nous avons analysé «Le 19h30» en lien avec l'actualité régionale contenue dans «Couleurs locales», afin de déterminer s'il n'y avait pas de doublons entre les deux. Les différents angles de traitement rendent les cas de doublons rares, mais le Conseil a souhaité que la frontière entre information régionale et information nationale et internationale soit plus marquée. Le Conseil suit également avec intérêt les possibles développe-

ments sur la Toile, depuis que la RTS est autorisée à y diffuser des productions originales.

Nouvelle médiatrice

Enfin, au niveau institutionnel, le Conseil du public a procédé à la mise au concours du poste de médiateur/trice de la RTSR, à la suite de la démission du titulaire à mi-mandat. L'importance de ce poste, interface entre le public et la RTS, nous a amenés à procéder à une mise au concours par voie d'annonces. Celle-ci a rencontré un vif succès, offrant des postulations de qualité. Le Conseil a pu ainsi nommer la première médiatrice de l'histoire de la RTSR en la personne d'une avocate et médiatrice diplômée, Raymonde Richter.

En conclusion, la qualité des programmes et de l'information est assurée et permet, à notre sens, d'avancer sereinement vers les échéances politiques qui attendent le service public. Celui-ci a su prouver sa capacité à se réinventer ces dernières années, de la convergence à d'importants changements de grilles, ce qui démontre sa vitalité. ■

Gestion qualité et contrôle interne



Assurance qualité: méthode, enseignements, mesures

La direction de la RSI procède tous les ans à un monitoring des programmes qui complète les contrôles de qualité effectués quotidiennement dans les rédactions et les départements. En 2014, la direction a analysé six offres: deux émissions de radio («Notiziari» et «Babilonia»), deux émissions de TV (édition de 20 heures du «Telegiornale» et «Storie») et deux formats trimédias («Linea Rossa» et «Ventidisport»).

Les examinateurs et les responsables des programmes ont discuté en détail des points critiques et défini différentes mesures d'optimisation. Une partie de ces dernières a déjà été mise en œuvre à l'automne 2014 et d'autres étapes sont prévues en 2015.

Télévision:

- La rédaction du «Telegiornale» a entrepris diverses modifications sur le plan du langage visuel pour clarifier les messages qu'elle souhaite transmettre et présenter une identité visuelle plus avenante. A cela s'ajoutent des modifications en matière d'aménagement des studios et des éclairages, des nouveautés sur le plan des aperçus d'image et une utilisation accrue des graphiques. Il est prévu de retravailler l'émission de fond en comble en 2015 et de former spécialement les collaborateurs à ces fins.
- L'émission «Storie» reste en grande partie inchangée sur les plans du contenu et de la forme, les liens entre l'invité en studio et le documentaire étant cependant soulignés de manière plus explicite. En outre, la rédaction continue de développer son offre Internet.

Radio:

- «Notiziari» accorde davantage de place aux nouvelles locales et de valeur à l'équilibre entre les actualités du jour et le suivi des actualités passées. Les producteurs ont en outre révisé certains bulletins pour rendre les 19 éditions plus homogènes.
- Dès l'été, la rédaction de «Babilonia» a réduit sa dramaturgie à l'antenne en supprimant certaines mini-rubriques et le nombre de morceaux de musique diffusés, de manière à ralentir le rythme de l'émission et à rendre les contenus plus accessibles.

Offre en ligne:

- Les responsables de «Linea Rossa» ont redéfini la structure des débats pour donner davantage la parole aux jeunes invités en studio et pour élever le niveau des discussions. De

plus, l'émission a gagné en dynamisme grâce à l'installation d'une plate-forme supplémentaire réservée aux invités spéciaux ou aux experts et située face au podium, l'endroit toujours occupé par les intervenants. Si l'offre radio reste en grande partie inchangée, on constate une amélioration au plan de l'interaction avec le programme télévisé. Depuis l'automne 2014, une offre web only est également disponible sur le site Internet de «Linea Rossa».

- «Ventidisport» a été entièrement remanié sur les trois canaux (radio, TV, Internet): l'offre prend dorénavant en compte les spécificités de chaque média, ce qui lui permet de gagner en diversité et d'augmenter son potentiel cross-media.

Formation de base et formation continue

Lancé le 1^{er} octobre 2013, le projet «Accademia RSI» commence à porter ses fruits: 31 apprentis issus de 14 branches différentes ont terminé la première année de la formation d'une durée de deux ans. Leur contribution à l'offre et à la productivité de la RSI a été fortement appréciée. Les groupes de travail permettant aux apprentis de réaliser des projets communs et de pratiquer des jeux de rôles ont également eu lieu en 2014. Ces ateliers permettent aux futurs professionnels d'acquérir des compétences globales et de savoir apprécier le travail de leurs collègues.

A l'image de la plupart des entreprises de médias électroniques, la RSI suit aussi les tendances du marché et les progrès de la technologie dans le cadre de son offre de formation interne. C'est pourquoi les cours des domaines de la technique et de la communication (surtout multimédia) occupent le haut du tableau des offres de formation de base et de formation continue – deux domaines dans lesquels le perfectionnement est toujours plus important.

L'an passé, «Formazione e Sviluppo» de la RSI a organisé environ 280 cours internes correspondant à un total de 24 000 heures, ce qui représente près de 2,5 jours de formation par personne (stagiaires et apprentis non compris). ■

Les observations du Conseil du public

CORSI

SOCIETÀ COOPERATIVA PER LA RADIOTELEVISIONE SVIZZERA DI LINGUA ITALIANA

Le Conseil du public s'est réuni à dix reprises en 2014. En plus de la surveillance interne assurée par la RSI, il a observé le programme de près en mettant l'accent sur les trois domaines suivants: culture, fiction et information. Dans le cadre de la Coupe du Monde de football, le conseil a examiné l'offre proposée sur les trois médias (radio, TV et web). Ces observations ont aussi nourri les projets communs des conseils du public des quatre régions linguistiques.

Séries télévisées

Les séries constituent une partie importante du programme de la RSI et sont appréciées du public. Mais les avis ne sont pas unanimes: certains estiment que leur valeur culturelle est faible et regrettent la prédominance des productions américaines. Le Conseil du public s'en est entretenu avec la responsable du département et une experte externe pour finalement conclure que la conception de l'offre était empreinte de professionnalisme et que les heures de diffusion des séries correspondaient bien aux sensibilités et aux attentes du public, notamment en ce qui concerne les sujets sensibles, la représentation de la violence et les formats de narration exigeants. Les membres du conseil ont par ailleurs reconnu que le choix de séries en langue italienne était limité. La recommandation formulée par le Conseil du public de prendre régulièrement en considération les productions européennes a été bien accueillie. Ainsi, l'excellente série danoise «Borgen» est au programme de la RSI depuis l'automne 2014. Espérons que d'autres exemples de ce type suivront.

Coupe du Monde de football

A l'occasion de la Coupe du Monde de football, la RSI a engagé des moyens importants pour proposer un programme diversifié sur tous les médias. Pour l'animation, elle a autant misé sur des présentateurs spécialisés et expérimentés que sur une relève prometteuse. Le Conseil du public s'est félicité des efforts déployés par la RSI pour diffuser le plus grand nombre de matchs possible, afin de répondre aux attentes d'un large public – pas uniquement des supporters de l'équipe nationale. Il a également complimenté la RSI pour les offres culturelles originales diffusées en marge de l'événement à l'intention du public non amateur de football.

Offre culturelle

Dans le domaine culturel, plusieurs nouveautés ont fait l'objet de discussions approfondies avec la responsable du département Culture, Diana Segantini, et la productrice de Rete Due, Sandra Sain.

Au printemps, la SSR s'est vu décerner le triste prix «Plume de plomb» par l'association Autrices et auteurs de Suisse (AdS), qui estime que la littérature suisse est quasiment absente du programme TV. Bien que cette critique s'adresse principalement à SRF, le Conseil du public de la Corsi s'en est fait l'écho. Le message a semble-t-il été compris: la RSI a accordé une plus grande place à la critique et à la présentation de livres et diffuse désormais plus de retransmissions en direct ainsi que d'informations de fond sur les événements littéraires qui ont lieu en Suisse.

En 2014, le Conseil du public a rappelé la nécessité d'inviter un plus grand nombre d'experts et d'interlocuteurs d'autres régions linguistiques dans les émissions de la RSI. Car la représentation d'opinions reflétant la diversité du pays améliore la compréhension mutuelle.

Actualité multimédia

Dans l'ensemble, les observations sur les émissions d'actualité diffusées à la radio, à la télévision et sur le Web ont été positives. Le Conseil du public est conscient que ses bons résultats ont été atteints avec moins de moyens que dans les autres unités d'entreprise.

Il a toutefois relevé la surreprésentation de personnalités politiques, en général, et de membres du Conseil d'Etat tessinois, en particulier, dans les émissions d'actualité: si les interviews de représentants du monde politique ont leur place dans les émissions politiques, elles sont bien moins pertinentes lorsqu'il s'agit de commenter l'actualité ou de livrer des chiffres et des faits – des activités typiquement journalistiques. Le Conseil du public recommande à la RSI de faire preuve de vigilance et de mesure sur cet aspect. Il lui conseille en outre de donner plus de voix à un large éventail de représentants de la société civile.

Pour les exercices 2014–2015, Tiziana Mona et Raffaella Adobati Bondolfi ont été reconduites dans leurs fonctions respectives de présidente et de vice-présidente du Conseil du public. Francesco Galli est le nouveau médiateur de la Corsi depuis le 1^{er} janvier 2014. ■

Gestion qualité et contrôle interne



Assurance qualité: méthode, enseignements, mesures

La gestion de la qualité éditoriale de RTR découle des «Standards minimaux applicables à la gestion de la qualité des programmes» de la SSR. Elle fixe quand et à quel niveau les mesures d'amélioration de la qualité sont appliquées. Le processus débute à l'échelon des rédactions et se termine à celui de la direction: les premières s'efforcent quotidiennement d'améliorer les contenus et les concepts des émissions en tenant compte des observations qui leur sont adressées. La direction de RTR peut, elle aussi, soumettre certaines émissions à des évaluations. En 2014, les mesures suivantes ont été mises en œuvre, essentiellement sur la base d'analyses réalisées par des spécialistes externes:

- Mise en récit à la télévision: quelles formes se prêtent à la mise en récit? Les collaborateurs de la rédaction multimédia vidéo et des techniciens du son, des monteurs et des caméramans ont approfondi leurs connaissances sur ce sujet. Cette formation faisait suite à des analyses internes et à des feedback externes sur les émissions TV de RTR.
- Ateliers régie et caméra pour les émissions TV «Contrasts discours» et «Contrasts magazine»: les collaborateurs des domaines animation, régie, production, caméra, montage et son se sont livrés à des expérimentations avec trois caméras et ont simulé différentes situations, en ayant toujours pour souci de répondre aux exigences des formats. Les spécialistes ont conseillé d'adapter les processus de travail, de rédiger un manuel de régie et d'organiser un module de formation pour les collaborateurs. Ces ateliers ont eu lieu suite à une enquête réalisée en 2013.

Formation de base et formation continue

RTR a également développé les compétences professionnelles et personnelles de ses 170 collaborateurs (130 postes à temps plein) en organisant des cours de base et de formation continue. Les 55 cours internes ont été suivis par 240 personnes pendant 85 jours. En outre, 48 collaborateurs ont participé à des formations de base et des formations continues externes durant 215 jours. Les cinq stagiaires (trois personnes de l'École suisse de journalisme MAZ, une de l'école pour les techniques d'enregistrement et une du SAE / formation Digital Film & Animation) ont suivi 215 journées de cours.

Au total, les collaborateurs ont assisté à 515 jours de formation, soit près de quatre journées par équivalent temps plein. Ces chiffres ne comprennent pas les jours passés à l'école professionnelle par les apprentis (trois personnes en apprentissage de commerce et une en informatique), la formation de

base interne pour les nouveaux collaborateurs et l'introduction des six stagiaires.

S'agissant des collaborateurs travaillant dans le domaine TV/multimédia, l'accent a été mis sur le développement des compétences journalistiques, en tenant compte des exigences et des besoins actuels. Ils ont suivi des cours individuels dans les domaines mise en récit, régie et caméra, montage et son ainsi qu'une formation continue de JRI (chez SRF). Les collaborateurs de Battaporta, du Newsdesk et du graphisme ont suivi des cours de base et d'approfondissement consacrés au traitement des images.

A l'occasion de la manifestation «Sur mezdi» ayant lieu à intervalles réguliers lors de la pause de midi, des professionnels ont présenté différents thèmes d'actualité sous un angle pratique, parmi lesquels «100 Jahre Nationalpark», «go or no go en Rumantsch grischun» ou «das Budget des Kantons Graubünden richtig lesen». Pour la première fois, RTR a réalisé des ateliers d'expression orale d'une demi-journée fondés sur des exercices vocaux, physiques et de diction. Par ailleurs, les cours de Rumantsch grischun font partie de la formation de base obligatoire depuis des années.

Les mesures de formation de base et de formation individuelle sont convenues dans le cadre des entretiens de situation professionnelle (ESP): elles comprennent aussi la participation par de nouveaux collaborateurs à divers cours spécialisés à SRF. La technique vocale et la supervision linguistique régulière assurées par des spécialistes font partie intégrante du concept de formation de RTR. Elle soutient, à titre de co-initiatrice, le «CAS per Rumantschs» qui a été proposé pour la première fois en 2014 à la Haute école pédagogique des Grisons. Quatre collaborateurs de la radio se sont inscrits à cette formation continue (196 leçons sur trois semestres) qui leur permet d'approfondir leurs connaissances de la culture, de la société et de la langue rhéto-romane.

Les nouveaux cadres de RTR participent régulièrement à l'atelier de direction de la SSR. Deux personnes ont assisté à la cinquième et à la sixième éditions. Un module a désormais lieu à RTR, à Coire, ce qui contribue à augmenter l'attrait de cette offre. Des responsables de secteurs suivent actuellement les formations continues DAS/MAS en administration des affaires proposées par la Haute école de technique et d'économie de Coire ou le cours «Redaktionsmanagement – Führen in den Medien» du MAZ. ■

Les observations du Conseil du public

SRG SSR Svizra Rumantscha

Les constatations et les recommandations du Conseil du public SRG.R visent à optimiser le travail quotidien des journalistes de RTR. Elles sont faites dans le cadre de la gestion qualité RTR. En 2014, le Conseil du public s'est réuni à quatre reprises. Les groupes de travail rédigent pour chaque réunion des rapports complets à l'attention des journalistes, les chefs d'émission étant ensuite appelés à prendre position. Ce retour d'information permet de vérifier comment les remarques du Conseil du public sont prises en compte par les journalistes.

Prix Médias SRG.R

Au printemps 2014, le Conseil du public SRG.R a décerné pour la première fois le Prix Médias SRG.R. Doté de 6000 francs, ce prix désormais annuel récompense les meilleurs contenus journalistiques de RTR. En 2014, il a été attribué à Livio Foffa et David Spinnler pour le projet «Allegra Rumantschs». Une trentaine d'émissions avaient été sélectionnées.

battaporta.rtr.ch: l'offre de RTR pour les jeunes

Chacun en convient: les offres RTR destinées au jeune public revêtent une grande importance. Le Conseil du public apprécie certaines rubriques audiovisuelles, telles que «Ina chanzun – mia istorig». Il estime toutefois que le site Internet battaporta.rtr.ch n'est plus à la hauteur des exigences actuelles. La rédaction de «Battaporta» est présente sur différents médias sociaux. Bien que ses publications soient consultées fréquemment, l'interaction avec le public est plutôt faible. La fonction «commenter» est par exemple rarement utilisée.

Usage de la langue et compétences linguistiques à RTR

Le Conseil du public s'est penché sur les directives relatives à l'usage de la langue et en a conclu que RTR adaptait bien son langage au public cible. La priorité est d'assurer une bonne intelligibilité du discours, condition préalable à une bonne compréhension entre les idiomes. La diversité des idiomes peut donner lieu à des interprétations erronées qui se traduisent par des critiques sur les compétences linguistiques des journalistes. Ces critiques sont injustifiées, car la qualité linguistique de RTR est au rendez-vous. Il reste néanmoins important d'accorder toute l'attention nécessaire à la formation et au perfectionnement. Le Conseil du public constate par ailleurs que la qualité linguistique de Radio Rumantsch est quelque peu inférieure à celle des émissions de télévision, ce qui s'explique par la plus grande spontanéité de la radio. Le Conseil est satisfait de l'usage du rumantsch grischun.

La rédaction RTR au Palais fédéral

Les correspondants au Palais fédéral, Adrian Camartin et Claudio Spescha, disposent de bonnes compétences linguistiques et font d'excellents choix thématiques. Leurs interventions sont placées dans le contexte adéquat et un temps d'antenne suffisant leur est consacré. La priorité est donnée aux informations qui concernent le canton des Grisons et les parlementaires grisons sont régulièrement interrogés. Conclusion: ces reportages permettent au public de s'informer de manière approfondie sur l'actualité politique.

Sportissimo

L'émission sportive «Sportissimo», d'une durée d'environ une heure, est diffusée le week-end sur Radio Rumantsch. Les animateurs, la plupart originaires de la Surselva, sont convaincant et s'efforcent de mettre en avant l'actualité sportive régionale. Cet objectif n'est pas toujours atteint, car la majorité des invités sont des figures de proue de la scène sportive suisse. Le Conseil du public souhaite que l'émission accorde une plus grande place aux jeunes espoirs grisons et aux événements sportifs régionaux.

Coupe du monde de la FIFA 2014 au Brésil

RTR a commencé à diffuser des émissions sur la Coupe du monde de football début juin. Le Conseil du public a été impressionné par la diversité de l'offre. RTR ne s'est pas contentée de communiquer les résultats: plusieurs émissions ont aussi été consacrées au pays hôte. Pour la première fois, les matchs de l'équipe nationale suisse ont été commentés en rhéto-romanche sur la plateforme de streaming en direct. Une fois les aléas techniques maîtrisés, le public a largement plébiscité cette offre. Au vu de ce succès, le Conseil du public souhaite que le streaming en direct se développe davantage. La possibilité de diffuser les commentaires en rhéto-romanche en second canal audio sur SRF zwei est à l'examen.

Elections 2014 et «Revista da medias / Meteo»

RTR a réussi son pari avec sa série «CANDI-CARTOON»: les portraits animés des candidats au gouvernement étaient à la fois drôles et informatifs. RTR a largement couvert les élections 2014 et le dossier en ligne était très complet.

L'émission «Revista da medias / Meteo» est diffusée tous les jours sur Radio Rumantsch. Elle consiste en une revue de presse concise et instructive des principaux quotidiens de Suisse. ■

Gestion qualité et contrôle interne

SWI swissinfo.ch

Assurance qualité: méthode, enseignements, mesures

swissinfo.ch a consolidé en 2014 son système de références et de contrôle de la production éditoriale afin de répondre encore mieux aux quatre impératifs de la concession de la SSR: crédibilité, sens des responsabilités, pertinence, professionnalisme journalistique. Parmi les six groupes d'instruments d'assurance qualité, la rédaction s'est en particulier concentrée sur les standards de qualité (normes), les feed-back et contrôles de qualité, ainsi que la formation.

La rédaction en chef a notamment implémenté les nouvelles directives rédactionnelles adoptées fin 2013. Après une brève introduction, ce document de 23 pages commence par rappeler les principes généraux du travail journalistique à swissinfo.ch, et notamment les références que sont le mandat de swissinfo.ch, la «Déclaration des devoirs et des droits du/de la journaliste», et les principes de diligence journalistique de la SSR (vérité, transparence, connaissance du sujet traité, contrôle des allégations reprises de tiers, emploi des expressions adéquates, restitution loyale de l'opinion opposée et absence de tout préjugé sur le résultat du travail journalistique).

Ces principes généraux sont suivis du chapitre intitulé «Offre de qualité et contrôle», qui insiste sur les points suivants: «Chaque journaliste est responsable en premier lieu de sa production, au niveau du contenu comme de la forme (orthographe, mise en page, etc.). En principe, tous les textes et éléments multimédias doivent être validés par le/la supérieur(e) ou par un/e autre collègue. Le contrôle de qualité est assuré par les auteurs, les relecteurs, les traducteurs, les responsables de rédaction et par la rédaction en chef. Celle-ci peut intervenir à chaque étape de la conception et de la production éditoriale comme dernière instance de décision (...). Les erreurs identifiées dans les versions publiées doivent être corrigées sans délai.»

La majeure partie du document est composée d'une check-list alphabétique recensant 26 cas de figure journalistiques et les recommandations qui y sont liées, afin de donner des réponses concrètes aux interrogations quotidiennes des journalistes.

Nous avons en conséquence également actualisé et perfectionné les processus de contrôle, illustrés par un diagramme (workflow) distribué à toute la rédaction. Les propositions de sujets doivent être argumentées et transmises dans un formulaire standardisé. Toute production éditoriale doit être relue ou revue par une seconde personne avant publication, et transmise

pour information au responsable du jour (Tagesverantwortlicher) de swissinfo.ch. Ce dernier pourra ainsi fournir un dernier feed-back. Tout article destiné à être publié dans les dix langues de swissinfo.ch («Thème pour tous», TPT) doit recevoir le feu vert de la rédaction en chef avant adaptation et publication. Les journalistes qui adaptent dans leur langue un texte d'une autre rédaction constituent une étape de contrôle supplémentaire.

Le Conseil du public de swissinfo.ch ainsi que des audits analysent également le travail de la rédaction et suggèrent d'éventuelles améliorations. Les audits de 2013 avaient notamment conduit à des mesures pour les rédactions chinoise et japonaise. Les prochains audits auront lieu en 2015, les ressources ayant manqué pour les réaliser en 2014.

Formation de base et formation continue

Le métier de journaliste online étant en perpétuelle évolution, formation de base et formation continue se confondent parfois. En 2014, des cours collectifs ont été organisés pour améliorer l'écriture pour Internet et pour développer les compétences vidéo de base. Pour perfectionner le «storytelling» multimédia dans le cadre de la nouvelle approche magazine, cinq journalistes de trois rédactions linguistiques ont suivi au MAZ de Lucerne le cours «Multimedia – Best practice für online» avant d'en partager les enseignements avec leurs collègues.

La rédaction japonaise a bénéficié d'un cours d'écriture, et plusieurs journalistes ont suivi des cours répondant à des besoins spécifiques ou/et à des objectifs fixés lors de leurs entretiens en début d'année.

En 2014, le nombre total d'heures de formation pour les 108 employés de swissinfo.ch s'est élevé à 1186 heures, soit en moyenne 1,4 jour par collaborateur/trice, auxquelles se sont ajoutées des formations internes liées à l'introduction du nouveau CMS et d'Open Media, un nouvel outil éditorial de coordination et de suivi de la production. ■

Les observations du Conseil du public de SWI swissinfo.ch

Echanges de vues et rencontres

En 2014, le Conseil du public s'est réuni trois fois en séance ordinaire. Lors de sa séance d'octobre, la dernière de l'année, la médiatrice Sylvia Egli von Matt a présenté sa mission et son fonctionnement. La traditionnelle séance de décembre avec le comité SWI swissinfo.ch du Conseil d'administration de la SSR a été reportée à février 2015.

Points forts

Le Conseil du public a pour mission d'évaluer, du point de vue de la qualité, de la pertinence et de l'efficacité, les différents produits d'information destinés à un public international, de cultures et de langues diverses. En 2014, le Conseil du public a par ailleurs mis l'accent sur l'information continue du nombre de visiteurs du site Internet et s'est penché sur la révision du plan de développement, doté d'un nouveau concept rédactionnel. Enfin, les membres du conseil ont engagé une réflexion sur leur rôle et sur leurs futurs axes de travail.

Observations en 2014

Dans ses observations, le Conseil du public s'est concentré sur les productions spéciales Multimédias «Young Swiss Expat Portraits» et «Integrated Stories». Les portraits de Suisses expatriés avaient notamment été diffusés en 2013 dans le cadre du mois thématique de la SSR «Die Schweizer – Les Suisses – Gli Svizzeri – Ils Svizzers». Quant au projet «Integrated Stories», il se concrétisera prochainement et prendra la forme d'un magazine en ligne destiné aux utilisateurs d'appareils mobiles.

Les rencontres avec la rédaction en chef ont été l'occasion pour le Conseil du public de lui faire part des observations que chaque membre avait préalablement consignées selon des critères uniformes. A quelques petites exceptions près, les cinq membres du conseil ont évalué positivement les productions «Young Swiss Expat Portraits» et «Integrated Stories», tant du point de vue de la qualité que de la sensibilité culturelle que reflète cette offre destinée à un public international. Le Conseil du public a en outre félicité swissinfo.ch pour le remaniement réussi de son site Internet, qu'il a jugé attrayant et convivial.

Début 2015, le Conseil du public a rédigé ses premières observations sur le nouveau dossier «Démocratie directe» de swissinfo.ch.

Contrôles qualité

Les contrôles qualité engagés en 2013 ont été reconduits en 2014, cette fois auprès des rédactions en langues arabe,

chinoise et portugaise. Les trois membres compétents du Conseil du public ont ainsi pu s'immerger au cœur des rédactions. Pour l'essentiel, ils ont procédé de la même manière que lors du premier contrôle qualité effectué en 2013 auprès de la rédaction anglophone. Ils ont également constaté que les journalistes des rédactions arabophone, sinophone et lusophone faisaient preuve d'engagement et de professionnalisme. L'échange de vues a permis aux rédactions et aux membres du conseil de mieux comprendre leurs attentes et leurs rôles respectifs. Le Conseil du public prévoit de poursuivre son programme de contrôles qualité auprès des rédactions hispanophone, germanophone, francophone et italophone.

Le Conseil du public a également reçu un précieux retour sur le travail rédactionnel de swissinfo.ch de la part de la médiatrice: lors de sa séance avec le conseil, Sylvia Egli von Matt s'est déclarée impressionnée par le professionnalisme, l'efficacité et l'esprit d'équipe des journalistes du «Newsroom».

Suisses de l'étranger

A la fin 2014, les Chambres fédérales ont entériné la première loi fédérale sur les personnes et les institutions suisses de l'étranger (loi sur les Suisses de l'étranger, LSEtr). Le texte de loi ne définit pas explicitement le rôle de swissinfo.ch eu égard à l'information des Suisses de l'étranger. La collaboration du directeur de swissinfo.ch avec le Conseil des Suisses de l'étranger est donc d'autant plus importante pour entretenir de précieuses relations avec l'Organisation des Suisses de l'étranger.

Nombre d'internautes

Le Conseil du public s'est informé, lors de ses différentes séances, de l'évolution du nombre de visiteurs du site Internet. Après un bref fléchissement constaté à l'été 2014, les chiffres ont à nouveau fortement progressé au cours du deuxième semestre, une tendance qui devrait se poursuivre en 2015. Les statistiques montrent que l'offre d'information de swissinfo.ch est bien adaptée du point de vue stratégique et qu'elle correspond aux intérêts et aux attentes du lectorat international. ■

Notre responsabilité à l'égard des collaborateurs

«De fortes personnalités font de bons programmes, de même que des collaborateurs compétents, orientés services, mobiles, fiables, responsables et loyaux font le succès économique de la SSR.» En s'appuyant sur cette conviction, la SSR a formulé en 2012 une nouvelle politique du personnel, qui s'inspire de la mission de la SSR et de sa Charte d'entreprise. Les Ressources humaines (RH) encouragent sa mise en œuvre; elles ont donc établi un programme d'action sous la forme d'une stratégie RH 2013–2017.

Priorités du Human Resources Management (HRM) SSR (stratégie RH 2013–2017)

1. Direction professionnelle et harmonisation: Efficience, harmonisation, qualité: le repositionnement des RH doit être mené à bien.

2. Un personnel prêt au changement: De l'engagement des collaborateurs, de leur motivation et de leurs compétences professionnelles et personnelles dépend le succès de l'entreprise: la SSR s'adresse à des personnes orientées prestations, qui ont un sens aigu du service public.

3. Flexibilité et équité: Des conditions d'engagement équitables permettent de motiver le personnel et renforcent le sentiment de sécurité. La SSR recherche avec son partenaire social des solutions qui doivent permettre à l'entreprise de tirer profit de la mutation des médias.

4. Développement des cadres: Les cadres occupent une position clé. L'objectif est d'instaurer une approche de la conduite identique dans les quatre régions.

5. Pérennité de la Caisse de pension: La Caisse de pension doit élargir sa marge de manœuvre; la primauté des cotisations lui donne une assise plus solide.

Harmonisation des processus RH et nouveaux outils RH

En 2014, la SSR a poursuivi l'harmonisation des processus RH et l'utilisation de nouveaux outils informatiques. L'introduction du processus de recrutement harmonisé début septembre représente une étape importante. Elle a provoqué un accroissement considérable de l'efficacité et un profond changement de la collaboration entre le conseil RH, l'assistanat RH et le traitement des salaires (payroll). Désormais, les mêmes processus et outils électroniques sont utilisés dans toute l'entreprise: fin novembre 2014, le portail SAP comptait déjà plus de 30 demandes de postes formulées, plus de 100 entrées saisies et

430 demandes de formation externes traitées. En outre, 9000 documents ont été générés avec «DocBuilder» et 1700 données ont été téléchargées sur la plate-forme documentaire RH. D'autres projets partiels sont prévus en 2015:

- **Projet partiel «Collaborateur»:** élargissement des possibilités pour la saisie et la gestion des données personnelles (Self-Services). La mise en œuvre a commencé en décembre 2014.
- **Projet partiel «Processus spécialisés»:** harmonisation de processus non informatisés, qui ne nécessitent donc aucune adaptation ou introduction d'outils électroniques. La mise en œuvre commence au premier trimestre 2015.
- **Projet partiel «Gestion des absences»:** introduction d'un outil informatique pour l'identification précoce, le suivi et la gestion des absences. Le concept a été adopté en novembre 2014.
- **Projet partiel «Modifications contractuelles»:** harmonisation des processus et introduction de workflows informatisés utilisés pour la modification de conditions d'embauche. La mise en œuvre commence au premier trimestre 2015.

Enquête auprès des cadres: retour élevé et bon résultat

Au printemps 2014, la SSR a mené une enquête auprès de ses cadres pour la deuxième fois. Compte tenu du taux de réponse de 77 %, soit 414 cadres, les résultats sont représentatifs. Ils sont en hausse dans presque tous les domaines par rapport à l'enquête de 2012: au total, 71 % des cadres se disent très satisfaits ou généralement satisfaits de leur travail, 23 % sont plutôt satisfaits et seuls 6 % ne sont pas satisfaits. La satisfaction au travail a légèrement augmenté, bien que de nombreux projets de changement soient actuellement en cours. De même, l'enquête révèle une nette amélioration du sentiment d'appartenance à la SSR. Les cadres de la SSR affichent en effet un score de 88 points en la matière, ce qui est très élevé par rapport à d'autres entreprises. Ce chiffre représente une augmentation de trois points par rapport à 2012.

Changement des assurances de personnes et adaptation de règlements CCT

En 2014, les conditions d'embauche et la convention collective de travail (CCT) étaient axées sur les thèmes principaux suivants:

- La SSR a harmonisé les conditions d'embauche pour les correspondants à l'étranger. Elles sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2015.
- La SSR a transféré l'assurance d'indemnité journalière en cas de maladie chez CSS. La collaboration a débuté sur de

bonnes bases. La SSR a également changé de fournisseur pour l'assurance accidents des collaborateurs: depuis le 1^{er} janvier 2015, elle est prise en charge par Visana.

- Les partenaires sociaux ont remanié trois règlements CCT: grandes opérations (GOP), commission partenariat social conciliation, ainsi que tribunal arbitral. Il reste donc deux règlements de la CCT 2013 à adapter: les congés syndicaux et le règlement national sur les services de piquet. Les négociations sur ce dernier point étaient au point mort au cours de l'exercice.
- La SSR a rationalisé ses genres de salaires, d'environ 1000 à environ 600. La mise en œuvre a commencé début 2014 et se clôturera courant 2015.

Comparaisons de salaires: la SSR dans la moyenne

Au cours de l'exercice, la SSR a participé à trois comparaisons de salaires nationales. Les résultats sont les suivants:

- La plus grande comparaison informatique nationale révèle une hausse des salaires du marché dans la branche informatique ces deux dernières années. Bien que la SSR ait pris des mesures pour suivre l'évolution des salaires, elle recule à vue d'œil en raison de la tendance générale du marché. Par conséquent, ses salaires indicatifs demeurent tout juste en phase avec le marché, mais les salaires réels sont inférieurs d'environ 7 % au niveau du marché. Le processus de recrutement en subit les conséquences: il est de plus en plus difficile d'attirer de la main-d'œuvre efficace et abordable.
- Une comparaison des salaires auprès des fonctions de support (par ex. dans les domaines Finances et Controlling ou RH), indique que la tendance est à la baisse depuis la dernière enquête en 2011. Dans l'ensemble, la SSR se situe encore dans la moyenne du marché, mais elle se trouve environ 5 à 10 % en-deçà du niveau du marché pour les fonctions CCT supérieures (avec diplôme de haute école ou de haute école spécialisée) et les cadres inférieurs et moyens.
- Une comparaison réalisée fin 2013 de toutes les grandes entreprises de presse suisses montre que la SSR maintient son bon niveau depuis la dernière enquête de 2009. Si l'on considère le marché des médias dans sa globalité, la SSR dépasse le salaire médian de 8 %. Si l'on se concentre sur la zone supérieure du marché (produits médiatiques leaders), la SSR se situe 4 % au-dessous du salaire moyen (tranche de 75 %).

Développement des cadres: un atelier concluant

Depuis 2012, la SSR propose un atelier de direction national. Il transmet aux jeunes cadres un savoir-faire spécialisé vaste et

approfondi, qui renforce surtout la capacité de mise en œuvre des tâches de direction. L'atelier repose sur les axes essentiels suivants: transmission de connaissances axée sur la pratique concernant les principales bases décisionnelles, direction personnelle et direction d'équipe, ainsi que communication et santé. Les participants abordent également les objectifs généraux de l'entreprise et la stratégie d'entreprise et élaborent une conception commune de la direction, ainsi que des valeurs fondamentales de direction uniformes. En outre, la formation encourage la mise en réseau et la collaboration internes via la participation au programme des cinq unités d'entreprise et des six filiales. A ce jour, six cycles de formation ont eu lieu. Ils ont réuni 72 participants. Deux cycles supplémentaires sont prévus en 2015.

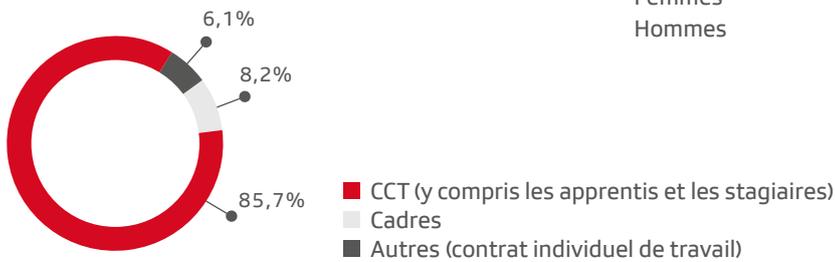
Caisse de pension: légère hausse du taux de couverture

La CPS a enregistré une performance de 8,45 % fin 2014 avec ses placements de capitaux. En une année, le taux de couverture a légèrement augmenté, de 102,1 à 106,8 %. Le résultat annuel réjouissant est surtout dû aux rendements record au niveau des actions. Le Conseil de fondation a donc décidé de créditer le capital-épargne des assurés en primauté des cotisations de 3,25 %. Ce taux d'intérêt est nettement supérieur au taux d'intérêt légal minimum actuel de 1,75 %. Cette démarche permet d'atteindre la rémunération escomptée dès la première année après le changement de primauté.

Les prévisions d'instituts et d'experts renommés qui annonçaient un risque accru de nouvelle crise financière pour 2015 se sont déjà partiellement réalisées dès le début 2015. Le déblocage du cours du franc a provoqué de profondes corrections des cours à la bourse suisse. Bien que de telles fluctuations fassent partie des cycles normaux du marché, la prévisibilité des marchés financiers diminue. Les observateurs du marché et les autorités de surveillance se demandent aussi si les marchés des capitaux sont encore en mesure de réagir de manière appropriée aux fluctuations marquées, compte tenu de la régulation bancaire renforcée et de la politique monétaire très souple. Du point de vue de la politique d'investissement de la CPS, cette situation plaide en faveur d'une estimation équilibrée des possibilités et des risques. Conscients de leur responsabilité en la matière, le Conseil de fondation et la gérance de la CPS examinent minutieusement les options et prennent leurs décisions sur cette base.

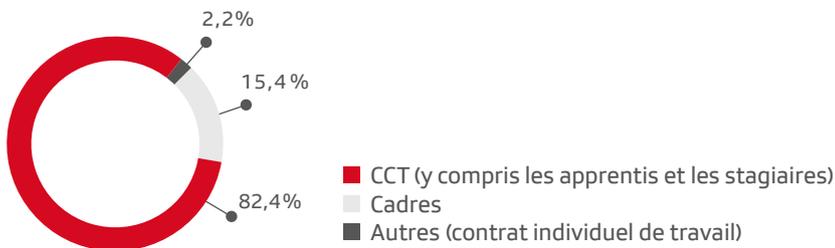
Ressources humaines en chiffres

ETP = équivalent temps plein		2014	2013	2012	2011
Postes à plein temps	ETP	5 004	5 017*	4 943	4 829
Nombre de personnes par catégorie contractuelle					
Cadres	Total personnes	499	495	476	464
	Femmes	134	136	129	132
	Hommes	365	359	347	332
CCT (y compris les apprentis et les stagiaires)	Total personnes	5 235	5 200	5 193	5 086
	Femmes	2 348	2 321	2 307	2 225
	Hommes	2 887	2 879	2 886	2 831
Autres (contrat individuel de travail)	Total personnes	372	374	408	376
	Femmes	157	156	176	167
	Hommes	215	218	232	209
Toutes catégories confondues	Total personnes	6 106	6 069	6 077	5 926
	Femmes	2 639	2 613	2 612	2 554
	Hommes	3 467	3 456	3 465	3 372



Répartition de la masse salariale par catégorie contractuelle

Cadres	CHF 1000	84 147	82 451	79 322	80 681
	%	15,4	15,1	14,8	15,2
CCT (y compris les apprentis et les stagiaires)	CHF 1000	449 913	452 217	445 789	438 121
	%	82,4	82,9	83,1	82,8
Autres (contrat individuel de travail)	CHF 1000	11 814	11 092	11 515	10 710
	%	2,2	2,0	2,1	2,0
Total masse salariale	CHF 1000	545 873	545 760	536 626	529 512
	%	100,0	100,0	100,0	100,0



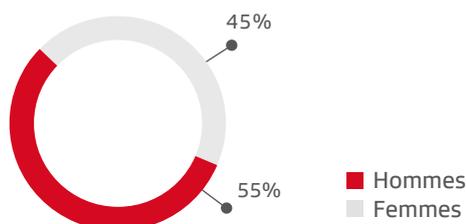
* L'augmentation de 2012 à 2013 est due à l'engagement de davantage de stagiaires, au renforcement de l'IT nationale et à l'augmentation du nombre de productions maison chez SRF

Indicateurs RH

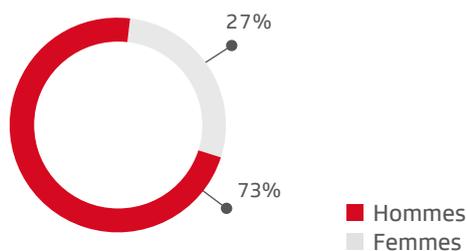
ETP = équivalent temps plein

Personnel CCT

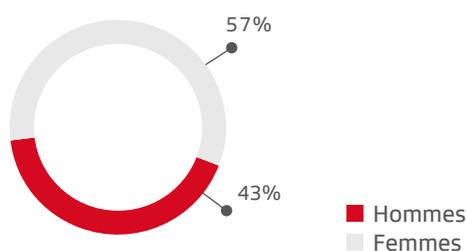
			2014	2013	2012	2011
Personnel sous CCT par sexe:	Femmes	%	45	44	45	44
	Hommes	%	55	56	55	56



			2014	2013	2012	2011
Cadres par sexe:	Femmes	%	27	27	27	28
	Hommes	%	73	73	73	72



			2014	2013	2012	2011
Collaborateurs à temps partiel (toutes catégories)	En % du total des employés		51	50	49	49
Dont femmes à temps partiel	%		57	58	58	58
Dont hommes à temps partiel	%		43	42	42	42



			2014	2013	2012	2011
Moyenne d'âge	Total en années		44,5	44,4	44,2	44,2
Ancienneté dans l'entreprise	Total en années		12,6	12,5	12,5	12,8
Absences						
Absences pour maladie des collaborateurs sous CCT et des personnes sous contrats individuels	En jours de travail par ETP		8,8	8,4	9,5	8,9
Fluctuation «nette»**						
Personnel CCT	%		3,2	3,1	3,1	3,5
Cadres	%		2,0	1,0	3,0	2,3

** Comprend seulement les résiliations données par les employés

Une gestion et un contrôle responsables

L'Association SSR diffuse des programmes de radio et de télévision et des services journalistiques (médias en ligne, télétexte, offre destinée à l'étranger), conformément à la Constitution fédérale, à la loi fédérale sur la radio et la télévision du 24 mars 2006 (LRTV), à l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV) du 9 mars 2007 et à la concession du 28 novembre 2007 octroyée par le Conseil fédéral. Pour s'acquitter de son mandat au service de la collectivité, l'Association exploite une entreprise sans but lucratif.

L'Assemblée des délégués est l'organe suprême de l'Association. Le Conseil d'administration assume la haute direction.

Epaulé par le Comité de direction, qui lui est subordonné, le directeur général dirige l'entreprise dans le respect des compétences qui lui sont attribuées par le Conseil d'administration. Depuis le 1^{er} janvier 2009, la société Ernst & Young est l'organe de révision de l'entreprise (maison mère et filiales).

L'Association

L'Association SSR compte quatre sociétés régionales:

- Société SRG.D: Radio- und Fernsehgesellschaft der deutschen und rätoromanischen Schweiz
- Société RTSR: Société de radiodiffusion et de télévision de la Suisse romande
- Coopérative Corsi: Società cooperativa per la Radiotelevisione svizzera di lingua italiana
- Société SRG.R: SRG SSR Svizra Rumantscha

Les sociétés régionales SRG.D et RTSR sont subdivisées à leur tour en sept sociétés membres (la SRG.R est également une société membre de la SRG.D). Environ 23 000 personnes des 26 cantons sont membres des sociétés régionales ou des sociétés membres.

Bien implantées dans la société, les sociétés régionales alimentent le débat sur le service public et elles influencent le développement et la qualité des émissions radio/TV et des autres offres journalistiques. Les conseils régionaux

- expliquent les enjeux culturels et les questions de société,
- prennent connaissance des concepts de programme et du rapport des unités d'entreprise sur la qualité et le service public,
- soumettent au comité régional des amendements aux concepts de programme,
- désignent les délégués et
- assument les tâches qui n'incombent pas aux assemblées (société ou coopérative) ou au comité régional.

Les quatre comités régionaux dirigent les sociétés régionales et ils jouent un rôle actif dans le traitement des dossiers consacrés au programme, que le Conseil d'administration examine, comme le prévoient les statuts de la SSR. Les présidents des sociétés régionales participent d'office à l'Assemblée des délégués et au Conseil d'administration de la SSR.

Les comités régionaux peuvent faire des propositions au Conseil d'administration en rapport avec le programme et prendre des décisions ayant trait aux concepts de programme* et à l'allocation des ressources financières (enveloppes budgétaires), dans la limite des pouvoirs qui leur sont délégués.

Chaque société régionale dispose d'un conseil du public consultatif et représentatif, qui assure un lien étroit entre les chefs de programme et les auditeurs-télespectateurs; elle soutient aussi les activités de programme, le conseil du public étant appelé à faire des observations, des remarques et des suggestions. Les présidents des conseils du public se réunissent trois fois par an pour partager des expériences, développer des méthodes et des instruments et coordonner les commentaires ayant trait à l'offre. Dans chaque région linguistique, le conseil du public a institué un organe de médiation, chargé de traiter les réclamations en rapport avec le programme radio/TV et les autres offres journalistiques. La gérance des sociétés régionales est assurée par des secrétaires régionaux qui se réunissent trois fois par an lors d'une séance de coordination, sous la direction du secrétaire central.

* Le concept de programme définit l'axe de développement général, les groupes cibles et les objectifs de marché stratégiques, la structure générale du contenu et les axes de développement d'une chaîne (La Première, etc.), d'un domaine (l'information, etc.) ou d'une autre offre journalistique (service en ligne de swissinfo.ch, par exemple). Il repose sur le mandat de service public, sur les exigences qualité de la LRTV, sur la Concession et, pour ce qui est de la stratégie du programme, sur les consignes du Conseil d'administration.

L'entreprise

Entreprise est synonyme de groupe; elle comprend la maison mère, qui fait juridiquement partie intégrante de l'Association, et six filiales. Les programmes radio/TV et les autres offres journalistiques sont assurées par les cinq unités d'entreprise (succursales):

- RSI Radiotelevisione svizzera
- RTR Radiotelevision Svizra Rumantscha
- RTS Radio Télévision Suisse
- SRF Schweizer Radio und Fernsehen
- SWI swissinfo.ch

Les domaines de gestion centralisés et les prestations communes sont regroupés au sein de la Direction générale. Les services centraux comprennent le Secrétariat général, la Communication d'entreprise, Marchés et Qualité ainsi que la Coordination nationale multimédia. Ils sont directement subordonnés au directeur général. Les domaines spécialisés sont composés de Finances et Controlling, Opérations et Ressources humaines.

A la fin de 2014, la SSR détenait une participation supérieure à 50 % dans six filiales: Technology and Production Center Switzerland AG (tpc AG), Teletext Suisse SA (Swiss TXT), Publisuisse SA, Telvetia SA, Mxlab AG et MCDT SA. Exception faite du tpc et partiellement de Swiss TXT, leurs activités ne sont pas directement liées à la production des émissions radio/TV ou à celle des autres offres journalistiques. Ces filiales sont des sociétés non cotées en Bourse (cf. annexe aux comptes du groupe page 153). Chaque filiale est gérée par un conseil d'administration, au sein duquel siègent des représentants désignés par le Comité de direction de la SSR. Les présidents des conseils d'administration des filiales sont en règle générale membres du Comité de direction de la SSR. Le directeur du tpc participe, avec voix consultative, aux réunions de la direction de Schweizer Radio und Fernsehen (SRF).

Structure du capital

Au 31 décembre 2014, les capitaux propres de la SSR s'élevaient à 484,1 millions de francs. Ils se composent d'une réserve de base de 480 millions de francs et d'une réserve de 4,1 million de francs provenant des bénéfices.

L'Assemblée des délégués

Organe suprême de la SSR, l'Assemblée des délégués compte 41 membres. Sa composition est la suivante:

Délégués	
SRG.D	18
RTSR	9
Corsi	6
SRG.R	3
Total des délégués	36
(y compris les quatre présidents régionaux qui sont d'office délégués et membres du Conseil d'administration)	
Autres membres	
Administrateurs élus par l'Assemblée des délégués	3
Administrateurs nommés par le Conseil fédéral	2
Total des autres membres	5
Total délégués + autres membres	41

Une nouvelle période administrative de quatre ans a débuté le 1^{er} janvier 2012; elle s'achèvera fin 2015. L'Assemblée des délégués invite également un représentant de l'association du personnel signataire de la convention collective de travail (CCT) et un représentant des cadres à participer à ses réunions.

Les compétences de l'Assemblée des délégués sont définies dans les statuts. En plus des questions statutaires, qui sont du ressort de l'Assemblée générale en vertu du droit des sociétés anonymes, l'Assemblée des délégués approuve, à la demande du Conseil d'administration, la nomination du directeur général, les propositions d'amendement de la Concession émanant du Conseil d'administration et le rapport sur la qualité du service public publié chaque année par la SSR. Elle édicte le règlement sur les indemnités de ses membres et de ceux du Conseil d'administration et elle se prononce sur les propositions au Conseil fédéral concernant le montant de la redevance. Par ailleurs, elle décide de l'allocation annuelle des ressources aux sociétés régionales. Elle peut proposer au Conseil d'administration le réexamen du service public et de la qualité; les administrateurs

ont six mois pour répondre. Enfin, l'Assemblée des délégués prend acte du règlement d'organisation, de la stratégie et du rapport de mise en œuvre de la stratégie. Elle se réunit deux

fois par an au moins. Durant l'année sous revue, l'Assemblée des délégués a défini la nouvelle stratégie de l'Association.

Assemblée des délégués

Délégués élus par les sociétés régionales	Autre fonction	Première nomination
SRG.D		
Baumeler Viktor, Lucerne (président SRG.D)	Administrateur	2007
Cuttat Marcel, Berne		2012
Flury Peter, Laufon		2007
Gamma Robert, Küssnacht/SZ		2007
Hasler Susanne, Villnachern		2007
Hatz Christine, Bâle		2007
Hofstetter Walter, Frauenfeld		2014
Jaggi Léander, Brigue-Glis		2007
Kaufmann Dorette, Gränichen		2012
Marti Werner, Herrliberg		2012
Meili Barbara, Zurich		2012
Melchior Andreas, Berikon		2009
Moor Peter, Olten		2012
Niederer Erich, Grub/AR		2011
Oehler Arthur, Heiden		2007
Schefer Andreas, Berne		2009
Ullrich Niklaus, Arlesheim (vice-président SRG.D)		2001
Zeier Niklaus, Lucerne		2008

Assemblée des délégués

Délégués élus par les sociétés régionales	Autre fonction	Première nomination
RTSR		
Béguin Thierry, Saint-Blaise		2008
Benjamin Eric, Genève		2007
Berger-Loutan Nicole, Cousset		2009
Brunner Wicht Isabelle, Fribourg		2012
Busset Jean-Bernard, Meyrin		2012
Cleusix Jean-Marie, Leytron		2008
Flühmann Martine, Epalinges		2007
Langel Marc-Alain, Bevaix		2012
Roth Jean-François, Courtételle (président RTSR)	Administrateur	2007
Corsi		
Gendotti Gabriele, Faido		2012
Keller Fabrizio, Grono		2005
Michael Maurizio, Castasegna		2008
Pedrazzini Luigi, Locarno (président Corsi)	Administrateur	2012
Perucchi Borsa Simonetta, Lugano		2008
Soldini Renato, Davesco Soragno		2008
SRG.R		
Baselgia Beatrice, Domat/Ems		2009
Blumenthal Duri, Degen (vice-président SRG.R)		2007
Knapp Oscar, Scuol (président SRG.R)	Administrateur	2013

Assemblée des délégués

	Autre fonction	Première nomination
Administrateurs nommés par l'Assemblée des délégués		
Bührer-Fecker Regula, Zurich	Administratrice	2012
Küng Lucy, Küsnacht/ZH	Administratrice	2008
Loretan Raymond, Genève (président)	Administrateur	2012

Administrateurs nommés par le Conseil fédéral

Gygi Ulrich, Muri b. Berne	Administrateur	2008
Lauri Hans, Münsingen	Administrateur	2008

Participants avec voix consultative

Bruderer Ruedi, Coire Araschgen	Représentant SSM	2012
de Weck Roger, Berne et Zurich	Directeur général	2011
Schäffler Jürg, Berne	Représentant de l'Association des cadres (ADC)	2001

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la SSR compte neuf membres: les quatre présidents régionaux, deux personnes nommées par le Conseil fédéral et trois personnes désignées par l'Assemblée des délégués.

Le président SSR est élu par l'Assemblée des délégués; il est en même temps président de l'Assemblée des délégués et président du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration exerce la haute direction de la SSR et la haute surveillance de l'entreprise. Il dirige les affaires et répond devant l'autorité concédante de la satisfaction des exigences légales et des contraintes de la Concession. En vertu des art. 716a et 716b du Code des obligations (CO) et des statuts, il a, dans le règlement d'organisation du 13 décembre 2013, délégué au directeur général la gestion de l'entreprise et la direction générale des programmes, mais pas ses attributions intransmissibles et inaliénables. Les comités régionaux définissent les concepts de programme dans le respect des consignes du Conseil d'administration relatives à la stratégie de l'offre. Après avoir évalué les concepts, ils répartissent les ressources financières avalisées par le Conseil d'administration entre les chaînes ou les domaines. Ils font par ailleurs des propositions au Conseil d'administration, en rapport avec les dossiers suivants:

- nomination des directeurs des unités d'entreprise et nomination des cadres du second échelon justifiant d'une compétence de programme,
- déplacement des studios régionaux,
- modification de la structure régionale des unités d'entreprise,
- modification, dans les unités d'entreprise, du second échelon de direction justifiant d'une compétence de programme.

Si le Conseil d'administration rejette les propositions, il renvoie les dossiers au comité régional, en formulant des recommandations. Il peut arriver que le comité régional désapprouve les consignes du Conseil d'administration sur les concepts de programme ou sur l'allocation des ressources; il appartient alors au Conseil d'administration de trancher. Le comité régional peut en outre proposer au Conseil d'administration le réexamen de la qualité des programmes et du service public des unités d'entreprise.

Le Conseil d'administration a décidé que la représentation féminine en son sein devait être portée à 30 % d'ici 2020.

Mandat

Quatre membres du Conseil d'administration étant simultanément présidents régionaux et le Conseil fédéral nommant deux membres du Conseil d'administration (art. 24 de la Concession), un mandat d'un an pour les membres de ce dernier n'est pas indiqué. Un administrateur ne peut pas exercer son mandat plus de 12 ans. Une nouvelle période de quatre ans a débuté le 1^{er} janvier 2012.

Organisation interne

Le président du Conseil d'administration est élu par l'Assemblée des délégués. Le Conseil d'administration s'organise librement. Il désigne un secrétaire, qui n'est pas membre du Conseil d'administration (Secrétariat central). Le Conseil d'administration a institué les comités ci-après et un groupe de travail permanent, chargés de l'informer oralement, de lui soumettre des propositions écrites et de lui faire suivre les comptes rendus des réunions.

Comité des ressources humaines: il est composé de Raymond Loretan (président), de Viktor Baumeler, de Jean-François Roth et de Hans Lauri. Le comité des ressources humaines évalue la politique du personnel à l'attention du Conseil d'administration, il prépare les dossiers de nomination du Conseil d'administration et il le seconde dans la définition de l'enveloppe salariale des cadres supérieurs de l'entreprise et dans l'indemnisation des organes de l'Association. Il fixe, sur mandat du Conseil d'administration, les conditions d'engagement du directeur général. Par ailleurs, il veille à une composition équilibrée du Conseil d'administration et il prépare, à l'intention de ce dernier, les dossiers de nomination du directeur général et des autres cadres. Il s'est réuni trois fois en 2014.

Suite page 89 →

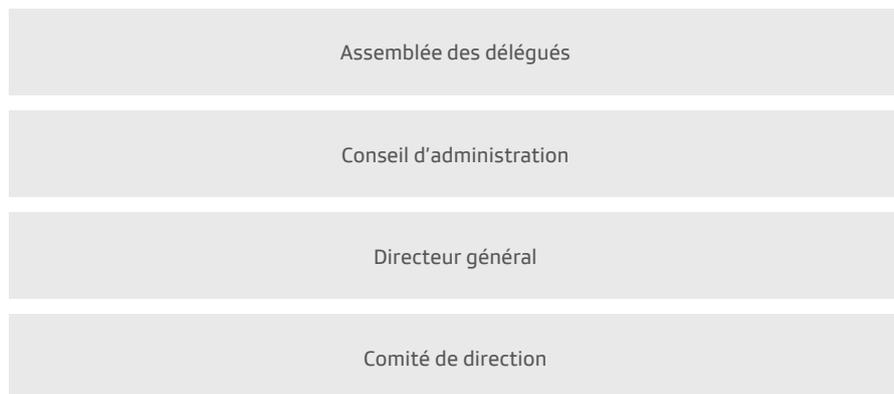
Le 1^{er} janvier 2015, le Conseil d'administration présentait la composition suivante (pages 84–88) →

Structure de l'Association

Assemblée des délégués		
Conseil d'administration		Organe de révision
Président		Société de révision
Raymond Loretan		Ernst&Young AG
Secrétaire central	Chef de la Révision interne	
Beat Schneider	Jean-Blaise von Arx	
		Chef de l'organe de révision
		Martin Gröli

Sociétés régionales			
SRG.D SRG Deutschschweiz Radio- und Fernsehgesellschaft der deutschen und rätoromanischen Schweiz	RTSR Radio Télévision Suisse Romande Société de radiodiffusion et de télévision de Suisse romande	Corsi Società cooperativa per la Radiotelevisione svizzera di lingua italiana	SRG.R SRG SSR Svizra Rumantscha
Präsident	Président	Presidente	President
Viktor Baumeler	Jean-François Roth	Luigi Pedrazzini	Oscar Knapp
Regionalrat	Conseil régional	Consiglio regionale	Cussegl regional
Regionalvorstand	Comité régional	Comitato del Consiglio regionale	Suprastanza
Publikumsrat	Conseil du public	Consiglio del pubblico	Cussegl dal public
Präsident: Manfred Pfiffner	Président: Matthieu Béguelin	Presidente: Tiziana Mona	President: Michael Spescha
Ombudsstelle	Organe de médiation	Organo di mediazione	Servetsch da mediaziun
Achille Casanova	Raymonde Richter	Francesco Galli	Toni Hess

Structure de l'entreprise



Direction générale	Unités d'entreprise	Sociétés régionales
Secrétariat général Finances et Controlling Opérations Ressources humaines Communication Marchés et Qualité Coordination nationale multimédia	RSI Radiotelevisione svizzera	Corsi Consiglio regionale Comitato del Consiglio regionale
	RTR Radiotelevision Svizra Rumantscha	SRG SSR Svizra Rumantscha Cussegl regional Suprastanza
	RTS Radio Télévision Suisse	RTSR Conseil régional Comité régional
	SRF Schweizer Radio und Fernsehen	SRG Deutschschweiz Regionalrat Regionalvorstand
	SWI swissinfo.ch	SWI swissinfo.ch Comité

Filiales

Technology and Production Center Switzerland AG	Teletext Suisse SA	Publisuisse SA
Telvetia SA	Mxlab AG	MCDT AG

Conseil d'administration

Raymond Loretan

Président de la SSR

En fonction



Membre depuis 2012

Parcours professionnel

Raymond Loretan est licencié en droit de l'Université de Fribourg (1981). Après avoir été secrétaire diplomatique du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, Edouard Brunner (1984–1987), il devient collaborateur personnel du conseiller fédéral Arnold Koller au Département militaire fédéral et au Département fédéral de justice et police (1987–1990). Il occupe ensuite les postes de délégué aux Affaires européennes et transfrontalières du canton du Valais (1991–1992) et de secrétaire général du PDC suisse (1993–1997). Il est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suisse à Singapour et au Brunei (1997–2002), puis consul général de Suisse à New York, avec titre d'ambassadeur (2002–2007). Il quitte le service public en 2007 pour fonder le cabinet conseils «Fasel Balet Loretan Associés» à Genève.

Mandats au sein de conseils d'administration, autres

Groupe Aevis Holding, Fribourg (vice-président); filiale Aevis Genolier Swiss Medical Network SA (président) et CA de neuf cliniques de la filiale Genolier (président, vice-président ou membre); filiale Aevis Les Hauts de Genolier (président); Société Suisse des Explosifs SSE, Brigue (président); Vins des Chevaliers SA, Salquenen; Fondation Centre for Humanitarian Dialogue, Genève; Victoria-Jungfrau Collection, Interlaken.

Viktor Baumeler

Vice-président de la SSR et président de la SRG Deutschschweiz

En fonction



Membre depuis 2008, vice-président depuis 2012

Parcours professionnel

Viktor Baumeler, docteur en droit, a été chef d'état-major du département social de la Ville de Zurich (de 1979 à 1984), puis du département de l'éducation du Canton de Lucerne (de 1984 à 1988), avant d'assumer les fonctions de chancelier d'Etat du Canton de Lucerne (en qualité de chef d'état-major du gouvernement et du parlement) entre 1988 et 2008.

Mandat au sein de conseil d'administration

Technology and Production Center Switzerland AG (tpc).

Regula **Bührer-Fecker**

Membre du Conseil d'administration SSR

En fonction



Membre depuis 2012

Parcours professionnel

Regula Bührer-Fecker est planificatrice en communication et marketing avec brevet fédéral et diplômée de la «Miami Ad School». A partir de 1999, elle a travaillé dans différentes agences de communication à Zurich, à New York et à Berlin; elle se charge du conseil clients, puis de la discipline spécifique qu'est la planification stratégique. Elle fonde, avec deux partenaires, l'agence Rod Kommunikation en 2007. En 2010, elle est désignée publicitaire de l'année.

Mandat au sein de conseil d'administration

Administratrice et membre de la direction de Rod Kommunikation AG.

Lucy **Küng**

Membre du Conseil d'administration SSR

En fonction



Membre depuis 2008

Parcours professionnel

Lucy Küng est professeure d'innovation dans les médias à l'Université d'Oslo, professeure hôte au «Reuters Institute for the Study of Journalism» à l'Université d'Oxford et membre associée de l'Université de St-Gall. Elle conseille les entreprises et les organisations dirigeantes sur les questions d'innovation, de stratégie et de développement de l'organisation, plus particulièrement dans le domaine de l'innovation des modèles économiques. Ancienne présidente de la «European Media Management Association» (EMMA), elle a passé son doctorat et soutenu une thèse d'habilitation en économie d'entreprise à l'Université de St-Gall.

Mandat

Membre du Conseil de fondation de «The Zurich International School» à Wädenswil.

Hans Lauri

Membre du Conseil d'administration SSR

En fonction



Membre depuis 2008

Parcours professionnel

Hans Lauri est docteur en droit et avocat. Après avoir été chef de section et vice-directeur auprès de l'Administration fédérale des finances (AFF), il a dirigé de 1986 à 1994 l'Administration fédérale des douanes (AFD), avant d'être nommé Conseiller d'État et directeur des finances du canton de Berne jusqu'en 2001. Il a par ailleurs présidé la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances durant les deux dernières années de son mandat. De 2001 à 2007, il a représenté le canton de Berne au Conseil des États.

Mandat au sein de conseil d'administration

Basler & Hofmann AG, Ingenieure, Planer und Berater, Zurich.

Ulrich Gygi

Membre du Conseil d'administration SSR

En fonction



Membre depuis 2008

Parcours professionnel

Ulrich Gygi a étudié les sciences économiques à l'Université de Berne, où il a obtenu son doctorat. Assistant à l'Institut de gestion d'entreprise de l'Université de Berne, il a intégré ensuite l'Administration fédérale des finances (AFF) en 1979. Après un passage à l'ancien Office fédéral de l'organisation, il a été promu, en 1986, vice-directeur et, en 1989, directeur de l'AFF. En 2000, Ulrich Gygi est nommé directeur général de La Poste Suisse, fonction qu'il occupe jusqu'en mars 2009. Depuis le 1^{er} janvier 2009, il est président du Conseil d'administration des CFF.

Mandats au sein de conseils d'administration

CA des CFF, Berne (président); AXA Versicherungen AG et AXA Leben AG, Winterthur; BNP Paribas SA (Suisse), Genève.

Jean-François Roth

Membre du Conseil d'administration SSR et président de la RTSR

En fonction



Membre depuis 2007

Parcours professionnel

Jean-François Roth est licencié en lettres et en droit de l'Université de Fribourg. Il obtient ensuite son brevet d'avocat et il exerce le barreau à Delémont. Il entre très jeune au Parlement jurassien qu'il préside en 1987. De 1987 à 1994, il représente la République et Canton du Jura au Conseil des Etats, puis en 1994, il entre au Gouvernement jurassien. Il y reste douze ans durant lesquels il a en charge l'économie publique et les affaires extérieures. Au cours de son deuxième mandat de conseiller d'Etat, il est nommé ambassadeur d'Expo 02 et s'attache à promouvoir ce grand rendez-vous national à travers la Suisse.

Mandats au sein de conseils d'administration, autres

Suisse Tourisme (président); Switzerland Travel Centre SA (STC), Zurich; Commission des loteries et paris (président); Fondation de formation en arts de la scène «Cour de miracles», Delémont (président).

Luigi Pedrazzini

Membre du Conseil d'administration SSR et président de la Corsi

En fonction



Membre depuis 2012

Parcours professionnel

Licencié en droit de l'Université de Zurich (1977), Luigi Pedrazzini obtient son brevet d'avocat en 1992. De 1977 à 1983, il est rédacteur en chef du quotidien tessinois «Popolo e Libertà». En 1983, il rejoint la Società Elettrica Sopracenerina SA à Locarno, dont il assume la présidence de la direction à partir de 1986. En 1999, Luigi Pedrazzini est élu conseiller d'Etat cantonal, où il dirige jusqu'en 2011 le département des Institutions (Intérieur, Justice, Sécurité). Entre 2001 et 2005, il préside la Conférence des gouvernements cantonaux. A la fin de son mandat de conseiller d'Etat, il rejoint le bureau BMA Studio Legale, à Locarno, en tant qu'avocat.

Mandats au sein de conseils d'administration, autres

Edy Toscano Engineering & Consulting, Zurich; Salus Medica Clinic, Lugano; Ars Medica Clinic SA, Sorengo; Festival du Film de Locarno; Fondations: Scuola Dimitri, Valle Bavone, il Gabbiano, Orchestra della Svizzera italiana (OSI), Ricerca Neurologica, Action de Carême.

Oscar Knapp

Membre du Conseil d'administration SSR et président de la SRG SSR Svizra Rumantscha

En fonction



Membre depuis 2013

Parcours professionnel

Oscar Knapp, docteur ès sciences économiques de l'Université de St-Gall, a débuté sa carrière diplomatique en 1978 à la Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique (DFE). En 1996, après des missions à Paris, au Brésil et à Washington D.C., il est promu ambassadeur de Suisse au Brésil. Le Conseil fédéral le nomme délégué aux traités de commerce du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) du DFE en 2000. De 2006 à 2010, Oscar Knapp est ambassadeur de Suisse en Autriche et, jusqu'à sa retraite en août 2013, membre de la direction du Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales du Département fédéral des finances.

Mandat

Conseil de fondation Chastè da Tarasp, Tarasp.

Beat Schneider

Secrétaire central SSR

En fonction



Secrétaire du Conseil d'administration depuis septembre 2013 (sans droit de vote)

Parcours professionnel

Beat Schneider obtient son diplôme d'économiste d'entreprise ESCEA en 1993 et son Master of Business Administration in Media Management de la Steinbeiss-Hochschule de Berlin en 2005. De 1987 à 1992, il travaille à Swisslex SA, où il est responsable de la comptabilité pendant deux ans. De 1994 à 1995, il est responsable Compensation des risques au Concordat des assureurs-maladie suisses (aujourd'hui SantéSuisse). De 1995 à 2001, il est responsable des processus Personnel et Finances au Centre informatique pour l'assurance maladie. En 2002, il rejoint Swiss TXT/Teletext Suisse SA, une filiale de la SSR. Il occupe la fonction de directeur adjoint dès 2004 et de directeur dès 2005.

Comité d'audit et des finances: en 2014, il était composé de Hans Lauri (président), de Ulrich Gygi, d'Oscar Knapp et de Luigi Pedrazzini. Ulrich Gygi assure le contact entre le comité d'audit et des finances et le comité d'investissement, conformément à la réglementation. Le comité évalue la situation financière de l'entreprise pour le Conseil d'administration et il le seconde dans la définition des principes comptables, du contrôle financier, de la planification financière et de la surveillance de la gestion d'entreprise en veillant au respect des lois, des statuts, des règlements et des directives. Il évalue

- l'organisation, l'indépendance et l'efficacité des procédures de travail de la Révision interne et de l'organe de révision, de même que leur mode de coopération,
- l'indépendance et l'efficacité du système de contrôle interne (SCI),
- la qualité de la comptabilité et du rapport financier, sur la base de l'évaluation de la Révision interne et de l'organe de révision,
- le respect des normes (compliance).

En 2014, le comité d'audit et des finances s'est réuni cinq fois. Le président de la SSR peut demander à participer aux réunions, avec voix consultative.

Comité d'investissement: il est composé d'Ulrich Gygi (président), de Lucy Küng et de Jean-François Roth. Le comité évalue, à l'attention du Conseil d'administration, les besoins en investissement de l'entreprise et il le seconde dans la définition de l'organisation et des procédures d'investissement. Il examine la stratégie d'investissement, les masterplans (plans directeurs à long terme), le plan et le budget d'investissement ainsi que les projets d'investissement et de désinvestissement qui requièrent l'approbation du Conseil d'administration. Il lui appartient enfin de suivre la réalisation de projets d'investissement d'envergure ou d'importance stratégique. En 2014, le comité d'investissement s'est réuni cinq fois.

Comité SWI swissinfo.ch: il est composé de Lucy Küng (présidente), de Regula Bühner-Fecker et d'Oscar Knapp. Le comité, qui s'est réuni une fois en 2014, prépare des dossiers pour le Conseil d'administration de la SSR. Il justifie aussi de compétences de décision pour les questions suivantes:

- concept de l'offre et allocation des ressources, dans le respect des directives fixées par le Conseil d'administration,
- règlement du Conseil du public et nomination de ses cinq membres,

- indemnisation du Conseil du public et de l'organe de médiation de swissinfo.ch, en appliquant des taux comparables à ceux de la SSR,
- rapport annuel sur la qualité et le service public de swissinfo.ch,
- adaptation de l'accord de prestations passé avec la Confédération (tous les 4 ans).

Le support administratif du comité SWI swissinfo.ch a été assuré pour la première fois par le Secrétariat central en 2014; il n'incombe plus à swissinfo.ch.

Comité de transparence: Raymond Loretan, président de la SSR, Viktor Baumeler, vice-président du Conseil d'administration et Hans Lauri, président du comité d'audit et des finances siègent au sein de ce comité mis en place en 2012. Il vérifie l'exactitude des données qui doivent apparaître dans le volet «Corporate Governance» du rapport de gestion et qui concernent les membres du Conseil d'administration. Il se penche sur les déclarations des intérêts signées par les membres du Conseil d'administration, sur les risques de réputation et sur les contrats. S'il constate un conflit d'intérêts ou un risque de réputation, même potentiel, il le signale au Conseil d'administration en l'assortissant d'une recommandation. Le membre du comité de transparence dont le dossier est étudié doit se récuser. En 2014, le Comité de transparence s'est réuni deux fois.

Groupe de travail des présidents régionaux: sous la direction du président de la SSR, les présidents des sociétés régionales partagent les expériences faites dans les domaines de la compétence exclusive des sociétés régionales. Le groupe de travail est libre de prendre des initiatives à cette fin et de développer des méthodes et des outils. Par ailleurs, il rend compte au Conseil d'administration de l'enveloppe financière et de l'efficacité des méthodes et des instruments utilisés dans les concepts de programme, qu'il peut proposer de modifier. Le groupe de travail s'est réuni trois fois en 2014.

Déclaration des intérêts

Les autres activités principales au sein d'organes de direction ou de surveillance et les fonctions politiques sont indiquées pour chaque membre.

Participations croisées

Il n'existe pas de participation croisée à des conseils d'administration entre la SSR et d'autres sociétés en dehors de l'Association SSR ou de son périmètre de consolidation.

Fonctionnement du Conseil d'administration

En 2014, le Conseil d'administration s'est réuni six fois. Deux rencontres, consacrées à la formation et à la révision de la stratégie, ont duré deux jours. Le directeur général et le secrétaire central ont participé aux réunions.

Si les affaires traitées le requièrent, le Conseil d'administration invite des membres du Comité de direction, des responsables de la Direction générale ou des experts externes. Une fois par an, il procède à une auto-évaluation.

A l'avenir, les discussions entre le Conseil d'administration et les comités régionaux auront lieu tous les deux ans dans les régions. En juin 2014, le Conseil d'administration a rencontré les membres des quatre comités régionaux dans le cadre d'une séance d'information et de discussion qui s'est déroulée à Berne. En 2015, le Conseil d'administration s'entretiendra séparément avec chaque comité, dans sa propre région.

Instruments d'information et de contrôle

Le Conseil d'administration dispose des instruments d'information et de contrôle suivants:

- rapport trimestriel selon le «Balanced Scorecard» dans les domaines ci-après: marché, offre, finances, processus d'exploitation, RH, respect des objectifs stratégiques et projets,
- comptes prévisionnels trois fois par an (rapport financier),
- comptes annuels,
- budget et plan financier à moyen terme,
- rapport annuel sur la compliance,
- rapport annuel sur les risques,
- rapport annuel de participation,
- plan annuel de la Révision interne,
- rapports de révision de la Révision interne et de l'organe de révision, management letter de l'organe de révision,
- rapport annuel sur l'allocation des biens aux sociétés régionales.

Subordonnée au Conseil d'administration et à son comité d'audit et des finances, la Révision interne seconde dans leurs tâches de surveillance et de contrôle.

Le directeur général

Le directeur général assure la gestion du groupe et la direction des programmes conformément aux compétences qui lui sont attribuées par le Conseil d'administration. Il est tenu de rendre compte au Conseil d'administration du respect des objectifs. Il met en place les instruments de gestion d'entreprise ad hoc et veille à leur application. Il prépare les dossiers du Conseil d'administration, il informe régulièrement le président et le Conseil d'administration de la marche des affaires et des dossiers importants de l'entreprise; il tient également au courant l'Assemblée des délégués de la politique de l'entreprise, en accord avec le président.

Il peut participer aux réunions des comités régionaux ou se faire représenter par le directeur de l'unité d'entreprise de la région concernée. Il participe aux comités électoraux du comité régional; il peut participer aux comités qui approuvent les propositions de nomination ou des propositions d'approbation que le comité régional fait au Conseil d'administration, le directeur général peut recommander leur rejet. S'il estime que les concepts de programme ou la répartition de l'enveloppe financière approuvés par le comité régional sont contraires à la politique de l'entreprise, il le fait savoir au Conseil d'administration et il propose une modification. Comme il se trouve à la tête du Comité de direction, le directeur général tranche lorsque celui-ci ne parvient pas à un accord.

Le Comité de direction

En tant qu'organe supérieur de direction, le Comité de direction définit les stratégies et les plans du groupe qu'il soumet au Conseil d'administration avant d'en coordonner la mise en œuvre. Il traite les questions essentielles qui concernent l'entreprise et, par son action de coordination et de concertation, il veille à ce que les activités des entités de l'entreprise (succursales et filiales) soient menées dans l'intérêt du groupe.

Dans le règlement de gestion, le Comité de direction définit les compétences et les processus de gestion de l'entreprise. Ce règlement a été revu dans le cadre de la refonte du règlement d'organisation, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014. Il entre en vigueur début 2015.

Le Comité de direction compte sept membres: le directeur général, le directeur Opérations, le directeur Finances et Control-ling et les directeurs des unités d'entreprise RSI, RTS et SRF ainsi que la directrice de RTR nommée le 1^{er} août 2014. Le secrétaire général participe aux réunions, sans droit de vote.

Suite page 98 →

Le 1^{er} janvier 2015, le Comité de direction était composé des membres suivants (pages 92 à 95) →

Comité de direction

Roger de Weck
Directeur général SSR

En fonction



Membre depuis 2011, né en 1953, Suisse

Parcours professionnel

Fribourgeois et bilingue, Roger de Weck a grandi à Genève et Zurich. Au terme de ses études d'économie à Saint-Gall, il débute en 1976 à la «Tribune de Genève». Suivent la «Weltwoche» à Zurich et l'hebdomadaire allemand «Die Zeit». De 1992 à 1997, il est rédacteur en chef du quotidien zurichois «Tages-Anzeiger» et membre de la direction de Tamedia. En 1997, il est de retour à Hambourg à «Die Zeit» dont il dirige la rédaction. De 2001 à 2010, il est journaliste libre et chroniqueur à Zurich et Berlin; il anime l'émission de télévision «Sternstunde Philosophie» chez SRF et préside le Conseil de fondation de l'Institut de hautes études internationales et du développement à Genève. Roger de Weck est docteur honoris causa des Universités de Lucerne et de Fribourg.

Mandats

Président Prix Europa «European Broadcasting Festival» à Berlin; Enseignant au Collège d'Europe à Bruges et à Varsovie/Natolin; Conseil de fondation du Prix Charlemagne à Aix-la-Chapelle; Conseil scientifique de l'Institut des sciences culturelles de l'Université de Lucerne (KWI); Conseil scientifique de «Critique internationale» à Sciences Po Paris; Comité consultatif du «SwissMediaForum» à Lucerne; Comité consultatif du «Swiss Economic Forum» à Interlaken; Conseil de la fondation Theodor Heuss à Stuttgart.

Marco Derighetti
Directeur Opérations SSR

En fonction



Membre depuis 2011, né en 1967, Suisse

Parcours professionnel

Le Tessinois Marco Derighetti a grandi à Muralto et à Losone. A l'EPFZ, il obtient un diplôme d'ingénieur en électronique en 1991 et un post-diplôme en techniques de l'information en 1993, avant de devenir docteur en sciences techniques, en 1998. De 1991 à 1998, Marco Derighetti travaille comme assistant à l'Institut d'Automatique de l'EPFZ. De 1998 à 2001, il est ingénieur développement dans le département capteurs radars d'Oerlikon Contraves AG et, de 2001 à 2002, chef du même département. En 2002, il est nommé Chief Technology Officer (CTO) et chef du secteur Media Technology à Radiotelevisione svizzera (RSI).

Mandats au sein de conseils d'administration

Technology and Production Center Switzerland AG, Swiss TXT.

Beat **Grossenbacher**

Directeur Finances et Controlling SSR

Nouveau



Membre depuis juillet 2014, né en 1960, Suisse

Parcours professionnel

Après ses études d'économie, Beat Grossenbacher a été consultant auprès de l'Allgemeine Treuhand AG à Berne, contrôleur à la Société suisse de réassurance (Swiss Re) à Zurich, puis «Division Controller» chez Ascom Telematic AG. Il a poursuivi sa carrière en tant qu'assistant du CFO de Telecom PTT avant de passer 10 ans au service de Swisscom, tout d'abord en qualité de chef de projet puis de «Head of Treasury». En 2008, Beat Grossenbacher est entré chez BKW Energie AG, où il a occupé le poste de CFO et de responsable du secteur d'activité Finances et services jusqu'en juin 2014.

Mandats au sein de conseils d'administration, autres

Publisuisse SA, Billag SA, Caisse de pension SRG SSR (CPS).

Maurizio **Canetta**

Directeur Radiotelevisione svizzera

Nouveau



Membre depuis juin 2014, né en 1956, Suisse

Parcours professionnel

Maurizio Canetta entre à RSI en 1980 après des études à l'Université de Pavie (lettres et philosophie). D'abord journaliste stagiaire à la rédaction du «Telegiornale» à Zurich, il est tour à tour rédacteur, présentateur, correspondant et rédacteur en chef du «Telegiornale» jusqu'en 1987. Il est ensuite correspondant au Palais fédéral, puis producteur de la «Domenica Sportiva» et du «Telegiornale». En 1993, il prend la direction du département Sport; en 2000, celle du «Telegiornale» et en 2007, celle de «Falò» et des magazines d'approfondissement de l'information. Il est parallèlement responsable et producteur de programmes et de reportages. Le 1^{er} septembre 2008, il est nommé responsable du secteur Culture TV, puis du département Culture en 2010. Du 1^{er} juillet 2012 au 31 mai 2014, il est à la tête du département Information.

Gilles Marchand

Directeur Radio Télévision Suisse

En fonction



Membre depuis 2001, né en 1962, Suisse

Parcours professionnel

Sociologue de formation (M.A.), Gilles Marchand a travaillé à la «Tribune de Genève» de 1988 à 1990. Il a ensuite rejoint Ringier Romandie où il a dirigé le département Recherche, marketing et communication avant de prendre la direction du groupe en 1998.

Mandats au sein de conseils d'administration, autres

Publisuisse SA (président), TV5 Monde, Euronews, Communauté des télévisions francophones, Union Européenne de Radio-Télévision/Eurovision Operations Council, Conseil d'orientation stratégique de l'Université de Genève.

Ladina Heimgartner

Directrice Radiotelevisiun Svizra Rumantscha

Nouveau



Membre depuis août 2014, née en 1980, Suisse

Parcours professionnel

Ladina Heimgartner a étudié la germanistique et le rhétoromanche (lic. phil. I) à l'Université de Fribourg. Elle a commencé sa carrière journalistique en 2001 en tant que collaboratrice indépendante de «Freiburger Nachrichten» et collaboratrice du «Bündner Tagblatt». A la fin de ses études, en 2006, elle a pris la direction de la rubrique «Kultur» au «Bündner Tagblatt». Elle est entrée à la SSR en 2007, d'abord en tant que rédactrice pour Radio Rumantsch, puis en tant que cheffe de la rubrique «Hintergrund» et rédactrice en chef adjointe à RTR. En 2011, elle a quitté RTR pour la Direction générale SSR, à Berne, où elle a mis en place et dirigé pendant trois ans le nouveau domaine Marchés et Qualité.

Mandats

Présidente de la Chaîne du Bonheur, membre du Comité de la Société Suisse des Sciences de la Communication et des Médias (SSCM).

Ruedi **Matter**

Directeur Schweizer Radio und Fernsehen

En fonction



Membre depuis 2011, né en 1953, Suisse

Parcours professionnel

Ruedi Matter a fait des études d'histoire, de journalisme et de philosophie à l'Université de Zurich (lic. phil. I) et suivi le Stanford Executive Program (SEP) à la Stanford Graduate School of Business à Palo Alto, aux Etats-Unis. De 1974 à 1976, Ruedi Matter a été rédacteur au «Basler National Zeitung», de 1976 à 1988 rédacteur, producteur et présentateur du «Tagesschau» et producteur et animateur de «Karussell» de Schweizer Fernsehen. De 1988 à 1992, il a travaillé comme journaliste TV indépendant, notamment pour la chaîne European Business Channel EBC (Zurich) et la chaîne spécialisée dans l'économie et l'information WIF (Cologne). De 1992 à 1993, il a été spécialiste en communication pour McKinsey & Company, de 1993 à 1997 rédacteur en chef et animateur à «Cash TV» et de 1997 à 2006 chef de rédaction puis directeur à la chaîne N-TV à Berlin et Cologne. Ruedi Matter est entré en 2006 à Schweizer Radio DRS comme rédacteur en chef et responsable de l'information.

Mandats au sein de conseils d'administration

Technology and Production Center Switzerland AG (président), Publisuisse SA, Mediapulse AG, Telepool Sàrl (président du Conseil de surveillance).

Walter **Bachmann**

Secrétaire général SSR

En fonction



Participe aux réunions du Comité de direction depuis 2011 (sans droit de vote), né en 1963, Suisse

Parcours professionnel

Walter Bachmann a grandi à Wil (SG). En 1989, il obtient une licence de droit à la HSG, avec spécialisation en droit des médias. En 2002, il décroche le diplôme postgrade de contrôleur à l'Institut de Management de St-Gall (SGMI). De 1980 à 1989, Walter Bachmann travaille comme rédacteur et producteur à la télévision locale de Wil, avant de passer à Schweizer Fernsehen en 1989, où il sera successivement chef Honoraires, licences et sponsoring (jusqu'en 1994), chef Fiction et divertissement (jusqu'en 1999), chef des services de programme et chef du staff du directeur des programmes (jusqu'en 2005) et, enfin, chef du centre multimédia et chef Commercialisation et partenariats.

Mandats au sein de conseils d'administration

Agence Télégraphique Suisse SA (ATS), Viasuisse SA.

Dino Balestra

Directeur Radiotelevisione svizzera

Jusqu'à fin mai 2014



Membre de 2006 à 2014, né en 1947, Suisse

Parcours professionnel

Après des études de pédagogie, Dino Balestra entre en 1968 à la Televisione della Svizzera italiana (TSI). En 1986, il est nommé directeur des programmes de la Radiotelevisione svizzera di lingua italiana (RTSI) et en 1999, il prend les rênes de la Radiotelevisione svizzera (RSI).

Daniel Jorio

Directeur Finances et controlling SSR

Jusqu'à fin juin 2014



Membre de 1999 à 2014, né en 1953, Suisse

Parcours professionnel

Daniel Jorio est ingénieur ETS en génie civil. Il a obtenu en 1978 une licence en sciences commerciales et industrielles à l'Université de Genève. Après s'être spécialisé dans le secteur Finances et Controlling auprès de diverses entreprises nationales et internationales, il rejoint la SSR en 1989.

Mariano Tschuor

Directeur Radiotelevisiun Svizra Rumantscha

Jusqu'à fin juillet 2014



Membre de 2009 à 2014, né en 1958, Suisse

Parcours professionnel

Après plusieurs engagements de théâtre à Hof (D) et à Coire, et après un stage au «Bündner Zeitung», Mariano Tschuor entre en 1982 à Radio Rumantsch comme rédacteur. En 1990, il est nommé correspondant national de Schweizer Fernsehen DRS à Coire, époque à laquelle il entre à la Televisiun Rumantscha comme animateur. Il prend la tête, en 1993, du département Culture populaire de SF à Zurich. En 2003, il accède au poste de responsable des programmes de la Televisiun Rumantscha, avant de devenir rédacteur en chef RTR en 2006. C'est dans cette fonction qu'il lance, en 2006, le processus de convergence à la RTR.

Début août 2014, Mariano Tschuor a rejoint la Direction générale de Berne où il a repris la direction du service central Marchés et qualité.

Autres activités et déclarations des intérêts

Les membres du Comité de direction représentent la SSR dans les conseils d'administration des filiales de la SSR ou dans des sociétés détenues en partie par la SSR, dans les conseils de fondation ou dans d'autres sociétés proches. Lorsque des honoraires sont prévus, ils sont versés à la SSR (déduction faite des frais). L'acquis est garanti pour les mandats actuels. Les membres du Comité de direction ne peuvent exercer, au sein de conseils d'administration ou d'autres organes de collectivités, une activité qui soit contraire aux intérêts de la SSR. Le directeur général peut faire une exception dans les cas suivants:

- activités discrètes de gérance de patrimoine à titre privé,
- mandats familiaux dans une SA, pour autant qu'ils ne génèrent ni conflits d'intérêts, ni problèmes de direction,
- activités de nature caritative, politique ou sociale, à condition que peu de temps leur soit consacré.

Les mandats et les activités accessoires des membres du Comité de direction sont précisés pour chacun d'eux.

Fonctionnement du Comité de direction

Le Comité de direction siège chaque mois; les réunions durent un à deux jours. Les dossiers sont présentés par ses membres, par d'autres cadres ou par des spécialistes.

Contrats de management

Le groupe SSR n'a délégué aucune tâche de direction à des tiers.

Droit de participation des membres de l'Association

Voir les explications sur les sociétés régionales en page 76.

Organe de révision

Depuis le 1^{er} janvier 2009, la société Ernst & Young est l'organe de révision de l'entreprise (maison mère et filiales). Depuis 2009, elle contrôle également les comptes annuels des filiales Technology and Production Center Switzerland AG (tpc), Swiss TXT et Publisuisse SA et elle révisé les comptes du groupe. Martin Gröli et Fredi Widmann sont les réviseurs en chef.

Les honoraires versés pour la maison mère et ses filiales s'élèvent à 525 000 francs. Le Comité d'audit et des finances examine le résultat de la révision avec l'organe de révision. Il s'informe du calendrier et du processus de révision, de la collaboration avec la Révision interne et les départements SSR concernés, et il évalue la qualité de la révision.

Politique d'information

La SSR communique ouvertement, de façon transparente et suffisamment tôt. Elle informe à l'interne et à l'externe via tous les canaux disponibles, notamment Internet, Intranet, la presse, les événements, les contacts directs avec le personnel, les représentants des autorités et des milieux politiques et les associations. A l'instar d'une société cotée en Bourse, elle informe régulièrement de sa stratégie, de son évolution, de la planification financière de l'entreprise et des décisions importantes. Diffuseur de service public financé essentiellement par la redevance, la SSR s'est fixé des objectifs quantitatifs, mais surtout qualitatifs; elle rend compte de leur respect à intervalles réguliers.

Au niveau national, la SSR informe à travers la Communication d'entreprise de la Direction générale et, au niveau régional, par l'intermédiaire des services de communication des unités d'entreprise ou des filiales. La Communication d'entreprise de la Direction générale explique les questions nationales: objectifs, mission et stratégie du service public de l'audiovisuel, loi et ordonnance sur la radio et la télévision, concession, distribution, redevance et péréquation financière, projets nationaux, dossiers et partenariats médias nationaux, convention collective de travail et projets interrégionaux. Elle est responsable du branding national, de son identification au service public et de sa visibilité pour les usagers qui paient la redevance. Elle se charge des relations avec les groupes d'intérêts nationaux.

Responsables du positionnement stratégique de leurs marques, les services régionaux de communication se chargent de l'information concernant les programmes, les sujets qui intéressent leurs unités d'entreprise et les projets régionaux.

Les organes de l'Association et les organes régionaux des sociétés régionales assurent seuls la communication en rapport avec leurs activités.

Rémunération 2014

en CHF 1000 / chiffres 2013 entre parenthèses	Salaire	Honoraires	Part prestation	Prestations accessoires	Total 2014
Président du Conseil d'administration		135 (135)		18 (18)	153 (153)
Autres membres du Conseil d'administration 8 (8) Mandats nationaux et régionaux consolidés		525 (540)		32 (40)	557 (580)
Autres membres du Conseil d'administration 8 (8) Mandats nationaux		353 (377)		24 (24)	377 (401)
Directeur général	400 (397)		103* (41)	57 (54)	560* (492)
Autres membres Comité de direction 6 (6)**	1717 (1808)		519* (394)	221 (221)	2457 (2423)

* Non comparable avec 2013, le mode de paiement étant différent (année en cours vs. année précédente).

** La rémunération des autres membres du Comité de direction dépend de la taille de l'unité d'entreprise et des mandats exercés.

Rémunération

Le salaire indiqué correspond au salaire de base. La part «prestation» comprend la partie du salaire liée à la réalisation des objectifs (composante salariale variable) et les primes versées pour récompenser des prestations particulières. S'agissant du Conseil d'administration et du Comité de direction, les prestations accessoires comprennent les forfaits pour frais professionnels et pour frais de représentation de même que les contributions de l'employeur à la caisse de prévoyance professionnelle des cadres. Le Comité de direction bénéficie en outre de l'usage privé des véhicules de service et de l'abonnement général CFF 1^{re} classe. La redevance de réception radio/TV n'est plus remboursée aux cadres des niveaux 1 et 2 depuis janvier 2014.

Les honoraires des membres du Conseil d'administration comprennent la rémunération des activités exercées au sein du Conseil d'administration, de ses comités ou de ses groupes de travail (mandats nationaux), de même que la rémunération du travail fourni par les quatre présidents régionaux au sein des organes régionaux (mandats nationaux et mandats régionaux consolidés). Les honoraires du président s'élèvent à 135 000 francs, ceux des autres membres du Conseil d'admini-

nistration n'exerçant pas de fonction spéciale à 32 000 francs (mandat national).

Les membres du Conseil d'administration touchent des jetons de présence de 1000 francs pour chaque réunion du comité ou d'un groupe de travail. Le vice-président et les présidents des comités perçoivent une indemnité de fonction. Les montants sont conformes aux tarifs que le Conseil fédéral a recommandés par arrêté du 21 décembre 2007 pour le président et les administrateurs de la SSR n'exerçant pas de fonction spéciale, et repris dans la décision de l'Assemblée des délégués du 28 avril 2008 (dans sa version du 24 mai 2012). Les honoraires des présidents régionaux sont fixés par les conseils régionaux; ils fluctuent entre 28 000 et 50 000 francs.

Le Comité des ressources humaines fixe le salaire de base du directeur général dans les limites de l'enveloppe avalisée par le Conseil d'administration. Il décide aussi de la part «prestation», en fonction des objectifs annuels arrêtés par le Conseil d'administration. Les salaires et la part prestation des autres membres du Comité de direction sont fixés par le directeur général compte tenu de l'enveloppe salariale. ■

SRG Deutschschweiz

L'engagement de SRG.D: tout un programme

Par son slogan «Unser Engagement ist Programm», SRG.D souligne l'importance du suivi constructif de l'offre de programmes de la SSR. Entre décembre et mars, le comité régional a notamment mené cette discussion au sujet des concepts de programme et des enveloppes budgétaires de SRF actualisés (pour 2015–2018). En octobre, le conseil régional a poursuivi la discussion lors d'une journée médias sur l'architecture de programme des radios SRF.

«Blickwechsel»: un premier bilan positif

En juin, le comité régional a tiré un premier bilan positif du programme d'action «Blickwechsel», qui regroupe depuis 2011 toutes les activités de SRG.D destinées à la rapprocher de la société civile et du grand public. Une nouvelle édition est en cours de préparation. Le programme d'action sera ainsi développé continuellement jusqu'en 2017 et adapté à la nouvelle stratégie de l'Association.

Plateforme intégrale pour la communication et le marketing

Le portail «SRG Insider», plateforme intégrale pour la communication et le marketing de SRG.D, s'adresse via les médias sociaux aux jeunes intéressés par la SSR. Elle les informe, dialogue avec eux et leur propose des offres spécifiques. La newsletter «Inside SRG SSR» connaît une popularité croissante auprès des membres et des autres personnes intéressées. Le journal des membres, «LINK», est clairement positionné et bien apprécié.

Rencontres au plus près du public

L'invitation des membres aux Journées de Soleure est devenue une tradition, et l'occasion chaque année de partager des réflexions et des moments forts. En 2014, la critique de cinéma était à l'honneur.

Le principal événement de l'année a été le colloque national de la SSR, qui s'est tenu le 26 septembre à Lucerne. Au Musée des Transports, quelque 250 membres SSR de toute la Suisse se sont penchés une journée durant sur la question du «divertissement, partie intégrante du service public SSR».

De nombreuses autres rencontres, certaines réservées aux membres, d'autres destinées au public, ont été organisées par des sociétés membres, notamment «Journalismus – Traumjob unter prekären Bedingungen» à Winterthur (SRG Zürich Schaffhausen), «Generation Gratis – wozu noch Gebühren?» au château de Liebegg (SRG Aargau Solothurn) et «Medienentwick-

lung in Europa – globale Player und die Folgen für die Schweiz» à Saint-Gall (SRG Ostschweiz).

«Spiegel der Schweiz» en tournée

Après un lancement réussi à l'Olma de Saint-Gall en octobre 2013, la tournée suisse de la campagne «Spiegel der Schweiz» s'est poursuivie en 2014 avec deux escales supplémentaires: les foires Luga de Lucerne et Heso de Soleure. Le concept est le suivant: des sons et des images tirés des archives de la SSR sont diffusés dans un labyrinthe de miroirs. Les visiteurs sont plongés dans les six décennies d'activité de la SSR et découvrent ainsi de manière ludique son rôle d'entreprise de service public. Cette présence à Saint-Gall, Lucerne et Soleure a permis de gagner quelque 200 nouveaux membres et des milliers de précieux contacts.

Recrutement de membres dans les médias et sur place

En 2014, les spots radio et TV destinés au recrutement de membres ont été rediffusés. SRG.D et les sociétés membres ont également profité des interventions externes de «SRF bi de Lüt» et de «Donnschtig-Jass» pour faire de la publicité.

Fin 2014, SRG.D comptait 16 308 membres (sans SRG SSR Svizra Rumantscha), soit 536 de plus que l'année précédente.

Nouveaux membres dans les organes SRG.D

Au sein du Conseil régional SRG.D, Canisius Braun, chancelier du canton de Saint-Gall, a remplacé Garhard Fray à compter du 1^{er} juillet 2014. Au Conseil du public, Fausi Marti, professeur d'université et Charles Martig, directeur du service des Médias Catholiques, ont pris leurs fonctions respectivement le 1^{er} mai et le 1^{er} février 2014, remplaçant Amira Hafner-al Jabaji et Walter Weibel.

Intensification de la communication et du recrutement

SRG.D souhaite asseoir sa qualité de centre de compétences du service public. Elle doit adopter une communication plus directe, toucher un public plus large et s'adresser à davantage de leaders d'opinion. A cet effet, elle prévoit d'organiser une campagne intégrée de communication et de recrutement de nouveaux membres à la radio, à la télévision et en ligne. Dans un deuxième temps, cette campagne sera relayée et approfondie sur le site srgd.ch, qui fera l'objet d'une refonte complète, tant du point de vue technique que sur le plan du contenu. ■

Comité régional

A la fin de l'année, le Comité régional aura tenu sept séances ordinaires et un séminaire consacré à la préparation des concepts de programme RTS. Le processus mis en place pour impliquer, chacun à son niveau, les différents organes de la RTSR dans l'élaboration et la validation des concepts de programme, ainsi que la répartition des moyens, s'est déroulé selon le calendrier prévu. Lors de son séminaire désormais traditionnel avec la Direction RTS, le Comité régional s'est saisi de certaines recommandations émises par le Conseil du public dans son rapport 2013 et les a thématiques. Les sujets abordés cette année étaient la répartition entre le parler et la musique à la radio et la diminution des parts de marché des séries télévisées.

Le Comité régional a également pris connaissance du rapport sur la qualité et le service public de la RTS. Il a salué le travail accompli en matière de qualité des programmes et les progrès réalisés au niveau de la forme du document depuis l'année précédente. Le Comité régional a consacré une grande partie de son temps au projet de stratégie de l'Association. Un groupe de travail ad hoc a siégé à trois reprises pour préparer les prises de positions du Comité régional relatives à cette stratégie. Dans le cadre de ses contacts réguliers avec les Gouvernements cantonaux romands, le Président RTSR, accompagné d'une délégation du Comité régional, du directeur et de membres de la direction RTS a rencontré le Conseil-exécutif bernois et le Gouvernement jurassien.

Conseil du public et organe de médiation

Le Conseil du public a tenu 10 séances en 2014. En plus de l'analyse d'émissions, il a consacré du temps à la révision de la méthodologie de ses analyses et a modifié le canevas de ses rapports en conséquence. Au cours d'une journée de formation, il s'est également penché sur les modes de production TV. Il a également revu la procédure de nomination de l'organe de médiation et de la suppléance, et a mis publiquement au concours le poste de médiateur suite au départ de Yann Gessler. Il a élu une nouvelle médiatrice. Il s'agit de Raymonde Richter-Perruchoud qui a pris ses fonctions le 1^{er} novembre 2014. L'intérim a été assuré par Raphaël Fessler, médiateur suppléant.

Prix des SRT

Pour la deuxième fois, les sociétés cantonales de radio et télévision (SRT) ont décerné ensemble le «Prix des SRT» à une émission de la RTS. C'est «Passe-moi les jumelles» qui a été désignée lauréate lors d'une cérémonie organisée à l'ancien pénit-

encier de Sion par la SRT Valais. «Passe-moi les jumelles» est un magazine mensuel «qui se paie le luxe de prendre son temps. Le temps de naviguer à contre-courant, de faire des rencontres percutantes, de traverser des paysages aussi sublimes que stimulants».

Présence dans les cantons

En plus de ses activités régulières, le Secrétariat général RTSR a placé l'année 2014 sous le signe de la consolidation et de la poursuite des objectifs fixés pour 2013. Des moyens supplémentaires ont été alloués pour encourager l'animation au sein des SRT. A la fin de l'année, plus de 200 activités différentes auront été proposées dans le cadre du Club et le Secrétariat général aura organisé une douzaine de manifestations ouvertes au public dans les cantons, avec des stands d'information sur les activités de la RTSR et des SRT. Ces manifestations viennent compléter celles qui ont été organisées par les sept SRT.

Et encore...

Depuis le milieu de l'année, les différents fichiers des membres des SRT ont été remplacés par un fichier unique. Cette uniformisation permet une meilleure gestion des membres. Les personnes responsables de chaque SRT ont suivi une formation afin d'être en mesure de gérer la partie du fichier réservée pour leurs membres et le Secrétariat général assure la consolidation des données.

Perspectives 2015

En plus de ses activités régulières, le Secrétariat général placera ses activités 2015 sous le signe de la mise en œuvre de la stratégie de l'Association. Différentes mesures devront sans doute être prises pour remplir les objectifs stratégiques énoncés dans le document adopté par l'Assemblée des délégués. Compte tenu du contexte délicat dans lequel la SSR évoluera ces prochaines années (notamment référendum contre la LRTV, initiatives contre la redevance), la RTSR, en collaboration avec les SRT et la SSR, tient à se préparer au mieux au vaste débat public qui l'attend. Ainsi, le service public sera l'année prochaine au centre des discussions. Quelle est l'utilité du service public? Qu'apporte-t-il au pays? à la région? Quelles prestations attend-on de la SSR en contrepartie du paiement de la redevance? Quelle est la définition d'un média de service public moderne? Ce sont de telles questions qui jalonnent l'année 2015 et qui seront débattues lors de la journée institutionnelle et lors de différentes rencontres organisées par la RTSR. ■

CORSI

SOCIETÀ COOPERATIVA PER LA RADIOTELEVISIONE SVIZZERA DI LINGUA ITALIANA

Activités des organes institutionnels

En 2014, le Comité régional a planché sur le projet «Avancer ensemble», lancé en prélude à la première stratégie de l'Association (SSR), et participé à la désignation du nouveau responsable «Informazione RSI». Il a approuvé le nouvel organigramme de la direction de la RSI et nommé la directrice du nouveau «Dipartimento Programmi e immagine».

Le Conseil régional a tenu deux assemblées plénières et reconduit trois groupes de travail permanents chargés de l'examen du concept de programmes RSI 2015–2018, des contrôles de qualité (axés sur les modalités et sur la procédure d'occupation des postes à la RSI) et des activités visant à entretenir les contacts avec le public pour l'année 2015.

Événements organisés à l'intention du public

La Corsi a engagé de nouveaux partenariats avec des institutions scolaires, sociales et politiques. Les manifestations organisées en 2014 ne s'adressaient pas seulement au public traditionnel de la radio et de la télévision, mais aussi aux professionnels de la communication et aux étudiants. Car la Corsi souhaite associer davantage ces derniers dans les discussions sur le service public audiovisuel et recruter de nouveaux membres parmi ces groupes cibles.

Les activités suivantes ont été menées en 2014: huit manifestations sur le journalisme d'actualité, le journalisme culturel et le journalisme d'investigation, trois conférences sur la question de la femme et des moyens de communication («Universo femminile e mezzi di comunicazione»), deux après-midi destinés aux seniors, une conférence-débat en présence du directeur général de la SSR, d'éditeurs et de représentants d'entreprises de médias de Suisse italienne, cinq soirées consacrées à la production radiophonique RSI «Désalpe», et, enfin, la présentation de l'étude financée par le Fonds national «Egalité des sexes: une idée suisse? L'égalité des chances à la SSR de 1980 à nos jours» (auteurs: Nelly Valsangiacomo et Ruth Hungerbühler).

La Corsi a par ailleurs participé à trois salons, organisé trois excursions réservées aux membres et proposé un apéritif de bienvenue aux nouveaux membres à l'occasion du concert de fin d'année de l'Orchestra della Svizzera italiana (OSI). Elle a une nouvelle fois apporté son soutien aux concerts de l'OSI destinés aux familles.

La plupart des manifestations pouvaient être visionnées en direct ou sous forme de reportages vidéo, que la Corsi a publiés sur YouTube avec un lien vers son site Internet.

Activités RP et évolution du nombre de membres

Parmi les activités de promotion et de relations publiques menées en 2014, citons la publication de la revue trimestrielle «per.corsi», dont le graphisme a été revisité, la publication du rapport de gestion et la production de dépliants et d'invitations à des manifestations. A des fins de publication dans «per.corsi», la Corsi a sollicité un retour critique sur les soirées qu'elle a organisées. Elle a amélioré l'interactivité et la performance de son site Internet, remanié la présentation de sa newsletter et actualisé régulièrement ses pages Facebook et YouTube.

Fin 2014, la Corsi comptait 2650 membres, soit 19 de plus qu'en 2013.

Nominations et révision des statuts

Deux nouveaux membres du Conseil du public ont été élus à l'assemblée générale du 23 mai 2014: Giorgio Tresoldi, d'Ascona, et Roberto Stoppa, de Mendrisio. Ils ont succédé à Stefano Lappe et Francesco Galli, lequel exerce la fonction de médiateur de la Corsi depuis le 1^{er} janvier 2014. Les membres ont approuvé diverses modifications des statuts de la Corsi afin d'aligner ces derniers sur les statuts de la SSR.

Perspectives pour 2015

Pour son jeune public, la Corsi prévoit de réaliser une nouvelle série d'ateliers didactiques en partenariat avec les hautes écoles et la RSI Academy. L'objectif est de sensibiliser les étudiants aux médias et à la communication dans le cadre du service public. Quatre soirées thématiques seront organisées pour approfondir les sujets abordés dans les ateliers. La série de conférences sur les femmes et des moyens de communication («Universo femminile e mezzi di comunicazione») sera poursuivie sous la conduite de HR RSI. En 2015, les discussions s'articuleront autour de l'égalité des chances dans le secteur des médias. En 2015, les membres de la Corsi seront invités à participer à des excursions en lien avec le programme, ainsi qu'à des salons et à des expositions. Pour l'Expo 2015, un livre sera publié sur les interactions entre musique classique et gastronomie dans les programmes de la RSI. L'assemblée générale du 30 mai 2015 élira les membres des organes pour la législature 2016–2019: elle devra désigner 20 membres sur 25 au Conseil régional et 11 sur 17 au Conseil du public. ■

Ladina Heimgartner, nouvelle directrice de RTR

Le poste de directeur de RTR a été mis au concours après que Mariano Tschuor, son titulaire, a été appelé à rejoindre les rangs de la Direction générale de la SSR, à Berne. Le Comité régional SRG SSR Svizra Rumantscha a procédé à une sélection et proposé au Conseil d'administration de la SSR de retenir Ladina Heimgartner comme nouvelle directrice de Radiotelevision Svizra Rumantscha (RTR). Suivant cette proposition, le Conseil d'administration de la SSR a nommé la native de Scuol lors de sa séance du 2 avril 2014. Ladina Heimgartner a repris les rênes de RTR le 1^{er} août 2014.

Comité régional – Thèmes centraux

Outre le règlement de la succession à la tête de RTR, le Comité régional s'est notamment concentré sur les concepts de programme et sur la promotion de la langue et de la culture romanches. S'agissant de ce dernier point, le comité se devait de renforcer sa compréhension du domaine. Après mûre réflexion, il a conclu qu'il s'agissait certes d'un thème important, mais il s'est refusé à assumer ici un rôle de premier plan. SRG.R continuera cependant d'intensifier sa collaboration avec la Lia Rumantscha, l'organisation faitière en matière de politique linguistique.

Dans sa prise de position sur les concepts de programme RTR, le Comité régional a indiqué au directeur général de la SSR qu'il soutenait le voie choisie par RTR pour renforcer l'offre multimédia. Il a également rappelé qu'il est tout aussi important de maintenir une offre télévisuelle RTR linéaire appropriée.

Le Comité régional considère la nouvelle stratégie de l'Association SSR comme une excellente base pour la planification et la mise en œuvre de ses dossiers.

Premi SRG.R

Auteur, journaliste, enseignant et professeur, Iso Camartin a été récompensé pour l'ensemble de son travail en faveur de la langue et de la culture romanches. Iso Camartin a largement contribué à rapprocher la Svizra Rumantscha d'un public de plus en plus nombreux et à fidéliser ce dernier.

Manifestations et réseautage

Sur le modèle de SRG.D, SRG.R a également réalisé des spots TV pour gagner de nouveaux membres. Entre juin et septembre 2014, ces spots ont été diffusés une cinquantaine de fois à la télévision suisse.

Le magazine trimestriel de RTR «ACCENTS», tiré à plus de 3000 exemplaires, a aussi été distribué à grande échelle en 2014.

En étroite collaboration avec RTR, de nombreuses manifestations ont eu lieu durant l'exercice sous revue: la désormais traditionnelle rencontre «da cumpagnia» – largement soutenue par les associations locales – a eu lieu avant l'assemblée générale, qui s'est cette fois déroulée à Trun. SRG.R a aussi activement participé à d'autres manifestations, à l'exemple de l'Open Air Lumnezia, de la Festa da chant in Salouf, de l'émission du 1^{er} août en direct de Zernez et coordonnée par RTR ou encore de l'émission de SRF «Donschtig-Jass» enregistrée à La Punt-Chamues-ch.

Au printemps 2014, le Zentrum für Demokratie Aarau (université de Zurich) a consacré une journée à la langue romanche et à la démocratie directe. Le président de SRG.R a discoursé sur le rôle joué par SRG SSR Svizra Rumantscha dans la promotion et le développement de la langue et de la culture.

Membres et perspectives 2015

Au début 2014, SRG.R comptait 920 membres. Comme en 2013, de nouveaux membres se sont affiliés en cours d'exercice, si bien que la barre des 1000 a été franchie en décembre. Ce résultat réjouissant reflète le bon accueil réservé à RTR en Svizra Rumantscha.

L'année 2015 sera celle d'une «fenêtre ouverte» sur la diaspora rhéto-romane. Ainsi, la prochaine assemblée générale de SRG.R sera organisée pour la première fois extra muros, à Zurich précisément. Et la collaboration avec la Lia Rumantscha sera également renforcée.

Enfin, SGR.R organisera en septembre 2015 le colloque national des sociétés régionales de la SSR destiné à l'ensemble de leurs membres. ■

Comptes annuels SSR

Rapport sur la situation financière

Chiffres en bref

Le commentaire ci-après porte sur les comptes annuels de la maison mère.

		2014	2013
Résultat d'entreprise	CHF mio	4,8	20,1
Produit d'exploitation	CHF mio	1 651,2	1 615,5
Charges d'exploitation	CHF mio	1 647,8	1 596,5
Entrées de fonds liées à l'exploitation	CHF mio	133,2	-78,7
Acquisition d'immobilisations corporelles	CHF mio	-99,2	-75,8
Effectif postes	à plein temps	5 004	5 017
	personnes	6 106	6 069
Redevances de réception par foyer (TVA comprise)	CHF par an	462	462
Radio		169	169
Télévision		293	293
Volume de diffusion radio des quatre régions linguistiques	en heures	150 840	156 669
Productions maison		37 805	37 958
Productions de tiers		89 777	94 978
Reprises		23 259	23 733
Productions maison	en %	25,1	24,2
Productions de tiers		59,5	60,6
Reprises		15,4	15,1
Volume de diffusion télévision des quatre régions linguistiques	en heures	64 846	63 963
Productions maison		9 506	9 572
Productions de tiers		15 053	14 465
Reprises		40 288	39 926
Productions maison	en %	14,7	15,0
Productions de tiers		23,2	22,6
Reprises		62,1	62,4

Commentaire du compte de résultat

L'entreprise SSR (hors filiales) a réalisé en 2014 un bénéfice de 4,8 millions de francs.

Pour informer le public sur les Jeux olympiques d'hiver de Sotchi, sur la Coupe du monde de football au Brésil, sur les Championnats d'Europe d'athlétisme à Zurich et sur d'autres grands événements sportifs, la SSR a investi 29,3 millions de francs dans les droits de retransmission et en coûts de production. Pour la première fois depuis trois ans, grâce à ces événements sportifs et à l'important chiffre d'affaires généré durant les mois d'été, les recettes publicitaires ont augmenté de 11,7 millions de francs. Des mandats importants, tels que la production de toutes les épreuves de ski alpin à Sotchi demandée par le Comité olympique – distinguée par le Golden Rings Award de la «meilleure production des Jeux olympiques d'hiver» – ont eu une répercussion positive sur le bilan. Les recettes supplémentaires résultant des commandes de production de ce type ont atteint 7,5 millions de francs. Le produit de la redevance a augmenté de 7,2 millions de francs, ce qui s'explique essentiellement par l'augmentation du nombre de foyers. Les charges de personnel se sont alourdies de 13,2 millions de francs, notamment en raison de l'augmentation des primes versées à la Caisse de pension suite à l'abaissement du taux technique, passé de 4 à 3,25%.

La SSR s'adapte aux habitudes de consommation du jeune public. Pour la première fois, dans toutes les régions du pays, elle a produit des séries qui ont été exclusivement diffusées sur Internet (web only). En 2014, dans les quatre régions linguistiques, la SSR a intensifié la couverture de l'actualité des autres parties du pays. De même, SRF (Suisse alémanique), la RTS (Suisse romande), la RSI (Suisse italienne), RTR (Suisse rhéto-romane) et swissinfo.ch (étranger et Suisses expatriés) ont renforcé leurs échanges de programmes et leur collaboration dans la planification des nouvelles productions. Les échanges entre équipes et animateurs du «Tagesschau», du «19h30» et du «Telegiornale» ont suscité beaucoup d'attention et d'éloges. De même, la diffusion d'une série en six épisodes sur l'activité du Comité international de la Croix-Rouge a rencontré un large écho.

L'engagement de la SSR, son savoir-faire et son soutien au cinéma suisse, avec 22,3 millions de francs versés dans le cadre du Pacte de l'audiovisuel, ont été largement récompensés en 2014: des coproductions de la SSR ont remporté deux prix aux Journées de Soleure (le Prix de Soleure pour le documentaire «Spartiates», et le Prix du public pour le film «Usfahrt Oerlike») ainsi que le Prix du public du Festival du film de Locarno, décerné à «Schweizer Helden»; enfin, le court-métrage «Parvaneh» coproduit par la SSR a été nommé aux Oscars. Plusieurs coproductions de la SSR ont été primées dans le cadre du «Prix du cinéma suisse».

En 2015, la SSR poursuivra donc sa stratégie: accroître son efficacité, se préparer pour l'ère numérique, investir dans des programmes de radio et de télévision encore plus plaisants et obtenir à nouveau un résultat équilibré grâce à une planification financière stricte. L'évolution du marché publicitaire suite à l'envolée du cours du franc suisse fait toutefois peser certaines incertitudes.

Redevances de réception

Nombre de payeurs Etat au 31 décembre	2014	2013
Radio à titre privé	2 887 595	2 834 497
Radio à titre professionnel	47 356	46 119
Radio à titre commercial I - III	64 825	64 244
Total radio	2 999 776	2 944 860
Radio à titre privé	2 922 336	2 893 850
Radio à titre professionnel	10 022	9 655
Radio à titre commercial I - III	27 435	26 924
Total télévision	2 959 793	2 930 429

Comme lors des années précédentes, le nombre de personnes s'acquittant de la redevance est en hausse. L'an dernier, ce nombre a augmenté de 1,4%, permettant ainsi à la SSR d'encaisser 7,2 millions de francs supplémentaires. A nouveau, la redevance des entreprises enregistre le taux de croissance le plus élevé, avec 2,9% (2013: 1,8%), suivie par la redevance des ménages, avec 1,4% (2013: 1,1%) et celle des commerçants, avec 1,2% (2013: 0,6%).

Marché publicitaire

La performance publicitaire brute enregistre une légère hausse de 1,4% (+68,5 millions de francs) en 2014. Au final, les dépenses publicitaires brutes s'élèvent à 4,9 milliards de francs. Cette augmentation par rapport à l'année 2013 s'explique par les grands événements sportifs (Jeux olympiques d'hiver à Sotchi, Coupe du monde de football au Brésil). Par ailleurs, contrairement à 2013, les données du nouveau panel de Mediapulse consacré à l'utilisation de la télévision ont été constamment disponibles. La télévision affiche une hausse de 4,0% en 2014, ce qui en fait le plus grand vecteur de croissance. D'autre part, le groupe de médias «Print» est parvenu à se stabiliser (+0,7%).

Les médias électroniques ont poursuivi leur ascension en 2014 également. Au total, la publicité diffusée sur les médias électroniques atteint une valeur de 2,0 milliards, soit une augmentation de 2,9% (+56,5 millions de francs). Le groupe «TV» constitue le principal vecteur de croissance parmi les médias électroniques, avec une progression de 4,0% (+61,3 millions de francs), soit plus du double du taux de croissance enregistré en 2013. Les dépenses publicitaires totales pour la télévision en 2014 s'élèvent à 1606 millions de francs.

Selon les statistiques publicitaires brutes publiées par Media Focus, les recettes publicitaires générées par publisuisse en 2014 se chiffrent à 549,6 millions, soit une hausse de 10,2% (+50,7 millions de francs). En référence au marché publicitaire brut, publisuisse atteint ainsi une part intramédiale de 34,2% (+1,9 point de part de marché).

Comparaison pluriannuelle

CHF mio	2014	2013	2012	2011	2010
Redevances radio/tv	1 210,4	1 203,2	1 188,0	1 175,2	1 169,0
Recettes commerciales	370,6	348,5	360,2	388,2	376,8
Autres recettes	70,3	63,8	86,5	64,2	71,7
Diminution de recettes	-0,2	-	-0,1	17,8	-4,8
Produit d'exploitation	1 651,1	1 615,5	1 634,6	1 645,4	1 612,7
Charges de personnel	-685,5	-673,9	-814,0	-662,3	-685,9
Charges programme et production	-628,9	-592,9	-604,4	-589,8	-558,1
Autres charges d'exploitation	-253,9	-249,9	-249,9	-265,4	-289,6
Amortissements et corrections de valeur	-79,5	-79,8	-79,8	-97,5	-78,9
Charges d'exploitation	-1 647,8	-1 596,5	-1 748,1	-1 615,0	-1 612,5
Résultat d'exploitation	3,3	19,0	-113,5	30,4	0,2
Résultat financier	1,5	1,1	-3,9	-4,6	-12,5
Résultat d'entreprise	4,8	20,1	-117,4	25,8	-12,3

Indicateurs

Ratios

Maison mère

	31.12.2014	31.12.2013
Current Ratio	107,1 %	110,4 %
Actifs circulants en % des capitaux étrangers à court terme		
Intensité de placement	63,7 %	63,9 %
Actifs immobilisés en % du total du bilan		
Couverture des actifs immobilisés I	64,5 %	65,2 %
Capitaux propres en % des actifs immobilisés		
Couverture des actifs immobilisés II	103,8 %	105,3 %
Capitaux propres et capitaux étrangers à long terme en % des actifs immobilisés		
Coefficient d'autofinancement	41,1 %	41,6 %
Capitaux propres en % du total du bilan		

Les indicateurs ne présentent aucune variation notable par rapport à l'exercice précédent.

Comptes annuels maison mère 2014

Compte de résultat

CHF 1000	Annexe	2014	2013
Redevances radio/tv	M 1	1 210 397	1 203 165
Recettes commerciales	M 2	370 647	348 485
Autres recettes	M 3	70 292	63 765
Diminution de recettes	M 4	-182	50
Produit d'exploitation		1 651 154	1 615 465
Charges de personnel	M 5	685 512	673 903
Charges programme et production	M 6	628 906	592 945
Autres charges d'exploitation	M 7	253 945	249 857
Amortissements et corrections de valeur	M 8	79 476	79 810
Charges d'exploitation		1 647 839	1 596 515
Résultat d'exploitation		3 315	18 950
Résultat financier	M 9	1 531	1 171
Résultat d'entreprise		4 846	20 121

M = comptes annuels maison mère, annexe

Bilan

CHF 1000	Annexe	2014	2013
Liquidités	M 10	246 676	206 441
Papiers-valeurs et autres placements à court terme	M 11	–	24
Créances résultant de livraisons et de prestations	M 12	29 618	39 238
Autres créances	M 13	3 454	5 175
Comptes de régularisation actifs	M 14	26 185	29 329
Stocks	M 15	122 636	135 243
Actifs circulants		428 569	415 450
Immobilisations corporelles	M 16	646 672	629 415
Immobilisations financières	M 17	95 226	94 977
Immobilisations incorporelles	M 18	8 629	10 838
Actifs immobilisés		750 527	735 230
ACTIFS		1 179 096	1 150 680
Dettes financières à court terme	M 19	–	609
Engagements résultant de livraisons et de prestations	M 20	74 888	77 984
Encaissement anticipé de la redevance	M 21	187 190	188 497
Autres dettes	M 22	66 319	41 027
Comptes de régularisation passifs	M 23	64 079	62 218
Provisions à court terme	M 24	7 758	5 889
Capitaux étrangers à court terme		400 234	376 224
Dettes financières à long terme	M 25	250 000	250 000
Provisions à long terme	M 26	44 778	45 218
Capitaux étrangers à long terme		294 778	295 218
Capitaux étrangers		695 012	671 442
Réserve de base		480 000	480 000
Pertes cumulées		–762	–20 883
Résultat d'entreprise		4 846	20 121
Capitaux propres		484 084	479 238
PASSIFS		1 179 096	1 150 680

M = comptes annuels maison mère, annexe

Tableau de financement

CHF 1000	Annexe	2014	2013
Résultat d'entreprise		4 846	20 121
Amortissements	M 8	78 555	79 338
Corrections de valeur	M 8	921	472
Diminution papiers-valeurs et autres placements à court terme	M 11	24	337
Diminution créances résultant de livraisons et de prestations	M 12	9 620	2 962
Diminution autres créances	M 13	1 721	164
Diminution comptes de régularisation actifs	M 14	3 144	-14 360
Diminution stocks	M 15	12 607	-3 873
Diminution dettes	M 19	-609	363
Diminution engagements découlant de livraisons et de prestations	M 20	-3 096	-1 127
Diminution encaissement anticipé redevance	M 21	-1 307	4 821
Augmentation autres dettes	M 22	25 292	8 571
Augmentation comptes de régularisation passifs	M 23	1 861	-8 216
Augmentation provisions à court terme	M 24	1 869	-164 547
Diminution provisions à long terme	M 26	-440	-5 117
Autres charges sans incidence sur le fonds		153	1 402
Bénéfice résultant de la vente d'immobilisations corporelles		-1 980	-10
Perte résultant de la vente d'immobilisations corporelles		-	3
Flux de fonds liés à l'exploitation		133 181	-78 696
Achat d'immobilisations corporelles		-99 247	-75 769
Vente d'immobilisations corporelles		8 517	11
Achat de titres et de participations	M 17	-25	-
Prêt accordé	M 17	-	-38 546
Remboursement d'un prêt	M 17	-	41 546
Achat d'immobilisations incorporelles	M 18	-2 191	-4 691
Flux de fonds liés aux opérations d'investissement		-92 946	-77 449
Free cashflow		40 235	-156 145
Prêt contre reconnaissance de dette	M 25	-	250 000
Remboursement prêt contre reconnaissance de dette	M 19	-	-270 000
Flux de fonds liés aux opérations de financement		-	-20 000
Variation des fonds		40 235	-176 145
Liquidités au 1 ^{er} janvier		206 441	382 586
Liquidités au 31 décembre		246 676	206 441
Variation des fonds		40 235	-176 145

M = comptes annuels maison mère, annexe

Tableau des capitaux propres

CHF 1000	Réserve de base	Réserve prov. de bénéfices/ pertes cumulées	Résultat d'entreprise	Total
Solde au 1^{er} janvier 2013	480 000	96 552	-117 435	459 117
Réimputation résultat 2012	-	-117 435	117 435	-
Résultat d'entreprise 2013	-	-	20 121	20 121
Solde au 31 décembre 2013	480 000	-20 883	20 121	479 238
Réimputation résultat 2013	-	20 121	-20 121	-
Résultat d'entreprise 2014	-	-	4 846	4 846
Solde au 31 décembre 2014	480 000	-762	4 846	484 084

Principes régissant l'établissement des comptes

Généralités

Les comptes annuels de la maison mère (bouclément individuel), tout comme les comptes du groupe de la Société suisse de radiodiffusion et télévision sise à Berne (ci-après SSR), sont établis conformément aux Swiss GAAP RPC. Les comptes annuels de la maison mère et les comptes du groupe offrent une image de l'état de la fortune, des finances et des revenus conforme à la réalité (true and fair view).

Conversion des monnaies étrangères

La comptabilité de la maison mère et des diverses sociétés du groupe est tenue en monnaie nationale (franc suisse, CHF). Les créances et les dettes portées au bilan en monnaie étrangère sont converties au cours en vigueur à la date de clôture du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses (CHF) au cours en vigueur à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant des transactions en monnaies étrangères sont ainsi comptabilisés avec effet sur les résultats.

Participations

Principales participations directes de la maison mère SSR au 31 décembre 2014:

Sociétés du groupe	2014	2013
Technology and Production Center Switzerland AG, Zurich Capital actions CHF 10,0 millions Fabrication de produits audiovisuels pour diffuseurs TV suisses et étrangers	100%	100%
Schweizerische Teletext AG, Bienne Capital actions CHF 1,0 million Teletext et Data Broadcast	100%	100%
Telvetia SA, Berne Capital actions CHF 1,0 million Participations dans le domaine de la radiodiffusion	100%	100%
Publisuisse SA, Berne Capital actions CHF 4,5 millions Commercialisation de la publicité TV et sponsoring	99,8%	99,8%

La liste complète des sociétés associées et des autres participations figure dans l'annexe des comptes du groupe (G 36).

Institutions de prévoyance

Les répercussions économiques réelles des engagements de prévoyance sont présentées conformément à la Swiss GAAP RPC 16, sur la base des comptes annuels de la Caisse de pension SRG SSR (CPS) établis selon la Swiss GAAP RPC 26. Des informations détaillées sont fournies dans l'annexe des comptes du groupe pour l'année 2014 (G 31).

Principes d'activation et d'évaluation

Le principe appliqué aux comptes annuels de la maison mère et aux comptes du groupe est celui de l'évaluation des éléments de fortune au prix d'acquisition ou de production. Les actifs et les passifs sont soumis au principe de l'évaluation séparée. Lorsque ce principe n'est pas applicable ou adapté, l'évaluation repose sur des groupes homogènes.

A chaque clôture de bilan, la valeur des actifs est réexaminée. En cas de diminution, la valeur comptable est abaissée à la valeur réalisable et la dépréciation d'actif est imputée au résultat périodique. Inversement, toute augmentation de valeur résultant de la disparition (partielle) des causes de la dépréciation d'actif est elle aussi comptabilisée avec effet sur les résultats. La survaleur, qui ne peut être imputée, constitue cependant une exception.

Liquidités

Les liquidités comprennent l'encaisse, les comptes postaux et les avoirs bancaires, de même que les fonds assimilés à des liquidités comme les dépôts à terme, les fonds à vue et les dépôts dont la durée résiduelle ne dépasse pas 90 jours. L'évaluation intervient à la valeur nominale.

Papiers-valeurs et autres placements à court terme

Cette catégorie englobe les titres négociés sur le marché et facilement réalisables qui servent de réserves de liquidités dans le cadre de la politique financière. Ils sont évalués au cours de la bourse en vigueur à la date de clôture du bilan. Les dépôts à terme d'une durée résiduelle supérieure à 90 jours sont eux aussi portés au bilan sous cette catégorie et évalués à la valeur nominale.

Créances

Les créances comprennent toutes les prétentions à l'égard de tiers qui n'ont pas encore été honorées. Elles sont évaluées à la valeur nominale, après déduction des dépréciations nécessaires. Après déduction des dépréciations pour chaque valeur nominale, le total restant est soumis à une dépréciation globale de 2% (valeur empirique) afin de couvrir le risque général d'insolvabilité et de taux d'intérêt.

Stocks

Les stocks sont portés au bilan à la valeur d'acquisition ou de production, mais au maximum à la valeur nette réalisable. Ils englobent essentiellement les stocks de programme télévisé (productions internes et externes, y compris les droits cinématographiques) et les marchandises.

Les coûts d'acquisition ou de production de l'intégralité des stocks de programme télévisé sont activés puis entièrement amortis après la première diffusion. Les droits de rediffusion ne sont pas activés. La valeur des stocks de programme activés est réexaminée en permanence. Les stocks de programme qui ne sont plus diffusables sont imputés dans leur totalité au compte de résultat. En vertu du principe d'importance relative, les droits de diffusion et les préproductions de programme radio ne sont pas activés.

Sont également comptabilisées à ce poste, outre les stocks à l'inventaire proprement dits, les avances versées aux fournisseurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à la valeur d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements et des dépréciations nécessaires. Les immobilisations en cours de construction comprennent les coûts de projet activables. Les charges non activables et les charges d'intérêts sont imputées au compte de résultat en fonction de la période correspondante et de leur type. Les biens d'équipement d'une valeur inférieure à 5000 francs et le mobilier acheté à l'unité ne sont pas activés mais imputés directement au compte de résultat au moment de leur acquisition. Outre les stocks à l'inventaire proprement dits, les immobilisations corporelles comprennent les avances versées aux fournisseurs.

Les amortissements sont effectués sur la base de la valeur d'acquisition ou de construction, linéairement sur la période d'utilisation estimée. Le premier amortissement intervient à la mise en service, à l'achèvement des travaux ou au moment du transfert de propriété, au prorata temporis.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

– Bâtiments	5 à 50 ans
– Moyens de production	5 à 10 ans
– Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans
– Informatique	3 à 5 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements et des dépréciations cumulés. Seules les valeurs associées à une utilité mesurable s'étalant sur plusieurs années sont activées. Les immobilisations incorporelles générées par la SSR ne figurent qu'à titre exceptionnel dans les actifs des filiales, mais jamais dans ceux de la maison mère. Les amortissements sont effectués linéairement sur la période d'utilisation estimée, qui s'étend d'ordinaire de 3 à 5 ans. Les immobilisations incorporelles destinées à être commercialisées (droits de programme ou de diffusion, par exemple) sont traitées comme des stocks.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières à long terme comprennent les titres sans caractère de participation, acquis à des fins de placement à longue échéance, ainsi que les prêts et les participations. Les titres et les prêts sont portés au bilan à la valeur d'acquisition ou à la valeur nominale, déduction faite des éventuelles dépréciations nécessaires pour couvrir des pertes de valeur durables ou le risque d'insolvabilité. Les participations sont portées au bilan au prix d'acquisition, déduction faite d'éventuelles dépréciations liées à des pertes de valeur durables.

Instruments financiers dérivés

Les instruments destinés à garantir le futur cashflow ne sont pas portés au bilan; en attendant la réalisation de celui-ci, ils figurent uniquement dans l'annexe.

Engagements et engagements conditionnels

Les engagements en cours sont comptabilisés à la valeur nominale. Les engagements conditionnels mentionnés en annexe sont également enregistrés à leur valeur nominale.

Encaissement anticipé de la redevance

Etant donné que la redevance est facturée une seule fois par an et que la procédure ordinaire prescrit de transmettre les rentrées de fonds à la SSR, une partie en est encaissée pour l'année suivante. Cette partie de la redevance est considérée comme un encaissement anticipé et comptabilisée au passif sous «Encaissement anticipé de la redevance».

Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation actifs et passifs servent à régulariser les écritures (produits et charges) entre deux périodes comptables.

Provisions

Les provisions sont des engagements probables, fondés sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables. Ces engagements constituent des passifs exigibles. Les provisions ne couvrent pas les corrections de valeur d'actifs. Par ailleurs, l'événement doit avoir eu lieu avant la date de clôture du bilan.

Les provisions de restructuration ne peuvent être constituées qu'après présentation d'un plan de restructuration détaillé, déjà mis en œuvre ou annoncé. Le solde de temps à long terme du personnel est porté au passif dans les provisions pour le personnel. Les autres provisions couvrent les litiges juridiques et les autres risques. En raison de l'exonération fiscale de la maison mère, les impôts différés concernent uniquement les comptes du groupe.

Pour l'ensemble des provisions, on distingue les engagements à court terme et les engagements à long terme. Sont considérées comme provisions à court terme toutes les positions dont l'échéance probable se situe dans les 12 prochains mois. Dès lors que l'échéance probable dépasse les 12 mois, l'engagement entre dans la catégorie des provisions à long terme.

Si le facteur temps joue un rôle essentiel, les positions sont actualisées au taux de 1%. Le taux d'escompte est examiné tous les ans et ajusté si nécessaire.

Produits

Les redevances de réception pour la radio et la télévision sont intégrées au compte de résultat conformément au décompte de la société Billag, l'organe d'encaissement mandaté par l'Office fédéral de la communication. Les produits commerciaux et les autres produits contiennent toutes les recettes liées aux activités de radio/télévision et comprises dans la période sous revue. Le produit publicitaire est comptabilisé sous forme de montant net. En d'autres termes, les rabais pratiqués ou convenus au moment de la signature du contrat sont directement déduits du produit publicitaire brut.

Annexe

Explications

M 1 Redevances radio/tv

CHF 1000	2014	2013
Redevances télévision	761 821	758 932
Redevances radio	448 576	444 233
Total	1 210 397	1 203 165

Le **produit de la redevance** a de nouveau augmenté au cours de l'exercice sous revue. Par rapport à l'exercice précédent, la SSR enregistre 7,2 millions de francs de recettes supplémentaires (2013: +15,1 millions), ce qui s'explique essentiellement par la progression des redevances encaissées auprès des particuliers.

M 2 Recettes commerciales

CHF 1000	2014	2013
Publicité	259 728	248 032
Sponsoring	56 741	55 190
Programme	54 178	45 263
Total	370 647	348 485

Si le produit publicitaire était en recul en 2012 et 2013, la tendance s'est inversée en 2014. Les grands événements sportifs de 2014 ainsi que la demande restée élevée durant les mois d'été ont gonflé le **produit publicitaire** de 11,7 millions de francs (2013: -11,1 millions), ce qui a permis au **produit du sponsoring** d'enregistrer une hausse de 1,6 million de francs (2013: -0,6 million). Le **produit du programme** a augmenté de 8,9 millions de francs en raison des importants mandats de production pour les épreuves de ski alpin à Sotchi et les Championnats d'Europe d'athlétisme à Zurich (+7,5 millions), à des coproductions ainsi qu'à des ventes supplémentaires de licences.

M 3 Autres recettes

CHF 1000	2014	2013
Contributions	23 305	20 287
Prestations de services	36 963	34 948
Autres produits d'exploitation	10 024	8 530
Total	70 292	63 765

Les **contributions** comprises dans les autres produits, et essentiellement composées de subventions fédérales aux programmes et aux émissions diffusés à l'étranger, connaissent une progression de 3,0 millions de francs par rapport à l'exercice précédent (2013: + 1,0 million). La SSR s'est en effet vu octroyer davantage de subventions pour le développement de TvSvizzera. Le **produit des prestations** de service (2013: +1,4 million) reste en hausse, une progression elle aussi liée aux Championnats d'Europe d'athlétisme de Zurich, qui nous ont permis d'encaisser 2,0 millions de francs supplémentaires en prestations d'ingénierie et en recettes de location d'infrastructure. La hausse de 1,5 million de francs enregistrée par les **autres produits d'exploitation** s'explique par la vente de deux biens-fonds dans la région de Zurich et de Saint-Gall.

M4 Diminutions de recettes

CHF 1000	2014	2013
Diminutions	-182	50
Total	-182	50

Le montant indiqué est principalement imputable aux modifications du ducroire.

M5 Charges de personnel

CHF 1000	2014	2013
Salaires	539 480	539 514
Indemnités	20 036	20 939
Prestations sociales	109 577	95 867
Autres charges de personnel	16 419	17 583
Total	685 512	673 903

L'accroissement des **prestations sociales** de 13,7 millions de francs est dû à la hausse des primes versées par la Caisse de pension (+13,2 millions). Les coûts nettement plus élevés sont principalement imputables à l'abaissement du taux technique de 4 à 3,25%. Les **autres charges de personnel** sont en recul de 1,2 million de francs (2013: +0,6 million). Cette baisse s'explique pour l'essentiel par la suppression du plan social pour WRS (World Radio Switzerland), qui alourdissait ce poste de 1,7 million de francs l'an dernier.

M6 Charges programme et production

CHF 1000	2014	2013
Indemnités artistes et auteurs	30 820	29 861
Droits d'auteur	116 223	102 366
Productions de tiers et commandes	369 140	351 456
Charges de liaisons et de lignes	105 054	95 973
Charges diverses programme et production	9 463	10 038
Variation des stocks de programmes	-1 794	3 251
Total	628 906	592 945

L'absence de grands événements sportifs en 2013 avait délesté le poste des **droits d'auteur** de 10,7 millions de francs. En 2014, les grands événements sportifs ont entraîné une hausse de 13,0 millions de francs pour ce poste. Les coûts des droits de retransmission des manifestations sportives récurrentes, ayant augmenté de 0,7 million de francs, ont également un impact négatif. Au total, la progression des droits d'auteur s'élève à 13,9 millions de francs (2013: -9,8 millions). Avec un total de 11,4 millions de francs, les événements sportifs supplémentaires de l'année 2014 sont là encore à l'origine de la hausse enregistrée par les **charges de productions et mandats externes**. Le reste des 17,7 millions de francs d'augmentation (2013: -11,5 millions) est imputable à des productions et à des achats supplémentaires auprès de tiers. Une provision de 4,4 millions de francs a dû être constituée sous les **charges de liaisons et de lignes** en prévision de la fin de la transmission du signal tv analogique par satellite. De plus, 3,2 millions de francs ont été affectés à l'extension et à l'optimisation du réseau de transmission numérique. Seul 1,5 million de francs est attribuable à la hausse générale des coûts de diffusion. Au total, le poste des charges de liaisons et de lignes progresse ainsi de 9,1 millions de francs (2013: -0,2 million). La **variation des stocks de programme** allège le compte de résultat de 1,8 million de francs (2013: 3,3 millions).

M7 Autres charges d'exploitation

CHF 1000

	2014	2013
Entretien et remplacement	49 495	49 446
Frais administratifs et publicité	62 451	64 850
Communication, logistique et frais	53 176	48 262
Autres charges	88 823	87 299
Total	253 945	249 857

L'utilisation restrictive des mesures publicitaires a permis d'économiser quelque 2,5 millions de francs, ce qui explique la baisse des **charges administratives et publicitaires générales** de 2,4 millions de francs (2013: +5,6 millions). Le poste **communication, logistique et frais** affiche une hausse de 4,9 millions de francs (2013: -3,6 millions) essentiellement due au nombre important de grandes manifestations sportives, celles-ci impliquant toujours une intensification des déplacements et de la communication. Le poste des **autres charges** augmente de 1,5 million de francs (2013: -4,6 millions), principalement en raison de la vente de cartes SAT Access (1,2 million).

M8 Amortissements et corrections de valeur

CHF 1000

	2014	2013
Amortissements prévus immobilisations corporelles	74 133	75 361
Dépréciations immobilisations corporelles	1 145	472
Immobilisations corporelles	75 278	75 833
Dépréciations immobilisations financières	-224	-
Immobilisations financières	-224	-
Amortissements prévus valeurs incorporelles	4 422	3 977
Valeurs incorporelles	4 422	3 977
Total	79 476	79 810

L'écart total entre les **amortissements et les corrections de valeur** reste quasiment stable par rapport à 2013, avec un fléchissement de 0,3 million de francs. En raison de la bonne marche des affaires, il a été possible d'augmenter la participation dans Euronews SA, revalorisée de 0,2 million de francs.

M9 Résultat financier

CHF 1000	2014	2013
Produits financiers	8 714	10 862
Charges financières	-7 183	-9 691
Total	1 531	1 171

Le résultat financier net reste positif pour l'exercice clôturé. Outre des produits des participations en légère progression, c'est principalement la baisse des intérêts du capital étranger qui a contribué à ce résultat financier positif. Celui-ci progresse de 0,4 million de francs (2013: +5,1 millions).

M10 Liquidités

CHF 1000	2014	2013
Comptes de caisse, comptes postaux, comptes bancaires	246 628	206 331
Fonds assimilés à des liquidités	48	110
Total	246 676	206 441

Le détail de ces évolutions figure dans le tableau des mouvements de trésorerie de la maison mère.

M11 Papiers-valeurs et autres placements à court terme

CHF 1000	2014	2013
Instruments financiers dérivés	-	18
Papiers-valeurs	-	6
Total	-	24

A partir de 2014, les **instruments financiers dérivés** ne figurent plus qu'en annexe, au point M 28.

M12 Créances résultant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2014	2013
Tiers	12 067	14 892
Sociétés du groupe	17 584	25 607
Sociétés proches	581	569
Corrections de valeur	-614	-1 830
Total	29 618	39 238

Les **créances résultant de livraisons et de prestations** enregistrent une baisse de 9,6 millions de francs (-3,0 millions en 2013), en raison principalement de la diminution des créances envers les sociétés du groupe (-8,0 millions).

M 13 Autres créances

CHF 1000

	2014	2013
Tiers	3 454	5 175
Total	3 454	5 175

Les **autres créances** sont en recul de 1,7 million de francs (2013: -0,2 million), une baisse imputable pour l'essentiel à la diminution des créances envers les collaborateurs et des encaissements anticipés.

M 14 Comptes de régularisation actifs

CHF 1000

	2014	2013
Tiers	25 579	28 079
Sociétés du groupe	606	1 250
Total	26 185	29 329

Les comptes de régularisation actifs enregistrent une baisse de 3,1 millions de francs (+14,4 millions en 2013), essentiellement imputable à la redevance Billag limitée à la période sous revue.

M 15 Stocks

CHF 1000

	2014	2013
Paiements anticipés de programmes	12 106	26 245
Productions maison	49 561	44 589
Productions de tiers	61 173	64 654
Corrections de valeur	-673	-976
Stocks de programmes	110 061	108 267
Stocks de marchandises	469	731
Stocks	122 636	135 243

Les **paiements anticipés** affichent une baisse de 14,1 millions de francs (2013: +7,1 millions), dont 11,8 millions de francs sont imputables aux droits sportifs et 2,3 millions de francs aux autres paiements anticipés. Portés à l'actif uniquement pour les productions télévisées, les **stocks de programme** regroupent les productions de tiers et les productions internes non encore diffusées. Ils sont en hausse de 1,8 million de francs (2013: -3,3 millions). Pour des raisons d'importance relative, les productions radio ne sont pas activées.

M16 Immobilisations corporelles

CHF 1000	Solde au 1.1.2013	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Etat 31.12.2013
Immobilisations en construction et paiements anticipés	47 839	35 951	–	–14 275	69 515
Terrains	22 742	–	–	–	22 742
Bâtiments	909 822	4 463	–612	7 876	921 549
Moyens de production	416 217	26 442	–39 295	5 260	408 624
Informatique	77 320	9 190	–16 077	562	70 995
Autres immobilisations corporelles	27 868	495	–1 749	37	26 651
Valeurs d'acquisition	1 501 808	76 541	–57 733	–540	1 520 076
Immobilisations en construction et paiements anticipés	–59	–	59	–	–
Terrains	–	–	–	–	–
Bâtiments	–405 119	–32 475	594	–	–437 000
Moyens de production	–293 010	–31 849	34 324	–	–290 535
Informatique	–52 148	–8 836	14 197	–	–46 787
Autres immobilisations corporelles	–21 230	–2 201	1 615	–	–21 816
Amortissements prévus	–771 566	–75 361	50 789	–	–796 138
Immobilisations en construction et paiements anticipés	–	–	–	–	–
Terrains	–	–	–	–	–
Bâtiments	–85 059	–226	47	–	–85 238
Moyens de production	–9 709	–241	3 200	–	–6 750
Informatique	–3 404	–5	1 403	–	–2 006
Autres immobilisations corporelles	–648	–	119	–	–529
Dépréciations	–98 820	–472	4 769	–	–94 523
Immobilisations en construction et paiements anticipés	47 780	35 951	59	–14 275	69 515
Terrains	22 742	–	–	–	22 742
Bâtiments	419 644	–28 238	29	7 876	399 311
Moyens de production	113 498	–5 648	–1 771	5 260	111 339
Informatique	21 768	349	–477	562	22 202
Autres immobilisations corporelles	5 990	–1 706	–15	37	4 306
Valeurs comptables nettes	631 422	708	–2 175	–540	629 415

CHF 1000	Solde au 1.1.2014	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Etat 31.12.2014
Immobilisations en construction et paiements anticipés	69 515	52 427	–	–24 968	96 974
Terrains	22 742	–	–1 109	–	21 633
Bâtiments	921 549	8 352	–9 709	9 915	930 107
Moyens de production	408 624	27 679	–17 139	11 196	430 360
Informatique	70 995	10 057	–8 614	3 519	75 957
Autres immobilisations corporelles	26 651	867	–2 454	316	25 380
Valeurs d'acquisition	1 520 076	99 382	–39 025	–22	1 580 411
Immobilisations en construction et paiements anticipés	–	–	–	–	–
Terrains	–	–	–	–	–
Bâtiments	–437 000	–30 253	5 374	–	–461 879
Moyens de production	–290 535	–32 107	16 467	–	–306 175
Informatique	–46 787	–9 714	7 107	–	–49 394
Autres immobilisations corporelles	–21 816	–2 059	2 405	–	–21 470
Amortissements prévus	–796 138	–74 133	31 353	–	–838 918
Immobilisations en construction et paiements anticipés	–	–	–	–	–
Terrains	–	–	–	–	–
Bâtiments	–85 238	–812	–	–	–86 050
Moyens de production	–6 750	–333	576	–	–6 507
Informatique	–2 006	–	266	–	–1 740
Autres immobilisations corporelles	–529	–	5	–	–524
Dépréciations	–94 523	–1 145	847	–	–94 821
Immobilisations en construction et paiements anticipés	69 515	52 427	–	–24 968	96 974
Terrains	22 742	–	–1 109	–	21 633
Bâtiments	399 311	–22 713	–4 335	9 915	382 178
Moyens de production	111 339	–4 761	–96	11 196	117 678
Informatique	22 202	343	–1 241	3 519	24 823
Autres immobilisations corporelles	4 306	–1 192	–44	316	3 386
Valeurs comptables nettes	629 415	24 104	–6 825	–22	646 672

Les **acomptes** figurant dans les immobilisations en construction et paiements anticipés s'élèvent à 0,1 million de francs (2013: 1,4 million). La hausse des **immobilisations en construction** est principalement due au projet de construction de Genève (35,8 millions) qui sera clôturé en 2015. En ce qui concerne les bâtiments, le recul est dû à la vente de biens immobiliers dans les régions de Zurich et de Saint-Gall. Le solde de la reclassification a été transféré aux immobilisations incorporelles (voir M 18). La **valeur d'assurance incendie** des immobilisations corporelles s'élève à 1481,5 millions de francs (2013: 1489,0 millions).

M 17 Immobilisations financières

CHF 1000	Solde au 1.1.2013	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Etat 31.12.2013
Prêts	61 056	38 546	-41 546	-	58 056
Participations	37 501	-	-1	-	37 500
Valeurs d'acquisition	98 557	38 546	-41 547	-	95 556
Prêts	-	-	-	-	-
Participations	-579	-	-	-	-579
Amortissements cumulés	-579	-	-	-	-579
Prêts	61 056	38 546	-41 546	-	58 056
Participations	36 922	-	-1	-	36 921
Valeurs comptables nettes	97 978	38 546	-41 547	-	94 977

CHF 1000	Solde au 1.1.2014	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Etat 31.12.2014
Prêts	58 056	-	-	-	58 056
Participations	37 500	25	-	-	37 525
Valeurs d'acquisition	95 556	25	-	-	95 581
Prêts	-	-	-	-	-
Participations	-579	-20	244	-	-355
Amortissements cumulés	-579	-20	244	-	-355
Prêts	58 056	-	-	-	58 056
Participations	36 921	5	244	-	37 170
Valeurs comptables nettes	94 977	5	244	-	95 226

La participation dans Romandie Média SA a été augmentée de 24 500 francs au cours de l'exercice sous revue tandis que la participation dans SwissMediaCast AG a été dépréciée de 20 000 francs. La marche des affaires d'Euronews SA a permis de réduire de 243 990 francs la dépréciation de valeur.

CHF 1000	2014	2013
Prêts aux tiers	10	10
Prêts aux sociétés du groupe	58 046	58 046
Total prêts	58 056	58 056
Sociétés du groupe (participation supérieur à 50%)	35 882	35 882
Sociétés à participations (participation entre 20% et 49%)	743	743
Autres participations (participation inférieure à 20%)	545	296
Total participations	37 170	36 921
Total immobilisations financières	95 226	94 977

L'aperçu des participations figure au point G 36 de l'annexe des comptes du groupe 2014.

M 18 Immobilisations incorporelles

CHF 1000	Solde au 1.1.2013	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Etat 31.12.2013
Logiciels et licences	28 664	4 691	-292	540	33 603
Valeurs d'acquisition	28 664	4 691	-292	540	33 603
Logiciels et licences	-18 660	-3 977	290	-	-22 347
Amortissements prévus	-18 660	-3 977	290	-	-22 347
Logiciels et licences	-418	-	-	-	-418
Dépréciations	-418	-	-	-	-418
Logiciels et licences	9 586	714	-2	540	10 838
Valeurs comptables nettes	9 586	714	-2	540	10 838

CHF 1000	Solde au 1.1.2014	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Etat 31.12.2014
Logiciels et licences	33 603	2 191	-2 160	22	33 656
Valeurs d'acquisition	33 603	2 191	-2 160	22	33 656
Logiciels et licences	-22 347	-4 422	2 160	-	-24 609
Amortissements prévus	-22 347	-4 422	2 160	-	-24 609
Logiciels et licences	-418	-	-	-	-418
Dépréciations	-418	-	-	-	-418
Logiciels et licences	10 838	-2 231	-	22	8 629
Valeurs comptables nettes	10 838	-2 231	-	22	8 629

Les entrées de **valeurs incorporelles** s'expliquent en grande partie par la troisième phase de relance des activités web de SRF (Schweizer Radio und Fernsehen) pour 1,4 million de francs (2013: 3,4 millions). La hausse des amortissements prévus est elle aussi essentiellement imputable à cette relance. Quant à elles, les sorties s'expliquent principalement par la transmission des logiciels et licences à notre filiale Technology and Production Center Switzerland AG (1,7 million).

M 19 Dettes financières à court terme

CHF 1000	2014	2013
Instrument financiers dérivés	-	609
Total	-	609

A partir de 2014, les **instruments financiers dérivés** ne figurent plus qu'en annexe, au point M 28.

M 20 Engagements découlant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2014	2013
Tiers	54 968	61 670
Sociétés du groupe	17 156	14 807
Sociétés proches	2 764	1 507
Total	74 888	77 984

Les **engagements découlant de livraisons et de prestations** ont baissé de 3,1 millions de francs (2013: - 1,1 million). Cette évolution est liée aux opérations réalisées durant l'exercice et se situe au niveau habituel.

M21 Encaissement anticipé de la redevance

CHF 1000	2014	2013
Encaissement anticipé de la redevance	187 190	188 497
Total	187 190	188 497

Etant donné que la **redevance** est facturée une seule fois par an et que la procédure ordinaire prescrit de transmettre les rentrées de fonds à la SSR, une partie en est encaissée pour l'année suivante. Cette partie de la redevance est considérée comme un encaissement anticipé et comptabilisée au passif sous ce poste. Durant l'exercice sous revue, les encaissements anticipés affichent une baisse de 1,3 million de francs (2013: +4,8 millions).

M22 Autres dettes

CHF 1000	2014	2013
Tiers	66 319	41 027
Total	66 319	41 027

Les **autres dettes** enregistrent une hausse de 25,3 millions de francs (2013: +8,6 millions) qui s'explique par les acomptes déjà encaissés pour une transaction immobilière prévue à Genève.

M23 Comptes de régularisation passifs

CHF 1000	2014	2013
Tiers	62 130	59 438
Sociétés du groupe	1 949	2 780
Total	64 079	62 218

Par rapport à 2013, les **comptes de régularisation passifs** ont augmenté de 1,9 million de francs (2013: -8,2 millions).

M24 Provisions à court terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructuration	Autres provisions	Total
Valeur comptable 1.1.2013	161 582	4 872	3 982	170 436
Constitution	94	2 948	1 225	4 267
Utilisation	-161 201	-2 447	-1 761	-165 409
Dissolution	-281	-1 310	-2 932	-4 523
Reclassification	-100	-1 317	2 535	1 118
Valeur comptable 31.12.2013	94	2 746	3 049	5 889
Constitution	70	1 560	5 596	7 226
Utilisation	-94	-1 876	-1 968	-3 938
Dissolution	-	-1 210	-880	-2 090
Reclassification	-	341	330	671
Valeur comptable 31.12.2014	70	1 561	6 127	7 758

Le solde de 0,1 million de francs (2013: 0,1 million) figurant à la rubrique **personnel et prévoyance** comprend les habituelles provisions à court terme pour les paiements de compensation envers les collaborateurs. Le solde des **provisions de restructuration** a diminué de 1,1 million de francs pour atteindre 1,6 million de francs (2013: 2,7 millions). Les **autres provisions** se répartissent principalement comme suit: 0,6 million de francs (2013: 1,7 million) imputables aux litiges juridiques, 4,4 millions de francs à la fin de la diffusion du signal tv analogique par satellite (voir aussi M 6) et 0,8 million de francs lié aux cartes SAT Access (voir aussi M 7).

M 25 Dettes financières à long terme

CHF 1000	2014	2013
Prêt contre reconnaissance de dette	250 000	250 000
Total	250 000	250 000

Le **prêt contre reconnaissance de dette** de 250,0 millions de francs souscrit auprès de PostFinance arrivera à échéance à la fin septembre 2023.

M 26 Provisions à long terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructuration	Autres provisions	Total
Valeur comptable 1.1.2013	40 840	435	9 060	50 335
Constitution	4 422	–	892	5 314
Utilisation	–6 494	–	–1 216	–7 710
Dissolution	–	–13	–1 590	–1 603
Reclassification	100	1 317	–2 535	–1 118
Valeur comptable 31.12.2013	38 868	1 739	4 611	45 218
Constitution	3 225	1 007	183	4 415
Utilisation	–3 654	–	–211	–3 865
Dissolution	–221	–5	–93	–319
Reclassification	–	–341	–330	–671
Valeur comptable 31.12.2014	38 218	2 400	4 160	44 778

Les provisions à long terme **personnel et prévoyance** couvrent les soldes temps et les primes de fidélité des collaborateurs à hauteur de 38,2 millions de francs (2013: 38,9 millions). Dans le cadre du calcul des assurances, les primes de fidélité ont été escomptées des taux d'intérêt versés à la Caisse au titre des obligations fédérales (état décembre 2013). Les **provisions de restructuration** comprennent les coûts liés à des mesures sociales de 2,4 millions de francs (2013: 1,4 million). Les **autres provisions** sont principalement constituées de provisions pour les litiges juridiques à hauteur de 1,2 million de francs (2013: 1,7 million) et de provisions pour les frais de remise en état de bâtiments et de parties de bâtiment loués à hauteur de 2,3 millions de francs (2013: 2,3 millions).

Autres indications

M 27 Engagements conditionnels et engagements non inscrits au bilan

Dans le cadre du Pacte de l'audiovisuel, prolongé de quatre ans en 2011, il existe encore une obligation d'acceptation de 22,3 millions de francs (2013: 44,6 millions). La Business Unit Sport a conclu des contrats pour des manifestations sportives à venir pour un montant de 122,3 millions de francs (158,1 millions en 2013).

Des contrats de bail à long terme ont été signés pour un montant approximatif de 165,2 millions (2013: 122,8 millions). 10,4 millions arriveront à échéance au cours des douze prochains mois, 44,2 millions de francs dans deux à cinq ans, et 110,6 millions de francs dans plus de cinq ans. Les autres contrats à long terme relevant des activités ordinaires sont estimés à près de 22,6 millions de francs (2013: 11,0 millions). Les garanties bancaires s'élèvent à 15,3 millions de francs (2013: 12,7 millions) et le cautionnement d'une filiale à 0,2 million de francs.

Des engagements conditionnels envers la Caisse de pension apparaissent en rapport avec le changement de primauté. Ils concernent des dépenses non encore précisément quantifiables prévues d'ici au 31 décembre 2018 pour faire face à un éventuel abaissement du taux technique de 3,25 à 2,75% pendant cette période. Un autre engagement conditionnel existe en cas d'assainissement.

M 28 Instruments financiers dérivés

CHF 1000	Valeurs contractuelles	Valeurs de remplacement	
		Positives	Négatives
Opérations de change à option ouvertes 2013			
Achat EUR	84 696	18	306
Achat USD	18 488	–	303
Total achat	103 184	18	609
Total des opérations de change à option le 31.12.2013	103 184	18	609
Opérations de change à option ouvertes 2014			
Achat EUR	94 324	–	498
Achat USD	16 230	1 588	–
Total achat	110 554	1 588	498
Total des opérations de change à option le 31.12.2014	110 554	1 588	498

Les instruments destinés à garantir le futur cashflow ne sont pas portés au bilan; en attendant la réalisation de celui-ci, ils figurent uniquement dans l'annexe.

M 29 Engagements envers des institutions de prévoyance

Les engagements à court terme envers les caisses de pension s'élèvent à 0,4 million de francs au 31 décembre 2014 (0,4 million en 2013). L'annexe du rapport financier sur les comptes du groupe, point G 31, contient d'autres informations sur les institutions de prévoyance, sur la réserve de cotisations de l'employeur et sur la situation économique.

M 30 Evaluation des risques

Les organes responsables de l'entreprise procèdent à la saisie et à l'évaluation systématique des risques. La gestion des risques fait partie intégrante des instruments de gestion de la SSR; c'est un élément fixe des processus d'entreprise et des processus de gestion pour ce qui est des décisions et des responsabilités. La gestion des risques englobe la culture, les processus et les structures, qui sont orientées sur l'exploitation effective des chances et des risques dans le contexte opérationnel et stratégique.

Les responsabilités et l'organisation de la gestion des risques ont été définies par le Conseil d'administration SSR dans une politique ad hoc. Chaque année, les risques susceptibles d'affecter l'entreprise sont réévalués aux principaux échelons de direction. Cette démarche itérative vise à repérer les principaux risques et à engager les mesures et les projets nécessaires.

En 2014, cette procédure a permis d'identifier 9 risques majeurs à l'échelle de l'entreprise, dans les catégories suivantes: politique et régulation, conjoncture, modes de consommation et besoins du public, actions de la concurrence, projets et systèmes de même que sécurité informatique. Les mesures nécessaires ont été définies, qui permettent de contrôler les risques une fois ceux-ci identifiés.

M 31 Informations complémentaires

Les informations complémentaires figurent au point G 35 de l'annexe des comptes du groupe.

M 32 Evénements survenus après la clôture du bilan

Après la clôture du bilan et jusqu'à l'approbation des comptes de la maison mère par le Conseil d'administration le 1^{er} avril 2015, il ne s'est produit aucun événement majeur qui puisse compromettre la teneur des comptes annuels 2014 et qu'il faille mentionner dans le présent rapport. En ce qui concerne la suppression du taux plancher de l'euro en janvier 2015, les précisions suivantes s'imposent: la maison mère ne réalise pas de chiffre d'affaires conséquent en euros, les baisses de chiffre d'affaires devraient de ce fait être inexistantes ou marginales. Toutefois, la SSR couvrant les risques monétaires au moyen d'opérations à terme pour l'exercice suivant, l'exercice 2015 devrait se terminer sur un résultat financier en net recul. Celui-ci sera toutefois compensé par la baisse des charges de production et d'exploitation des acquisitions réalisées dans la zone euro.

Proposition

Selon la réunion du Conseil d'administration du 1^{er} avril 2015, compte tenu des commentaires qui précèdent sur l'exercice financier 2014 de la maison mère et du rapport ci-après de l'organe de révision, nous proposons à l'Assemblée des délégués de la SSR du 24 avril 2015 d'approuver les comptes 2014 de la maison mère.

L'exercice 2014 se solde par un bénéfice de 4,8 millions de francs, que nous proposons de verser au compte des réserves provenant des bénéfices.

SRG SSR

Société suisse de radiodiffusion et télévision



Le Président
Raymond Loretan



Le Directeur général
Roger de Weck

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 110 – 129) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b CC en liaison avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 69b CC en liaison avec l'art. 728a, al. 1, chiff. 3 CO et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Martin Gröli
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Fredi Widmann
Expert-réviseur agréé

Zurich, le 1^{er} avril 2015

Comptes du groupe 2014

Compte de résultat

CHF 1000	Annexe	2014	2013
Redevances radio/tv	G 1	1 210 397	1 203 165
Recettes commerciales	G 2	412 788	383 815
Autres recettes	G 3	64 078	60 276
Diminution de recettes	G 4	-5 058	-3 115
Produit d'exploitation		1 682 205	1 644 141
Charges de personnel	G 5	812 301	794 876
Charges programme et production	G 6	494 925	469 570
Autres charges d'exploitation	G 7	258 189	250 816
Amortissements et corrections de valeur	G 8	104 008	103 378
Charges d'exploitation		1 669 423	1 618 640
Résultat d'exploitation		12 782	25 501
Résultat financier	G 9	-4 311	-4 689
Impôts	G 10	-1 626	-1 289
Part des entités associées au résultat		1 543	1 504
Participations minoritaires		-6	-7
Résultat d'entreprise		8 382	21 020

G = comptes du groupe, annexe

Bilan

CHF 1000	Annexe	2014	2013
Liquidités	G 11	266 875	220 989
Papiers-valeurs et autres placements à court terme	G 12	2 256	2 230
Créances résultant de livraisons et de prestations	G 13	76 228	78 701
Autres créances	G 14	5 412	7 654
Comptes de régularisation actifs	G 15	27 947	31 268
Stocks	G 16	123 873	137 420
Actifs circulants		502 591	478 262
Immobilisations corporelles	G 17	719 768	704 141
Entités associées	G 18	19 993	19 702
Immobilisations financières	G 19	3 311	2 534
Immobilisations incorporelles	G 20	9 843	13 047
Actifs immobilisés		752 915	739 424
ACTIFS		1 255 506	1 217 686
Dettes financières à court terme	G 21	–	609
Engagements résultant de livraisons et de prestations	G 22	69 079	73 779
Encaissement anticipé de la redevance	G 23	187 190	188 497
Autres dettes	G 24	74 783	49 081
Comptes de régularisation passifs	G 25	84 869	75 188
Provisions à court terme	G 26	9 370	7 677
Capitaux étrangers à court terme		425 291	394 831
Dettes financières à long terme	G 27	250 000	250 000
Provisions à long terme	G 28	59 810	60 466
Capitaux étrangers à long terme		309 810	310 466
Capitaux étrangers		735 101	705 297
Réserve de base		480 000	480 000
Réserves provenant de bénéfices		32 824	11 846
Réserves monnaies étrangères		–916	–591
Résultat d'entreprise		8 382	21 020
Capitaux propres (sans parts minoritaires)		520 290	512 275
Intérêts minoritaires		115	114
Capitaux propres (intérêts minoritaires compris)		520 405	512 389
PASSIFS		1 255 506	1 217 686

G = comptes du groupe, annexe

Tableau de financement

CHF 1000	Annexe	2014	2013
Résultat d'entreprise		8 382	21 020
Résultat intérêts minoritaires		6	7
Part des entités associées au résultat		-1 543	-1 504
Amortissements	G 8	102 507	102 578
Corrections de valeur	G 8	1 501	800
Augmentation papiers-valeurs et autres placements à court terme	G 12	-26	600
Diminution créances résultant de livraisons et de prestations	G 13	2 473	-3 110
Diminution autres créances	G 14	2 242	138
Diminution comptes de régularisation actifs	G 15	3 321	-13 985
Diminution stocks	G 16	13 547	-3 682
Diminution dettes	G 21	-609	363
Diminution engagements découlant de livraisons et de prestations	G 22	-4 700	3 078
Diminution encaissement anticipé de la redevance	G 23	-1 307	4 821
Augmentation autres dettes	G 24	25 702	8 792
Augmentation comptes de régularisation passifs	G 25	9 681	-6 647
Augmentation provisions à court terme	G 26	1 693	-166 139
Diminution provisions à long terme	G 28	-656	-4 501
Augmentation réserves cotisations employeur	G 19	-528	-28
Autres charges sans incidence sur le fonds		348	1 512
Bénéfice résultant de la vente d'immobilisations corporelles		-2 056	-60
Perte résultant de la vente d'immobilisations corporelles		10	3
Flux de fonds liés à l'exploitation		159 988	-55 944
Achat d'immobilisations corporelles		-120 181	-92 213
Vente d'immobilisations corporelles		7 417	65
Achat de titres et de participations	G 18/19	-75	-
Prêt accordé	G 19	-	-10
Remboursement d'un prêt	G 19	20	20
Achat d'immobilisations incorporelles		-2 413	-6 303
Flux de fonds liés aux opérations d'investissement		-115 232	-98 441
Free cashflow		44 756	-154 385
Remboursement prêt contre reconnaissance de dette		-	-270 000
Prêt contre reconnaissance de dette		-	250 000
Païement de dividendes aux minoritaires		-5	-8
Païement de dividendes des entités associées		1 135	959
Flux de fonds liés aux opérations de financement		1 130	-19 049
Variation des fonds		45 886	-173 434

G = comptes du groupe, annexe - Suite à la page suivante

Tableau de financement (suite)

CHF 1000	Annexe	2014	2013
Liquidités au 1 ^{er} janvier		220 989	394 423
Liquidités au 31 décembre		266 875	220 989
Variation des fonds		45 886	-173 434

Tableau des capitaux propres

CHF 1000	Capitaux propres			Résultat du groupe	Total sans les parts des minoritaires	Parts des minoritaires	Total avec les parts des minoritaires
	Réserve de base	Réserve provenant de bénéfices	Ecart de conversion cumulé				
Solde au 1^{er} janvier 2013	480 000	128 652	-869	-117 022	490 761	115	490 876
Réimputation résultat 2012	-	-117 022	-	117 022	-	-	-
Ecart monnaies étrangères	-	-	278	-	278	-	278
Paiement de dividendes aux minoritaires	-	-	-	-	-	-8	-8
Modification du périmètre de consolidation*	-	216	-	-	216	-	216
Résultat d'entreprise 2013	-	-	-	21 020	21 020	7	21 027
Solde au 31 décembre 2013	480 000	11 846	-591	21 020	512 275	114	512 389
Réimputation résultat 2013	-	21 020	-	-21 020	-	-	-
Ecart monnaies étrangères	-	-	-325	-	-325	-	-325
Paiement de dividendes aux minoritaires	-	-	-	-	-	-5	-5
Modification du périmètre de consolidation*	-	-42	-	-	-42	-	-42
Résultat d'entreprise 2014	-	-	-	8 382	8 382	6	8 388
Solde au 31 décembre 2014	480 000	32 824	-916	8 382	520 290	115	520 405

*La modification du périmètre de consolidation provient de l'entité associée Telepool GmbH, Munich.

Principes régissant l'établissement des comptes

Les comptes du groupe de la Société suisse de radiodiffusion et télévision sise à Berne (ci-après SSR) sont établis conformément aux Swiss GAAP RPC. Les comptes annuels offrent une image de l'état de la fortune, des finances et des revenus conforme à la réalité (true and fair view).

En sus des principes de consolidation détaillés ci-après, il y a lieu de tenir compte des règles de la maison mère figurant dans les principes régissant l'établissement des comptes (page 114) et dans les principes d'inscription au bilan et d'évaluation (page 115).

Principes de consolidation

Généralités

La clôture des comptes du groupe repose sur la clôture des comptes des sociétés du groupe au 31 décembre, opérée selon les mêmes principes.

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation englobe les principales sociétés dans lesquelles la SSR détient une participation au capital directe ou indirecte et la majorité des droits de vote, ou dans lesquelles elle exerce un contrôle direct ou indirect sous une autre forme. Le périmètre de consolidation regroupe les entreprises suivantes:

Société suisse de radiodiffusion et télévision, Berne

Maison mère (holding), sous la forme juridique d'une association

Sociétés du groupe	2014	2013
Technology and Production Center Switzerland AG, Zurich Capital actions CHF 10,0 millions Fabrication de produits audiovisuels pour diffuseurs tv suisses et étrangers	100%	100%
Schweizerische Teletext AG, Bienne Capital actions CHF 1,0 million Teletext et Data Broadcast	100%	100%
Telvetia SA, Berne Capital actions CHF 1,0 million Participations dans le domaine de la radiodiffusion	100%	100%
Publisuisse SA, Berne Capital actions CHF 4,5 millions Commercialisation de la publicité tv et sponsoring	99,8%	99,8%
MCDT AG, Zurich Capital actions CHF 0,1 million Marketing et conseils en matière de radio numérique	100%	100%
Mxlab AG, Berne Capital actions CHF 0,1 million Développement, exploitation et commercialisation de plateformes musicales	51%	51%

La société Radio Events GmbH, Berne, dans laquelle la SSR détient une participation de 50 % au capital initial de 20 000 francs, n'est pas consolidée en vertu du principe d'importance relative; elle figure parmi les autres participations.

Méthode de consolidation et goodwill

Les participations inférieures à 20 % des droits de vote et celles de moindre importance sont portées au bilan au prix d'acquisition, déduction faite d'éventuels ajustements liés à des pertes de valeur durables. La valeur des participations entre 20 % et 50 % est évaluée selon la méthode de la mise en équivalence (part des capitaux propres) et portée au bilan. Les participations supérieures à 50 % sont intégralement consolidées.

La consolidation du capital s'effectue selon la méthode anglo-saxonne de l'acquisition. Les capitaux propres de la société consolidée sont inscrits dans les comptes annuels de la maison mère (holding) à la valeur comptable de la participation au moment de l'acquisition ou de la fondation. Les actifs et les passifs des sociétés du groupe sont évalués selon des critères homogènes au moment de la première consolidation. Suite à cette réévaluation, l'éventuelle différence entre le prix d'achat ou la valeur comptable de la participation (valeur d'acquisition) et les capitaux propres d'une société acquise est inscrite comme goodwill à l'actif du bilan.

Le goodwill est amorti en principe sur la durée d'utilisation attendue, toutefois jamais plus de 20 ans, avec effet sur le compte de résultat. Un badwill est saisi directement avec effet sur le compte de résultat.

Conformément à la méthode de la consolidation intégrale, les actifs et les passifs ainsi que les charges et les produits des sociétés consolidées sont repris dans leur intégralité, tandis que les parts des actionnaires minoritaires au capital propre et au bénéfice sont présentées séparément.

Monnaies étrangères

La comptabilité de la maison mère et des diverses sociétés du groupe est tenue en monnaie nationale (franc suisse, CHF). Les créances et les dettes portées au bilan en monnaie étrangère sont converties au cours en vigueur à la date de clôture du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant des transactions en monnaies étrangères sont ainsi comptabilisés avec effet sur les résultats. Les différences de cours résultant de la réévaluation des parts des sociétés associées étrangères sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Consolidation des dettes, chiffre d'affaires interne et bénéfices intermédiaires

Les charges et les produits réalisés entre les sociétés consolidées ainsi que leurs dettes et créances réciproques sont éliminés. Les bénéfices intermédiaires sur stocks sont éliminés dans les comptes consolidés, avec un effet sur le résultat.

Impôts

Les provisions pour impôts différés sont constituées au bilan des participations consolidées en raison des écarts temporels entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales. Sur ces montants, les impôts sont provisionnés au taux effectif attendu, soit 22% en moyenne.

Annexe

Explications

G1 Redevances radio/tv

CHF 1000	2014	2013
Redevances télévision	761 821	758 932
Redevances radio	448 576	444 233
Total	1 210 397	1 203 165

Le **produit de la redevance** a de nouveau augmenté au cours de l'exercice sous revue. Par rapport à l'exercice précédent, la SSR enregistre 7,2 millions de francs de recettes supplémentaires (2013: +15,1 millions), ce qui s'explique essentiellement par la progression des redevances encaissées auprès des particuliers.

G2 Recettes commerciales

CHF 1000	2014	2013
Publicité	295 841	281 076
Sponsoring	63 667	57 986
Programme	53 280	44 753
Total	412 788	383 815

Grâce aux grands événements sportifs (Jeux olympiques d'hiver et Coupe du monde de football) et à une augmentation de la demande d'espaces publicitaires pendant les mois d'été, le **produit publicitaire** affiche une hausse de 14,8 millions de francs (2013: -12,0 millions). Le **produit du sponsoring** est en progression de 5,7 millions de francs (2013: -6,3 millions), une hausse attribuable d'une part aux grandes manifestations sportives et, d'autre part, à des contributions de sponsors plus constantes sur les émissions de la grille habituelle. Le **produit du programme** a augmenté de 8,5 millions de francs en raison des importants mandats de production pour les épreuves de ski alpin à Sotchi et les Championnats d'Europe d'athlétisme à Zurich (+7,5 millions), des coproductions ainsi que des ventes supplémentaires de licences.

G3 Autres recettes

CHF 1000	2014	2013
Contributions	23 355	20 139
Prestations de services	24 998	28 288
Autre produit d'exploitation	15 725	11 849
Total	64 078	60 276

Les **contributions** comprises dans les autres produits, et essentiellement composées de subventions fédérales aux programmes et aux émissions diffusés à l'étranger, connaissent une progression de 3,2 millions de francs (+0,9 million en 2013). La maison mère s'est en effet vu octroyer davantage de subventions pour le développement de TvSvizzera. Le **produit des prestations de service** affiche un recul de 3,3 millions de francs sur l'exercice clôturé (+1,5 million en 2013). La hausse de 3,9 millions de francs des **autres produits d'exploitation** est principalement due à la vente d'immobilisations corporelles.

G4 Diminutions de recettes

CHF 1000	2014	2013
Diminutions	-5 058	-3 115
Total	-5 058	-3 115

En raison de volumes publicitaires accrus et d'indemnités online plus élevées, les rabais ont constitué la cause principale du creusement de la **diminution des recettes** de 1,9 million de francs (2013: -0,4 million).

G5 Charges de personnel

CHF 1000	2014	2013
Salaires	640 634	638 555
indemnités	23 663	25 028
Prestations sociales	128 889	111 101
Autres charges de personnel	19 115	20 192
Total	812 301	794 876

Les **salaires** ont enregistré une progression de 2,1 millions de francs (2013: +2,4 millions), qui s'explique principalement par les heures supplémentaires réalisées à l'occasion des grands événements sportifs de l'année 2014 et par la hausse des primes de performance. La baisse des dépenses de 1,4 million de francs (2013: -1,1 million) pour les **allocations** est due quant à elle à l'ajustement de la provision pour les primes de fidélité. L'accroissement des **prestations sociales** de 17,8 millions de francs est essentiellement dû à la hausse des primes versées par la Caisse de pension (+15,2 millions) en raison de l'abaissement du taux technique de 4 à 3,25%. Les **autres charges** de personnel sont en recul de 1,1 million de francs (2013: +0,4 million). Cette baisse s'explique pour l'essentiel par la suppression du plan social pour WRS (World Radio Switzerland), qui alourdissait ce poste de 1,7 million de francs l'an dernier.

G6 Charges programme et production

CHF 1000	2014	2013
Indemnités artistes et auteurs	31 544	30 784
Droits d'auteur	123 027	109 075
Productions de tiers et commandes	222 837	224 756
Charges de liaisons et de lignes	99 404	93 334
Charges diverses programme et production	19 907	8 370
Variation des stocks de programmes	-1 794	3 251
Total	494 925	469 570

L'absence de grands événements sportifs en 2013 avait délesté le poste des **droits d'auteur** de 10,7 millions de francs. En 2014, les grands événements sportifs ont entraîné une hausse de 13,0 millions de francs pour ce poste. Les coûts des droits de retransmission des manifestations sportives récurrentes, ayant augmenté de 0,7 million de francs, ont également un impact négatif. Au total, la progression des droits d'auteur s'élève à 14,0 millions de francs (2013: -10,1 millions). Les **productions et mandats externes** sont en recul de 1,9 million de francs (-19,1 millions en 2013). En raison de la décision de mettre fin plus tôt que prévu à la diffusion du signal de télévision analogique par satellite, avec pour conséquence une fin de contrat anticipée, une provision a dû être constituée sous les charges de liaisons et de lignes, à hauteur de 4,4 millions de francs. Les dépenses supplémentaires engendrées par l'extension et l'optimisation du réseau de transmission numérique et la hausse générale des coûts de diffusion ont entraîné une augmentation globale des charges de liaisons et de lignes de 6,1 millions de francs (2013: -2,7 millions). Les **divers frais de programme et de production** affichent une progression de 11,5 millions de francs (2013: +6,1 millions) due à la hausse des volumes d'achat d'espaces publicitaires. La **variation des stocks de programme** allège le compte de résultat de 1,8 million de francs (2013: 3,3 millions).

G7 Autres charges d'exploitation

CHF 1000	2014	2013
Entretien et remplacement	58 672	58 087
Frais administratifs et publicité	68 013	67 176
Communication, logistique et frais	60 338	55 690
Autres charges	71 166	69 863
Total	258 189	250 816

Le poste **communication, logistique et frais** affiche une hausse de 4,6 millions de francs (2013: -3,0 millions) essentiellement due au nombre important de grandes manifestations sportives, celles-ci impliquant une intensification des déplacements et de la communication. Le poste des **autres charges** augmente de 1,3 million de francs (2013: -4,4 millions), principalement en raison de la vente de cartes SAT Access (1,2 million).

G8 Amortissements et corrections de valeur

CHF 1000	2014	2013
Amortissements prévus immobilisations corporelles	97 082	97 836
Dépréciations immobilisations corporelles	1 733	800
Immobilisations corporelles	98 815	98 636
Dépréciations immobilisations financières	-244	-
Immobilisations financières	-244	-
Amortissements prévus valeurs incorporelles	5 425	4 742
Dépréciations valeurs incorporelles	12	-
Valeurs incorporelles	5 437	4 742
Total	104 008	103 378

L'écart total entre les **amortissements et les corrections de valeur** évolue de 0,6 million de francs par rapport à 2013. En raison de la bonne marche des affaires, l'immobilisation financière Euronews SA a pu être revalorisée de 0,2 million de francs.

G9 Résultat financier

CHF 1000	2014	2013
Produits financiers	2 926	4 962
Charges financières	-7 237	-9 651
Total	-4 311	-4 689

Par rapport à l'exercice précédent, le **résultat financier** progresse de 0,4 million de francs (2013: +3,2 millions), en raison d'une baisse des charges d'intérêts.

G 10 Impôts

CHF 1000	2014	2013
Impôts courants	-1 579	-907
Variation impôts différés	-47	-382
Total	-1 626	-1 289

La maison mère est exonérée d'impôts. Les impôts courants et les impôts différés ne concernent donc que les filiales.

G 11 Liquidités

CHF 1000	2014	2013
Comptes de caisse, comptes postaux, comptes bancaires	266 827	220 879
Fonds assimilés à des liquidités	48	110
Total	266 875	220 989

Au cours de l'exercice sous revue, les **liquidités** ont augmenté de 45,9 millions de francs (2013: -173,4 millions). Le détail de ces évolutions figure dans le tableau des mouvements de trésorerie du groupe.

G 12 Papiers-valeurs et autres placements à court terme

CHF 1000	2014	2013
Instruments financiers dérivés	-	18
Papiers-valeurs	2 256	2 212
Total	2 256	2 230

Les **papiers-valeurs et autres placements à court terme** comprennent des titres à court terme qui ne sont pas considérés comme des immobilisations financières. Depuis 2014, les **instruments financiers dérivés** ne sont plus présentés qu'en annexe (voir point M 28 des comptes de la maison mère).

G 13 Créances résultant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2014	2013
Tiers	78 026	81 666
Sociétés proches	588	569
Corrections de valeur	-2 386	-3 534
Total	76 228	78 701

Les **créances résultant de livraisons et de prestations** enregistrent une baisse de 2,5 millions de francs (+3,1 millions en 2013) au cours de l'exercice sous revue.

G 14 Autres créances

CHF 1000	2014	2013
Tiers	5 412	7 654
Total	5 412	7 654

Les **autres créances** sont en recul de 2,2 millions de francs (2013: -0,1 million), une baisse imputable pour l'essentiel à la diminution des créances envers les collaborateurs et des encaissements anticipés.

G 15 Comptes de régularisation actifs

CHF 1000	2014	2013
Tiers	27 947	31 268
Total	27 947	31 268

Les **comptes de régularisation actifs** enregistrent une baisse de 3,3 millions de francs (+14,0 millions en 2013), essentiellement imputable à une redevance limitée à la période sous revue.

G 16 Stocks

CHF 1000	2014	2013
Paiements anticipés de programmes	12 487	27 601
Productions maison	49 561	44 590
Productions de tiers	61 173	64 654
Corrections de valeurs	-673	-977
Stocks de programmes	110 061	108 267
Stocks de marchandises	1 325	1 552
Stocks	123 873	137 420

Les **paiements anticipés** affichent une baisse de 15,1 millions de francs (2013: +6,8 millions), dont 11,8 millions sont imputables aux droits sportifs et 3,3 millions aux autres paiements anticipés. Portés à l'actif uniquement pour les productions télévisées, les **stocks de programmes** regroupent les productions de tiers et les productions maison non encore diffusées. Ils sont en hausse de 1,8 million de francs (2013: -3,3 millions). Pour des raisons d'importance relative, les productions radio ne sont pas activées.

G 17 Immobilisations corporelles

CHF 1000	Solde au 1.1.2013	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Solde au 31.12.2013
Immobilisations en construction et paiements anticipés	49 875	38 504	238	-16 576	72 041
Terrains	22 742	-	-	-	22 742
Bâtiments	923 345	4 536	-3 383	7 876	932 374
Moyens de production	679 491	37 906	-60 510	7 243	664 130
Informatique	102 649	9 881	-19 368	656	93 818
Autres immobilisations corporelles	41 102	1 354	-2 357	261	40 360
Valeurs d'acquisition	1 819 204	92 181	-85 380	-540	1 825 465
Immobilisations en construction et paiements anticipés	-59	-	59	-	-
Terrains	-	-	-	-	-
Bâtiments	-416 928	-32 807	3 364	-	-446 371
Moyens de production	-475 558	-50 810	54 866	-	-471 502
Informatique	-71 656	-11 250	17 506	-	-65 400
Autres immobilisations corporelles	-32 780	-2 969	2 218	-	-33 531
Amortissements prévus	-996 981	-97 836	78 013	-	-1 016 804
Immobilisations en construction et paiements anticipés	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-
Bâtiments	-85 442	-268	47	-	-85 663
Moyens de production	-19 320	-519	4 304	-	-15 535
Informatique	-4 112	-5	1 406	-	-2 711
Autres immobilisations corporelles	-725	-8	122	-	-611
Dépréciations	-109 599	-800	5 879	-	-104 520
Immobilisations en construction et paiements anticipés	49 816	38 504	297	-16 576	72 041
Terrains	22 742	-	-	-	22 742
Bâtiments	420 975	-28 539	28	7 876	400 340
Moyens de production	184 613	-13 423	-1 340	7 243	177 093
Informatique	26 881	-1 374	-456	656	25 707
Autres immobilisations corporelles	7 597	-1 623	-17	261	6 218
Valeurs comptables nettes	712 624	-6 455	-1 488	-540	704 141

CHF 1000	Solde au 1.1.2014	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Solde au 31.12.2014
Immobilisations en construction et paiements anticipés	72 041	59 420	–	–26 716	104 745
Terrains	22 742	–	–1 109	–	21 633
Bâtiments	932 374	8 363	–10 814	9 915	939 838
Moyens de production	664 130	39 573	–36 604	12 053	679 152
Informatique	93 818	12 047	–7 962	3 896	101 799
Autres immobilisations corporelles	40 360	1 467	–3 046	830	39 611
Valeurs d'acquisition	1 825 465	120 870	–59 535	–22	1 886 778
Immobilisations en construction et paiements anticipés	–	–	–	–	–
Terrains	–	–	–	–	–
Bâtiments	–446 371	–30 502	6 375	–	–470 498
Moyens de production	–471 502	–51 104	33 887	–	–488 719
Informatique	–65 400	–12 740	6 993	–	–71 147
Autres immobilisations corporelles	–33 531	–2 736	2 959	–	–33 308
Amortissements prévus	–1 016 804	–97 082	50 214	–	–1 063 672
Immobilisations en construction et paiements anticipés	–	–	–	–	–
Terrains	–	–	–	–	–
Bâtiments	–85 663	–812	83	–	–86 392
Moyens de production	–15 535	–889	1 883	–	–14 541
Informatique	–2 711	–	937	–	–1 774
Autres immobilisations corporelles	–611	–32	12	–	–631
Dépréciations	–104 520	–1 733	2 915	–	–103 338
Immobilisations en construction et paiements anticipés	72 041	59 420	–	–26 716	104 745
Terrains	22 742	–	–1 109	–	21 633
Bâtiments	400 340	–22 951	–4 356	9 915	382 948
Moyens de production	177 093	–12 420	–834	12 053	175 892
Informatique	25 707	–693	–32	3 896	28 878
Autres immobilisations corporelles	6 218	–1 301	–75	830	5 672
Valeurs comptables nettes	704 141	22 055	–6 406	–22	719 768

Les **acomptes** figurant dans les immobilisations en construction et paiements anticipés s'élèvent à 0,1 million de francs (2013: 1,4 million). La hausse des **immobilisations en construction** est principalement due au projet de construction de Genève (35,8 millions) qui sera clôturé en 2015. En ce qui concerne les bâtiments, le recul est dû à la vente de biens immobiliers dans les régions de Zurich et de Saint-Gall. Le solde de la reclassification a été transféré aux immobilisations incorporelles (voir G 20). La **valeur d'assurance incendie** des immobilisations corporelles s'élève à 1711,7 millions de francs (2013: 1713,2 millions).

G 18 Entités associées

CHF 1000	2014	2013
Entités associées	19 993	19 702
Total	19 993	19 702

La valeur en hausse de 0,3 million de francs (2013: +1,0 million) pour les sociétés associées est principalement le fait de la prise de participation dans l'AGFS (Communauté de travail pour la planification de la publicité TV en Suisse) pour un montant de 0,25 million de francs. Sur la souscription d'actions, 0,2 millions proviennent d'apports en nature, le reste étant constitué par le gain de valeur à l'issue de la mise en équivalence.

G 19 Immobilisations financières

CHF 1000	Solde au 1.1.2013	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Solde au 31.12.2013
Titres	2	–	–	–	2
Prêts	90	10	–20	–	80
Participations	875	–	–1	–	874
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	2 129	28	–	–	2 157
Valeurs d'acquisition	3 096	38	–21	–	3 113
Titres	–	–	–	–	–
Prêts	–	–	–	–	–
Participations	–579	–	–	–	–579
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	–	–	–	–	–
Dépréciations	–579	–	–	–	–579
Titres	2	–	–	–	2
Prêts	90	10	–20	–	80
Participations	296	–	–1	–	295
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	2 129	28	–	–	2 157
Valeurs comptables nettes	2 517	38	–21	–	2 534

CHF 1000	Solde au 1.1.2014	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Solde au 31.12.2014
Titres	2	–	–	–	2
Prêts	80	–	–20	–	60
Participations	874	25	–	–	899
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	2 157	528	–	–	2 685
Valeurs d'acquisition	3 113	553	–20	–	3 646
Titres	–	–	–	–	–
Prêts	–	–	–	–	–
Participations	–579	–	244	–	–335
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	–	–	–	–	–
Dépréciations	–579	–	244	–	–335
Titres	2	–	–	–	2
Prêts	80	–	–20	–	60
Participations	295	25	244	–	564
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	2 157	528	–	–	2 685
Valeurs comptables nettes	2 534	553	224	–	3 311

La participation dans Romandie Média SA a été augmentée de 24 500 francs au cours de l'exercice sous revue. La marche des affaires d'Euronews SA a permis de réduire de 243 990 francs la dépréciation de valeur.

G20 Immobilisations incorporelles

CHF 1000	Solde au 1.1.2013	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Solde au 31.12.2013
Logiciels et licences	37 486	5 993	-256	540	43 763
Autres immobilisations incorporelles	1 843	310	-335	-	1 818
Valeurs d'acquisition	39 329	6 303	-591	540	45 581
Logiciels et licences	-25 792	-4 570	256	-	-30 106
Autres immobilisations incorporelles	-1 586	-172	335	-	-1 423
Amortissements prévus	-27 378	-4 742	591	-	-31 529
Logiciels et licences	-1 005	-	-	-	-1 005
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Dépréciations	-1 005	-	-	-	-1 005
Logiciels et licences	10 689	1 423	-	540	12 652
Autres immobilisations incorporelles	257	138	-	-	395
Valeurs comptables nettes	10 946	1 561	-	540	13 047

CHF 1000	Solde au 1.1.2014	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Solde au 31.12.2014
Logiciels et licences	43 763	2 324	-3 872	22	42 237
Autres immobilisations incorporelles	1 818	89	-358	-	1 549
Valeurs d'acquisition	45 581	2 413	-4 230	22	43 786
Logiciels et licences	-30 106	-5 261	3 548	-	-31 819
Autres immobilisations incorporelles	-1 423	-164	345	-	-1 242
Amortissements prévus	-31 529	-5 425	3 893	-	-33 061
Logiciels et licences	-1 005	-	123	-	-882
Autres immobilisations incorporelles	-	-12	12	-	-
Dépréciations	-1 005	-12	135	-	-882
Logiciels et licences	12 652	-2 937	-201	22	9 536
Autres immobilisations incorporelles	395	-87	-1	-	307
Valeurs comptables nettes	13 047	-3 024	-202	22	9 843

Les entrées de **valeurs incorporelles** s'expliquent en grande partie par la troisième phase de relance des activités web de SRF (Schweizer Radio und Fernsehen) pour 1,4 million de francs (3,4 millions en 2013). La hausse des amortissements prévus est elle aussi essentiellement imputable à cette relance.

G21 Dettes financières à court terme

CHF 1000	2014	2013
Instruments financiers dérivés	–	609
Total	–	609

Depuis 2014, les **instruments financiers dérivés** ne sont plus présentés qu'en annexe (voir point M 28 des comptes de la maison mère).

G22 Engagements découlant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2014	2013
Tiers	66 315	72 272
Sociétés proches	2 764	1 507
Total	69 079	73 779

Sur l'exercice, les **engagements découlant de livraisons et de prestations** sont en recul de 4,7 millions de francs (+3,1 millions en 2013).

G23 Encaissement anticipé de la redevance

CHF 1000	2014	2013
Encaissement anticipé de la redevance	187 190	188 497
Total	187 190	188 497

Etant donné que la **redevance** est facturée une seule fois par an et que la procédure ordinaire prescrit de transmettre les rentrées de fonds à la SSR, une partie en est encaissée pour l'année suivante. Cette partie de la redevance est considérée comme un encaissement anticipé et comptabilisée au passif sous ce poste. Durant l'exercice sous revue, les encaissements anticipés affichent une baisse de 1,3 million de francs (2013: +4,8 millions).

G24 Autres dettes

CHF 1000	2014	2013
Tiers	74 119	48 930
Sociétés proches	664	151
Total	74 783	49 081

Les **autres dettes** enregistrent une hausse de 25,7 millions de francs (2013: +8,8 millions), essentiellement due aux acomptes déjà perçus dans le cadre d'une transaction immobilière imminente à Genève.

G25 Comptes de régularisation passifs

CHF 1000	2014	2013
Tiers	84 869	75 188
Total	84 869	75 188

Les **comptes de régularisation passifs** progressent de 9,7 millions de francs (2013: -6,6 millions). Les principales causes en sont la hausse des régularisations pour les collaborateurs (2,9 millions), pour les primes pour réservation en ligne (2,2 millions) pour les contrats de diffusion et les droits d'auteur (1,9 million) ainsi que pour les opérations de troc (1,5 million).

G26 Provisions à court terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructu- ration	Autres provisions	Impôts différés	Total
Valeur comptable 1.1.2013	162 823	4 872	6 094	27	173 816
Constitution	94	3 275	1 911	4	5 284
Utilisation	-162 442	-2 447	-2 399	-	-167 288
Dissolution	-281	-1 310	-3 662	-	-5 253
Reclassification court/long terme	-100	-1 317	2 535	-	1 118
Valeur comptable 31.12.2013	94	3 073	4 479	31	7 677
Constitution	70	2 506	5 686	2	8 264
Utilisation	-94	-2 182	-2 194	-	-4 470
Dissolution	-	-1 232	-1 540	-	-2 772
Reclassification court/long terme	-	341	330	-	671
Valeur comptable 31.12.2014	70	2 506	6 761	33	9 370

Le solde de 0,1 million de francs (2013: 0,1 million) figurant à la rubrique **personnel et prévoyance** comprend les habituelles provisions à court terme pour les paiements de compensation envers les collaborateurs. Le solde des **provisions de restructuration** a diminué de 0,6 million de francs pour atteindre 2,5 millions de francs (2013: 3,1 millions). Les **autres provisions** se répartissent principalement comme suit: 0,6 million de francs (2013: 1,8 million) imputables aux litiges juridiques, 4,4 millions de francs à la fin anticipée de la diffusion par satellite du signal de télévision analogique et 0,8 million de francs aux cartes SAT Access.

G27 Dettes financières à long terme

CHF 1000	2014	2013
Prêt contre reconnaissance de dette	250 000	250 000
Total	250 000	250 000

Le **prêt contre reconnaissance de dette** de 250,0 millions de francs souscrit par la maison mère auprès de PostFinance arrivera à échéance à fin septembre 2023.

G 28 Provisions à long terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructu- ration	Autres provisions	Impôts différés	Total
Valeur comptable 1.1.2013	51 581	435	11 521	1 430	64 967
Constitution	6 296	–	1 074	1 271	8 641
Utilisation	–7 777	–	–1 488	–	–9 265
Dissolution	–	–13	–1 853	–893	–2 759
Reclassification	100	1 317	–2 535	–	–1 118
Valeur comptable 31.12.2013	50 200	1 739	6 719	1 808	60 466
Constitution	4 253	1 382	846	1 260	7 741
Utilisation	–4 642	–	–388	–	–5 030
Dissolution	–761	–5	–715	–1 215	–2 696
Reclassification	–	–341	–330	–	–671
Valeur comptable 31.12.2014	49 050	2 775	6 132	1 853	59 810

Les provisions à long terme **personnel et prévoyance** couvrent les soldes temps et les primes de fidélité des collaborateurs à hauteur de 49,1 millions de francs (2013: 50,2 millions). Dans le cadre du calcul des assurances, les primes de fidélité ont été escomptées des taux d'intérêt versés à la Caisse au titre des obligations fédérales (état décembre 2013). Les **provisions de restructuration** comprennent les coûts des mesures liées aux plans sociaux pour un montant de 2,8 millions de francs (2013: 1,7 million). Les **autres provisions** sont principalement constituées de provisions pour les litiges juridiques à hauteur de 1,6 million de francs (1,7 million en 2013) et de provisions pour les frais de remise en état de bâtiments et de parties de bâtiment loués à hauteur de 2,3 millions de francs (2013: 2,3 millions).

Autres indications

G 29 Engagements conditionnels et engagements non inscrits au bilan

Les obligations d'acceptation de films et de séries envers différentes associations cinématographiques suisses atteignent, à l'échelle du groupe, 22,3 millions de francs (2013: 44,6 millions). Les droits sportifs sur de futurs événements se chiffrent à 122,3 millions de francs (158,1 millions en 2013).

Des contrats de bail à long terme ont été signés pour un montant approximatif de 169,1 millions de francs (128,1 millions en 2013). 11,7 millions de francs arriveront à échéance au cours des douze prochains mois, 46,8 millions de francs dans deux à cinq ans, et 110,6 millions de francs dans plus de cinq ans. Les autres contrats à long terme relevant des activités ordinaires sont estimés à près de 22,6 millions (2013: 11,0 millions). Les garanties bancaires s'élèvent à 15,3 millions de francs (2013: 12,7 millions) et un cautionnement atteint 0,2 million de francs.

Des engagements conditionnels envers la Caisse de pension apparaissent en rapport avec le changement de primauté. Ils concernent des dépenses non encore précisément quantifiables prévues au plus tard d'ici au 31 décembre 2018, pour faire face à un abaissement éventuel du taux d'intérêt technique de 3,25% à 2,75% pendant cette période. Un autre engagement conditionnel existe en cas d'assainissement.

G 30 Instruments financiers dérivés

Dans le groupe, seule la maison mère a recours à des instruments financiers dérivés. Des informations détaillées à ce sujet figurent dans l'annexe des comptes de la maison mère (point M 28).

G 31 Institution de prévoyance

Le principe de présentation appliqué est conforme à la Swiss GAAP RPC 16. Les répercussions économiques réelles des plans de prévoyance sur la SSR sont évaluées et portées au bilan à la date de clôture de ce dernier. Les plans de prévoyance de la SSR sont axés sur les cotisations et sur les prestations. Les éléments de fortune de ces plans sont regroupés, indépendamment du patrimoine de la SSR et de ses filiales, auprès d'institutions de prévoyance juridiquement autonomes. Les plans de prévoyance sont financés au moyen des cotisations des employés et de l'employeur, excepté dans le cas de la caisse des cadres, financée par des fonds patronaux. L'assurance des collaborateurs de la SSR couvre les risques d'invalidité et de décès ainsi que la prévoyance vieillesse. Au 31 décembre 2014, le cercle des personnes assurées se composait de 6932 assurés actifs (2013: 6799) et de 1900 bénéficiaires de prestations (2013: 1861).

L'évolution de la réserve de cotisations de l'employeur et des données économiques (utilité, engagement) en référence aux institutions de prévoyance se présente comme suit:

Réserve de cotisations de l'employeur

CHF 1000	Valeur nominale 31.12.14	Renon- ciation à l'utilisation 31.12.14	Consti- tution 31.12.14	Bilan 31.12.14	Bilan 31.12.13	Résultat réserves dans charges personnel	
						2014	2013
Fonds patronaux/institu- tions de prévoyance	2 685	–	528	2 685	2 157	–	–
Total	2 685	–	528	2 685	2 157	–	–

Avantage/engagement économique et charges de prévoyance

CHF 1000	Excédent/ déficit 31.12.14	Part économique de l'entité 31.12.14	31.12.13	Var. exer. préc. et avec effet sur résultat de l'exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans charges de personnel	
						2014	2013
Prévoyance cadres MCDT	3	–	–	–	17	17	15
Prévoyance cadres tpc	70	–	–	–	365	365	363
Prévoyance cadres SSR maison mère	701	–	–	–	3 870	3 870	3 771
Fonds patronaux/institutions de prévoyance patronales	774	–	–	–	4 252	4 252	4 149
MxLab	–	–	–	–	25	25	13
MCDT	–	–	–	–	49	49	24
tpc	–	–	–	–	7 436	7 436	4 770
SSR maison mère	–	–	–	–	55 082	55 082	42 041
Plan de prévoyance sans excé- dent / déficit de couverture	–	–	–	–	62 592	62 592	46 848
Schweizerische Teletext PVS	208	–	–	–	1 555	1 555	1 097
Publisuisse (Bâloise Assurances)	2 846	–	–	–	977	977	896
Plan de prévoyance avec excé- dent de couverture	3 054	–	–	–	2 532	2 532	1 993
Plan de prévoyance avec déficit de couverture	–	–	–	–	–	–	–
Total	3 828	–	–	–	69 376	69 376	52 990

Situation financière de la CPS

Les répercussions économiques sur l'employeur sont déterminées sur la base de la situation financière de l'institution de prévoyance à la clôture de l'exercice précédent, au 31 décembre 2014. S'il y a lieu de croire que des évolutions majeures se sont produites depuis la clôture du dernier exercice, leurs incidences devront être prises en compte. Au 31 décembre 2014, le taux de couverture de la CPS atteignait 106,8% (2013: 102,1%).

Au 1^{er} janvier 2014, la CPS est passée de la primauté des prestations à la primauté des cotisations et a par ailleurs abaissé le taux d'intérêt technique de 4,0% à 3,25%. Depuis le changement de primauté, la CPS propose trois plans de prévoyance. Les générations de transition 55+ restent assurées en primauté des prestations. Les collaborateurs percevant un salaire mensuel sont assurés en primauté des cotisations avec le plan de prévoyance A. Enfin, les collaborateurs percevant un salaire horaire sont assurés en primauté des cotisations avec le plan de prévoyance B. Tablant sur une baisse des taux d'intérêt, la CPS a été contrainte de relever les cotisations mensuelles à partir de 2014. Les assurés ont ainsi vu leurs cotisations augmenter en moyenne de 1% en 2014 tandis que l'employeur verse environ 2% de cotisations supplémentaires. Si un abaissement du taux d'intérêt technique à 2,75% s'avérait nécessaire dans les cinq ans suivant le changement de primauté, la CPS s'est déclarée prête à assumer la totalité des coûts de financement du capital de couverture qui manquerait alors aux bénéficiaires de rentes. Si un assainissement de la CPS s'avérait nécessaire dans les cinq ans suivant le changement de primauté, la SSR supporterait 60% des coûts correspondants et les 40% restants seraient répartis sur les employés.

G 32 Engagements envers des institutions de prévoyance

Les engagements à court terme envers les caisses de pension s'élèvent à 3,0 millions de francs au 31 décembre 2014 (2013: 1,8 million).

G 33 Evaluation des risques

Les organes responsables de l'entreprise procèdent à la saisie et à l'évaluation systématiques des risques. La gestion des risques fait partie intégrante de l'instrument de direction de la SSR. Elle constitue un élément fixe des processus commerciaux et de direction en termes de prise de décision et de responsabilité. Elle englobe la culture, les processus et les structures visant gérer efficacement les opportunités et les dangers dans le contexte opérationnel et stratégique.

Les responsabilités et l'organisation de la gestion des risques ont été définies par le Conseil d'administration SSR dans une politique ad hoc. Chaque année, les risques susceptibles d'affecter l'entreprise sont réévalués aux principaux échelons de direction. Cette démarche itérative vise à repérer les principaux risques et à engager les mesures et les projets nécessaires.

En 2014, cette procédure a permis d'identifier 9 risques majeurs dans les catégories suivantes à l'échelle de l'entreprise: politique et régulation, conjoncture, modes de consommation et besoins du public, actions de la concurrence, projets et systèmes ainsi que sécurité informatique. Des mesures adéquates ont été définies en vue de contrôler les risques identifiés.

G 34 Événements survenus après la clôture du bilan

Après la clôture du bilan et jusqu'à l'approbation des comptes de la maison mère par le Conseil d'administration le 1^{er} avril 2015, il ne s'est produit aucun événement majeur qui puisse compromettre la teneur des comptes annuels 2014 et qu'il faille mentionner dans le présent rapport. En ce qui concerne la suppression du taux plancher de l'euro en janvier 2015, les précisions suivantes s'imposent: la SSR ne réalise pas de chiffre d'affaires conséquent en euros. Les baisses de chiffre d'affaires devraient de ce fait être inexistantes ou marginales. Toutefois, une grande partie des risques monétaires étant couverte au moyen d'opérations à terme pour l'exercice suivant, l'exercice 2015 devrait se terminer sur un résultat financier en net recul. Celui-ci sera cependant compensé par la baisse des charges de production et d'exploitation liées aux acquisitions dans la zone euro.

G35 Information sectorielle

Produit d'exploitation 2013

CHF mio	Radio	TV	Activités des tiers	Total
Redevances	444,2	758,9	–	1 203,1
Recettes commerciales	19,9	359,2	4,7	383,8
Autres produits	8,3	9,5	42,5	60,3
Diminution de recettes	–	–3,0	–0,1	–3,1
Total	472,4	1 124,6	47,1	1 644,1

Charges d'exploitation 2013

CHF mio	Radio	TV	Activités des tiers	Total
Schweizer Radio und Fernsehen (SRF) et tpc	135,5	413,5	16,7	565,7
Radio Télévision Suisse (RTS)	114,9	267,6	2,8	385,3
Radiotelevisione svizzera di lingua italiana (RSI)	75,0	160,4	2,3	237,7
Radio e Televisiun Rumantscha (RTR)	15,3	9,8	0,3	25,4
swissinfo.ch	5,2	12,1	–	17,3
Unités d'organisation nationales	85,2	247,4	–	332,6
Autres sociétés filiales	2,4	44,3	7,9	54,6
Total	433,5	1 155,1	30,0	1 618,6

Résultat d'exploitation 2013	38,9	–30,5	17,1	25,5
-------------------------------------	-------------	--------------	-------------	-------------

Produit d'exploitation 2014

CHF mio	Radio	TV	Activités des tiers	Total
Redevances	448,6	761,8	–	1 210,4
Recettes commerciales	18,3	390,9	3,5	412,7
Autres produits	8,8	11,6	43,7	64,1
Diminution de recettes	–	–4,8	–0,2	–5,0
Total	475,7	1 159,5	47,0	1 682,2

Charges d'exploitation 2014

CHF mio	Radio	TV	Activités des tiers	Total
Schweizer Radio und Fernsehen (SRF) et tpc	134,1	434,5	16,0	584,6
Radio Télévision Suisse (RSR)	110,4	277,2	3,3	390,9
Radiotelevisione svizzera di lingua italiana (RSI)	76,4	164,8	2,5	243,7
Radio e Televisiun Rumantscha (RTR)	14,4	10,6	0,3	25,3
swissinfo.ch	5,2	12,2	0,1	17,5
Unités d'organisation nationales	89,0	264,3	0,3	353,6
Autres sociétés filiales	2,8	44,9	6,2	53,9
Total	432,3	1 208,5	28,6	1 669,4

Résultat d'exploitation 2014	43,4	–49,0	18,4	12,8
-------------------------------------	-------------	--------------	-------------	-------------

Personnel

	Postes à plein temps		Nombre de pers. au 31. 12.	
	2014	2013	2014	2013
Schweizer Radio und Fernsehen (SRF) et tpc	2 355	2 375	3 133	3 103
Radio Télévision Suisse (RTS)	1 584	1 597	1 924	1 912
Radiotelevisione svizzera di lingua italiana (RSI)	1 100	1 089	1 236	1 233
Radio e Televisiun Rumantscha (RTR)	128	128	172	170
swissinfo.ch	86	85	107	107
Unités d'organisation nationales	484	477	559	554
Autres sociétés filiales	230	229	292	297
Total	5 967	5 980	7 417	7 376

G36 Liste des participations

	Monnaie	Capital de base en monnaie nationale en 1000	Participation SSR en %	Méthode de consolida- tion*
Sociétés du groupe (participation entre 50% et 100%)				
Technology and Production Center Switzerland AG, Zurich Fabrication de produits audiovisuels pour diffuseurs TV suisses et étrangers	CHF	10 010	100,0	intég.
Publisuisse SA, Berne Commercialisation de la publicité tv et sponsoring	CHF	4 500	99,8	intég.
Teletext Suisse SA, Bienne Teletext et Data Broadcast	CHF	1 000	100,0	intég.
Telvetia SA, Berne Participations dans la domaine de la radiodiffusion	CHF	1 000	100,0	intég.
MCDT AG, Zurich Marketing et conseil en matière de radio numérique, filiale de Telvetia SA	CHF	100	100,0	intég.
Mxlab AG, Berne Développement, exploitation et commercialisation de plateformes musicales, filiale de Telvetia SA	CHF	100	51,0	intég.
Sociétés en participation (participation entre 20% et 49%)				
Telepool Sàrl, Munich Acquisition, réalisation et commercialisation de productions tv, films, supports image et son en Suisse et à l'étranger, filiale de Telvetia SA	EUR	5 000	26,0	équiv.
SMD Schweizer Mediendatenbank SA, Zurich Exploitation d'une banque de données online pour les médias	CHF	900	33,3	équiv.
SwissMediaCast SA, Zurich Mise en place, exploitation et développement d'infrastructures radio/tv	CHF	1 030	29,1	équiv.
Viasuisse SA, Bienne Acquisition, mise en forme et commercialisation de services d'information routière	CHF	340	42,1	équiv.
AGFS (Communauté de travail pour la planification de la publicité TV en Suisse) SA, Berne Marketing de la publicité de la télévision; part de vote de 33%	CHF	115	43,5	équiv.
Autres participations (participation inférieure à 20% ou de moindre importance)				
CORSI, Lugano (coopérative)	CHF	334	0,2	v.a.
Euronews (Secemie) SA, Lyon	EUR	4 033	8,7	v.a.
Institut für Rundfunktechnik Sàrl, Munich	EUR	140	5,7	v.a.
Radio Events Sàrl, Berne	CHF	20	50,0	v.a.
Radio Lac SA, Genève	CHF	600	1,1	v.a.
Romandie Médias SA, Neuchâtel	CHF	750	9,8	v.a.
Agence Télégraphique Suisse SA, Berne	CHF	2 000	10,0	v.a.
Sonal SA, Genève	CHF	1 100	2,3	v.a.
TV5 Monde SA, Paris	EUR	137	11,1	v.a.

* Méthode de consolidation : (consolidation) intégrale, (mise en) équivalence, v.a. (valeur d'acquisition)

Proposition

Selon la séance du Conseil d'administration du 1^{er} avril 2015, compte tenu des commentaires qui précèdent sur les comptes de groupe 2014 et du rapport ci-après de l'organe de révision, nous proposons à l'Assemblée des délégués de la SSR du 24 avril 2015 d'approuver les comptes du groupe 2014.

SRG SSR

Société suisse de radiodiffusion et télévision



Le Président
Raymond Loretan



Le Directeur général
Roger de Weck

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 131 - 154) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a, al. 1, chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Martin Gröli
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Fredi Widmann
Expert-réviseur agréé

Zurich, le 1^{er} avril 2015

Impressum

Editeur

SRG SSR, Communication d'entreprise, Iso Rechsteiner, Berne
www.srgssr.ch, info@srgssr.ch

Direction du projet et rédaction

Dominic Witschi (Rapport annuel)
Christian Baeriswyl, Daniel Anderegg et Carole Ingold
(Comptes)
www.srgssr.ch, info@srgssr.ch

Traduction

Services Nationaux SRG SSR, Service linguistique
pool.tandem@srgssr.ch

Concept, design, réalisation

Heusser Communicates AG, Zurich
www.heussercom.ch

Photos chapitre Corporate Governance

Marcel Grubenmann
www.grubenmann.biz

Forme de publication/Mise en page

La version officielle du rapport de gestion est en ligne à
l'adresse: www.srgssr.ch/rg2014.
La version pdf ne reprend pas les illustrations sur le service
public SSR. Le contenu n'en reste pas moins identique.

Date de publication

28 avril 2015

Le rapport de gestion est disponible en français et en allemand.
La version allemande fait foi.
